

Édition  
2023

# Le BRABANT WALLON en CHIFFRES

FONDATION ÉCONOMIQUE  
ET SOCIALE DU BRABANT WALLON

**inbw**

Votre partenaire économique et  
environnemental en Brabant wallon



Le Brabant wallon



Fondation  
Économique et  
Sociale du  
Brabant wallon

## La province de Brabant wallon en quelques données

Éditorial .....	4
<b>Chapitre 1</b>   Population .....	6
<b>Chapitre 2</b>   Espérance de vie et Maisons de repos et de soins .....	18
<b>Chapitre 3</b>   Niveau de vie .....	24
<b>Chapitre 4</b>   Enseignement et formation .....	38
<b>Chapitre 5</b>   Emploi .....	52
<b>Chapitre 6</b>   Économie .....	64
<b>Chapitre 7</b>   Occupation du sol, logement et superficie résidentielle .....	78
<b>Chapitre 8</b>   Mobilité et énergie .....	84
Annexes : .....	96
<b>Annexe 1</b>   Données communales	
<b>Annexe 2</b>   Les parcs d'activités économiques dans le brabant wallon	
<b>Annexe 3</b>   Top 100 des entreprises du Brabant wallon	

## Le BRABANT WALLON en chiffres

En 1987 la Fondation économique et sociale du Brabant wallon fut créée. Elle est l'émanation de l'ancien Conseil Economique et Social du Brabant qui regroupait les partenaires sociaux et les principales forces politiques de la province.

Suite à la régionalisation du pays, les missions des Conseils économiques provinciaux furent centralisées au sein du CESRW (Conseil Economique et Social de la Région wallonne). En conséquence, la Fondation économique et sociale s'est fixée pour mission de promouvoir les initiatives visant au développement économique, social, culturel et environnemental de ce qui allait devenir la province du Brabant wallon en 1995.

### Pour atteindre ces objectifs, la Fondation octroie un ou plusieurs prix dans les matières précitées

- à des étudiants présentant un travail de fin d'étude relative au Brabant Wallon et
- à des personnes ou associations développant des initiatives également dans ce sens.

De plus, la Fondation stimule activement la recherche et les études dans les domaines qui couvrent sa mission et en encourage la diffusion.

C'est l'objet de la publication de cette nouvelle édition : **Le Brabant wallon en chiffres 2023**.

### La Fondation a bénéficié, pour établir et valider cette étude,

- de l'aide précieuse de Jean-Paul DUPREZ, ancien attaché scientifique à l'IWEPS (Institut Wallon de l'évaluation, de la perspective et de la statistique) ;

- de la collaboration d'in BW et plus particulièrement :
  - de Laurent DAUGE, Directeur général ;
  - de Françoise DUPLAT du Département économique ;
  - de Thibaut LOUPPE, secrétaire de la Fondation ;
  - de Gaspard van den CORPUT, Service expansion économique.
- de la collaboration de la Province du Brabant wallon et plus particulièrement :
  - du Président Tanguy STUCKENS ,
  - de la Députée provinciale Isabelle EVRARD, ayant parmi ses charges l'économie et l'enseignement,
  - de tous les membres du Collège et du Conseil provincial,
  - du Gouverneur du Brabant wallon, Gilles MAHIEU.

Dans cette édition nous avons voulu actualiser et approfondir les chiffres clés de la Province dans leur intégralité, leur diversité et, de préférence, selon leur localité et les mettre à la disposition des résidents, des décideurs politiques, des investisseurs, des importateurs et des exportateurs potentiels.

La Fondation entend ainsi contribuer positivement à l'attractivité de la Province du Brabant wallon.

### Notre Province se distingue, en Wallonie, par un développement économique dont les atouts incontestables sont :

- Sa proximité de la capitale belge et européenne, BRUXELLES ;
- Ses axes de mobilité qui la relie à TOUTES les provinces de WALLONIE, E429, E19, E411, E40, R0 ;

- Sans oublier les liens sur le plan économique avec les provinces de FLANDRE ;
- L'importance de grandes entreprises internationales ;
- La création d'une multitude de petites et moyennes entreprises dynamisées par l'innovation et l'exportation ;
- La qualité et la densité des parcs industriels et d'affaires créés à l'initiative du secteur privé et d'in BW ;
- L'effet catalyseur d'une grande institution universitaire à Louvain-la-Neuve ;
- La densité et la qualité du réseau de l'enseignement général et technique.

Les défis qui s'ouvrent devant nous pour assurer le développement de notre Province sont considérables et relèvent de véritables challenges.

### Les paramètres essentiels qui ont servi de guides conducteurs à cette édition sont :

- La population ;
- La mortalité, l'espérance de vie et les maisons de repos et de soins ;
- Le niveau de vie ;
- L'enseignement et la formation ;
- Le marché de l'emploi ;
- Les indicateurs économiques ;
- L'occupation du sol et le logement ;
- La mobilité et l'énergie.

Ce sont autant de paramètres d'une société qui doit assurer la cohésion de ses concitoyens et un niveau de vie le plus harmonieux possible sur notre territoire.

C'est à cette réflexion qui exige une objectivation chiffrée des priorités à mettre en œuvre que je vous invite à parcourir cette nouvelle brochure 2023.

La fiabilité de tous les chiffres repris dans cette brochure est basée sur leur caractère strictement officiel et public.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour la prochaine brochure : « *Le Brabant wallon en chiffres 2025* »

Bonne lecture !

Nb : Pour mémoire l'édition présente et les éditions précédentes sont accessibles sur le site : [www.inbw.be/fondation-economique-et-sociale-du-bw](http://www.inbw.be/fondation-economique-et-sociale-du-bw)



Jean-Pierre HERMANT  
Président de la Fondation Économique et Sociale du Brabant wallon

# CHAPITRE 1

## Population



### Indicateurs clés

#### 1.1. | Population totale et densité de population du BW au 01/01/2022

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Brabant wallon comptait 409.782 habitants.** Alors que le BW représente 6,49% du territoire wallon et 3,57% du territoire belge, sa population représente 11,9% de la population wallonne et 3,53% du territoire belge. Après avoir enregistré un solde naturel négatif de 250 unités en 2020, le Brabant wallon a comptabilisé en 2021 plus de naissances que de décès. **L'attractivité du Brabant wallon est en constante progression depuis plus de 20 ans.** En comptant **371,3 habitants au km<sup>2</sup> en 2021**, le BW est l'arrondissement wallon qui enregistre la plus forte **densité de population**, après les agglomérations de Charleroi, Liège, La Louvière et Mons.

#### 1.2. | Évolution de la population du Brabant wallon de 1992 à 2020

**De 1992 à 2020, la population du Brabant wallon s'est accrue de 81.776 unités**, soit un taux de croissance de 25,1%, contre 15,0% en Belgique et 11,2% en Wallonie. Le solde naturel représente 22,1% de cet accroissement, **le solde des migrations intérieures (intra belges) y représente 67,7%**, les 10,2% restants sont à attribuer aux mouvements migratoires extérieurs (vis-à-vis de l'étranger). L'accroissement de la population du Brabant wallon entre 1992 et 2020 concerne toutes les communes de la Province, mais à des taux allant de plus de 50% à moins de 10%.

#### 1.3. | Perspectives de la population du Brabant wallon de 2020 à 2070

La croissance de population du Brabant wallon enregistrée entre 1992 et 2021 se prolongera, à un rythme moins soutenu certes, et **notre Province comptera près de 490.000 habitants en 2070**. Contrairement à la Wallonie et à la Belgique, **toutes les classes d'âge sont concernées par la hausse de la population dans le BW**, particulièrement la petite enfance (+13,9%) et la population en âge actif (+12.000 unités). Les 65 ans et plus, proportionnellement moins représentés en 2020 dans le Brabant wallon, y augmenteront de 82,2%, alors que leur croissance ne sera « que » de 55,5% en Wallonie et 54,4% en Belgique. **Les centenaires, ceteris paribus, passeraient de 73 en 2020 à plus de 1.900 unités en 2070.**

#### 1.4. | Perspectives de la population des moins de 18/20 ans dans le BW

La population des moins de 18 ans va enregistrer une légère décroissance jusqu'en 2040, mais la tendance va s'inverser au-delà de cette date, en manière telle **qu'en 2070, le Brabant wallon compterait plus de 87.500 habitants de moins de 18 ans**, soit un taux de croissance de 5% par rapport à 2020. A l'exception d'Orp-Jauche, toutes les communes de l'est du Brabant wallon connaîtront une augmentation de leur population âgée de moins de 20 ans.

#### 1.5. | Population suivant la nationalité et l'origine

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, plus de **365.800 personnes** résidant dans le Brabant wallon étaient **de nationalité belge** et le BW dénombrait plus de 10.160 résidents de nationalité française et près de 6.000 résidents de nationalité italienne. **84% des Brabançons wallons sont nés en Belgique.**

## 1.1 | Principaux indicateurs démographiques du BW au 01/01/2022

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Brabant wallon comptait 409.782 habitants. Alors que le BW représente 6,49% du territoire wallon et 3,57% du territoire belge, sa population représente 11,9% de la population wallonne et 3,53% du territoire belge.

Après avoir enregistré un solde naturel négatif en 2020, le Brabant wallon a comptabilisé, en 2021, plus de naissances que de décès. L'accroissement de 2.385 personnes, constaté en 2021 dans le BW s'expliquait à hauteur de 76,6%, par les migrations « intra-belges ». L'attractivité du Brabant wallon est en constante progression depuis plus de 20 ans.

En comptant 371,3 habitants au Km<sup>2</sup> en 2021, le BW est l'arrondissement wallon qui enregistre la plus forte densité de population, après les agglomérations de Charleroi, Liège, La Louvière et Mons.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Brabant wallon comptait 409.782 habitants, soit un accroissement de 6.183 personnes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux d'accroissement, au cours des 3 dernières années, a donc été de 1,53%. Sur la même période, la population wallonne

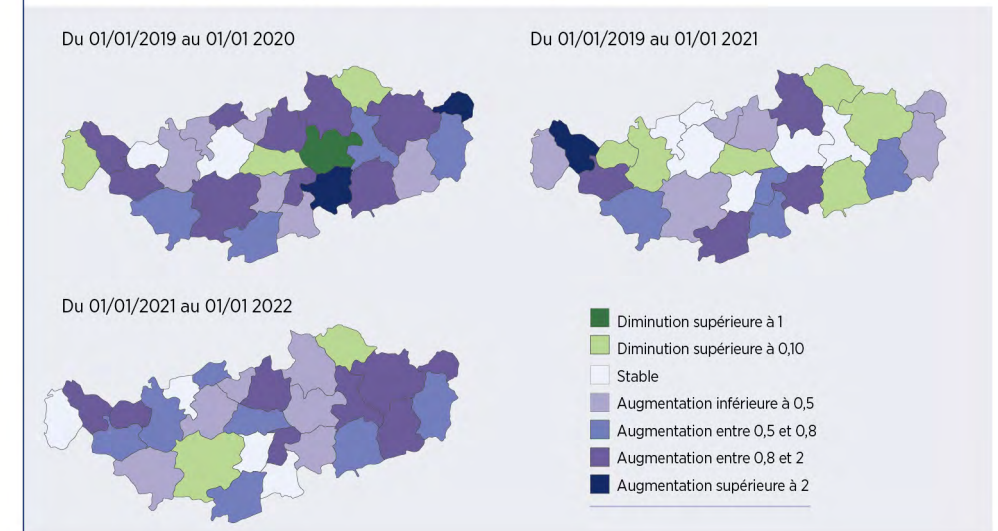
augmentait de 0,79% et la population belge de 1,33%. Si la superficie du BW représente 6,49% du territoire wallon et 3,57% du territoire belge, sa population représentait, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 11,9% de la population wallonne et 3,53% de la population belge.

	2019	2020	2021
<b>POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	403.599	406.019	407.397
<b>Mouvements naturels</b>			
Naissances	3.716	3.568	3.837
Décès	3.488	4.084	3.669
Solde	228	-516	168
<b>Migrations Intrabelges</b>			
Entrées	15.106	14.549	15.315
Sorties	13.390	13.144	13.488
Solde	1.716	1.405	1.827
<b>Migrations extérieures</b>			
Entrées	5.078	4.335	4.350
Sorties	4.493	3.743	3.930
Solde	585	592	420
<b>Ajustement statistique</b>	-109	-103	-30
<b>Population au 31 décembre 2021</b>	406.019	407.397	<b>409.782</b>

La population du Brabant wallon a augmenté de 2.420 unités au cours de l'année 2019 et de 2.385 unités au cours de l'année 2021. Par contre, elle n'a augmenté que de 1.378 unités au cours de l'année 2020. C'est le solde naturel négatif au cours de cette année 2020 qui explique en grande partie cette différence. Nous développerons dans l'indicateur O201 les effets de la crise sanitaire sur l'accroissement de la mortalité et sur la réduction de l'espérance de vie en 2020. La situation démographique de notre province semble, néanmoins, se normaliser dans le courant de l'année 2021.

Les migrations internes ou « intra belges » contribuent majoritairement (67,8% en 2019 et 76,6% en 2021) à l'accroissement de la population du Brabant wallon. Le solde des migrations internationales, qui était de 585 unités en 2019 et de 592 unités en 2020, s'est fortement réduit en 2021 (420 unités). Le nombre d'entrées et de sorties a fortement diminué entre 2019 et 2020, mais, alors que les entrées restent stables entre 2020 et 2021, les sorties ont augmenté entre 2020 et 2021.

### Évolution (en %) de la population des communes du Brabant wallon



Si on décline au niveau communal le profil démographique particulier de l'année 2020, 6 communes ont vu leur population diminuer au cours de cette année : Braine-Le-Château, Braine-L'Alleud, Ottignies-LLN, Beauvechain, Jodoigne et Perwez. Beauvechain perd d'ailleurs chaque année de la population, mais n'est pas la commune qui, sur l'ensemble de la période 2019-2021, perd le plus d'habitants. En effet, sur cette période, Chaumont-Gistoux perdait 113 habitants, Ottignies-LLN est perdait 80, Beauvechain en perdait 70 et Rebecq ... en perdait 2. A l'inverse, Mont-Saint-Guibert, Grez-Doiceau, Braine-L'Alleud, Nivelles et Jodoigne gagnaient plus de 300 habitants entre le 1<sup>er</sup> janvier

2019 et le 1<sup>er</sup> janvier 2022, Wavre en gagnait 715 et Tubize en gagnait 1.541.

La densité de la population du Brabant wallon était en 2021 de 371,3 habitants au km<sup>2</sup>, juste derrière les agglomérations de Charleroi (831,7 Hab/Km<sup>2</sup>), de Liège (784,6 Hab/Km<sup>2</sup>), de La Louvière (644,3 Hab/Km<sup>2</sup>) et de Mons ((440,2 Hab/Km<sup>2</sup>). Avec ses 1.424,6 Habitants au Km<sup>2</sup>, Waterloo est la douzième commune la plus dense de Wallonie, suivie, au niveau provincial, de Rixensart (1.296,3 Hab/Km<sup>2</sup>), d'Ottignies-LLN (932 Hab/Km<sup>2</sup>) et de Tubize (834,2 Hab/Km<sup>2</sup>). Ramillies et Incourt, par contre, comptaient moins de 150 Habitants au Km<sup>2</sup> en 2021.

## 1.2 | Évolution de la population du Brabant wallon de 1992 à 2020

De 1992 à 2020, la population du Brabant wallon s'est accrue de 81.776 unités, soit un taux de croissance de 25,1%, contre 15,0% en Belgique et 11,2% en Wallonie

Le solde naturel représente 22,1% de cet accroissement, le solde des migrations intérieures (intra belges) y représente 67,7%, les 10,2% restants sont à attribuer aux mouvements migratoires extérieurs (vis-à-vis de l'étranger).

L'accroissement de la population du Brabant wallon entre 1992 et 2020 concerne toutes les communes de la Province, mais à des taux différents. Si 3 communes (Incourt, Mont-Saint-Guibert et Walhain) ont vu leur population augmenter de plus de 50%, ce taux est inférieur à 10% à La Hulpe, Rixensart et Waterloo.

**A**u cours des 30 dernières années, de 1992 à 2020, la population du Brabant wallon a augmenté de 81.776 unités, soit un accroissement de 25,1%. Sur cette

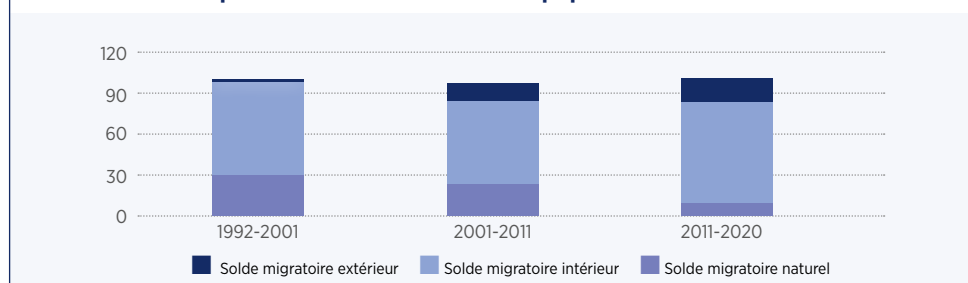
même période, la population belge augmentait de 1.470.644 unités (+15,0%) et la population wallonne augmentait de 369.360 unités (+11,2%).

PÉRIODE	Population de départ	SOLDE Naturel	Solde migratoire intérieur	Solde migratoire extérieur	Ajustement statistique	Accroissement total	Population finale
De 1992 à 2020	325.621	18.213	55.500	8.375	-312	81.776	407.397
De 1992 à 2001	325.621	8.745	20.596	554	-309	29.586	355.207
De 2002 à 2011	355.207	7.481	18.789	4.114	399	30.783	385.990
De 2012 à 2020	385.990	1.987	16.115	3.707	-402	21.407	407.397

L'accroissement global de la population de 1992 à 2021, de 81.776 unités, représente une augmentation annuelle moyenne de 2.725 habitants. Si la croissance annuelle moyenne était de l'ordre de 3.000 unités sur

la période 1992-2011, elle s'est sensiblement réduite au cours de la dernière décennie et représente actuellement 2.140 unités.

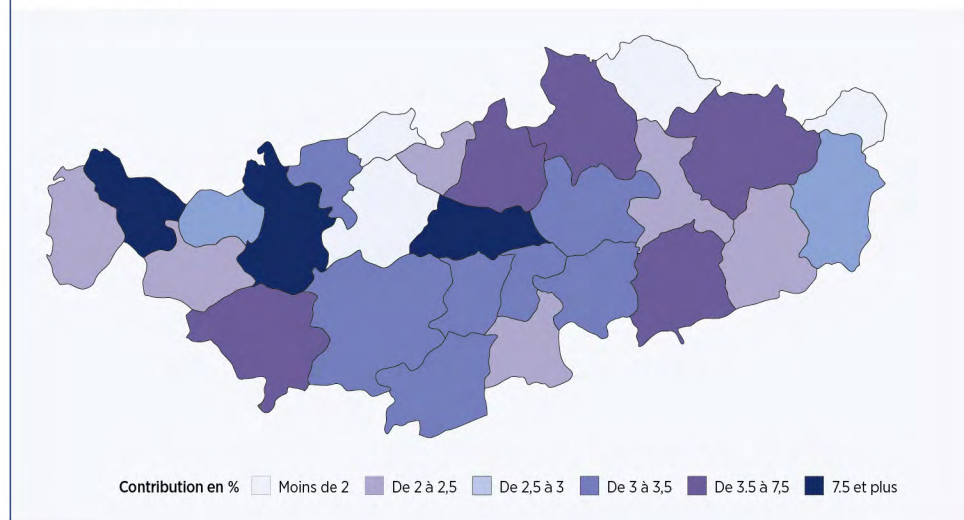
### Évolution des composantes du mouvement de la population du BW entre 1992 et 2020



Sur les 3 dernières décennies, cet accroissement de la population se ventile en 22,1% pour le solde naturel, 67,7% pour les migrations intérieures (intra belges) et 10,2% de migrations extérieures (vis-à-vis de l'étranger). Cette ventilation a fortement évolué au cours de trente dernières années, comme on peut le constater sur le graphique. La part de la composante naturelle est passée de 29,6% au cours de la première décennie à 9,3% sur la période 2012-2020. Par contre, la part des migrations intérieures augmentait de 7,4% entre la première et la troisième décennie et celle des migrations extérieures représentait 1,9% de l'accroissement de la population de 1992 à 2001 et 17,3% de ce même accroissement 2011 et 2020.

L'accroissement de la population entre 1992 et 2020 concerne les 27 communes de la Province. 3 communes ont vu leur population augmenter de plus de 50% : Incourt, qui passe de 3.532 habitants en 1992 à 5.522 habitants en 2020, Mont-Saint-Guibert qui passe de 5.142 à 7.896 habitants et Walhain qui passe de 4.836 à 7.359 habitants. Par contre, 3 communes ont vu leur population augmenter de moins de 10% : La Hulpe, qui passe de 7.032 à 7.442 habitants au cours des 30 dernières années, Rixensart, dont la population a augmenté de 7,7% et Waterloo de 8,8%

### Contributions communales à l'accroissement de la population du Brabant wallon de 1992 à 2020



À elles seules, 8 communes ont contribué à plus de 50% à l'augmentation de 81.776 unités de la population du Brabant wallon entre 1992 et 2020 : Ottignies-LLN (+7.742 habitants), Braine-L'Alleud (+7.077), Tubize (+5.941), Wavre (+5.841), Nivelles (+5.529), Jodoigne (+4.141), Grez-Doiceau (+3.203)

et Perwez (+3.091). Waterloo et Rixensart, bien que comptant plus de 20.000 habitants en 2021, n'ont enregistré respectivement qu'une augmentation de 2.439 et 1.612 unités de leur population entre 1992 et 2020 et n'ont donc contribué qu'à 4,6% de l'accroissement de la population du Brabant wallon.

## 1.3 | Perspectives de la population du Brabant wallon de 2020 à 2070

Selon les perspectives (ou projections) de population, calculées par le Bureau fédéral du plan (situation au 1<sup>er</sup> avril 2022), la croissance de population du Brabant wallon enregistrée entre 1992 et 2021 se prolongera, à un rythme moins soutenu certes, et notre Province comptera près de 490.000 habitants en 2070.

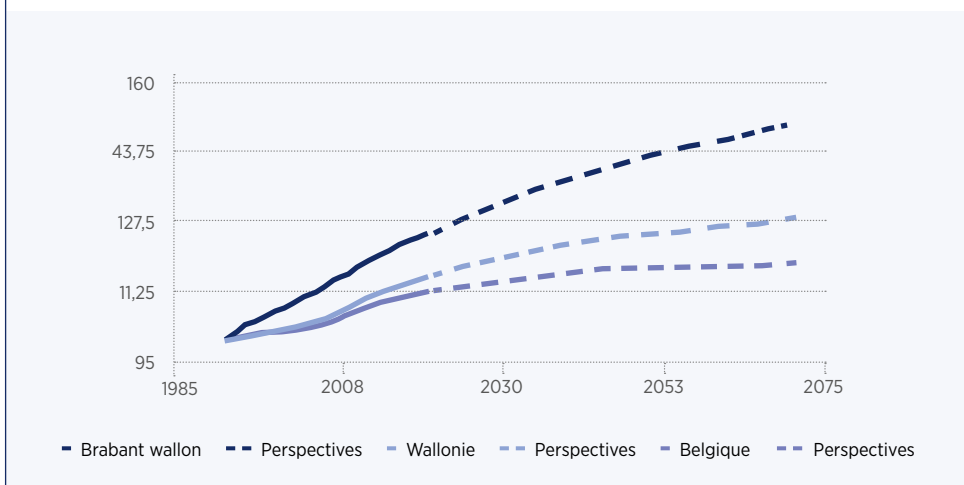
Alors qu'en Wallonie et en Belgique, on constatera une baisse de certaines classes d'âge de population, principalement celle des 45-64 ans, toutes les classes d'âge sont concernées par la hausse de la population dans le BW, particulièrement la petite enfance (+13,9%), la population en âge actif (+12.000 unités) et même les centenaires qui, ceteris paribus, passeraient de 73 en 2020 à plus de 1.900 unités en 2070.

L'accroissement de population du Brabant wallon à l'horizon 2070 (+20%) est largement supérieur à celui estimé pour la Belgique (+11,8%) et pour la Wallonie (+5,9%). Les 65 ans et plus, proportionnellement moins représentés en 2020 dans le Brabant wallon, y augmenteront de 82,2%, alors que leur croissance ne sera « que » de 55,5% en Wallonie et 54,4% en Belgique.

Selon les calculs du Bureau fédéral du Plan (situation au 1<sup>er</sup> avril 2022), la population du Brabant wallon, qui a déjà augmenté de plus de 80.000 unités depuis 1992 (plus de 25%), augmentera de près de 83.000 habitants de 2020 à 2070, soit un accroissement de l'ordre de 20,4%. La croissance de la population enregistrée au cours de

30 dernières années (indicateur 0102) se prolonge donc, mais à un rythme moins soutenu. Néanmoins, à l'horizon 2070, la population aura augmenté de plus de 50% par rapport à 1992, alors que sur la même période, et toujours suivant les estimations du Bureau fédéral du Plan, elle n'augmenterait que de 18% en Wallonie et de 28% en Belgique.

### Évolution des populations observées de 1992 à 2021 et des perspectives de population jusqu'en 2070 (1992 = 100)



La petite enfance (0 à 2 ans) représente 2,9% de la population du BW en 2020. Cette classe d'âge augmentera de plus de 1.600 unités à l'horizon 2070 et représentera alors 2,7% de la population provinciale. La population en âge de scolarité obligatoire (3-17 ans), qui représente en 2020 17,6% de la population totale du Brabant wallon, n'augmentera que de 2.500 unités et ne représentera plus que 15,3% de la population totale en 2070. Avec près de 59.000 unités en 2020, les 17-29 ans représentent une catégorie d'âge très disparate. On y retrouve des étudiants, des travailleurs, des demandeurs d'emploi et des « NEET » (not in education, unemployment or training). Cette classe d'âge représente 14,5% de la population actuelle

et représentera 12,5% de la population du BW en 2070. La population « en âge actif », de 30 à 64 ans, représente en 2020, 45,6% de la population totale du Brabant wallon. Elle augmentera d'environ 12.000 unités à l'horizon 2070, mais ne représentera plus que 40,4% de la population totale. Le Brabant wallon dénombre actuellement environ 78.500 habitants âgés de 65 ans et plus (19,3% de la population). A l'horizon 2070, notre Province comptera plus de 143.000 habitants de cette classe d'âge (29,2% de la population totale), soit une hausse de 82,2%. Si le Brabant wallon dénombrait 73 centenaires en 2020, il en compterait, ceteris paribus, 430 en 2040, 790 en 2050 et plus de 1.460 en 2070.

	2020	2040	2050	2070	Taux d'accroissement de 2020 à 2070		
					BW	Wallonie	Belgique
<b>Total</b>	<b>406.019</b>	<b>448.223</b>	<b>464.383</b>	<b>488.938</b>	<b>20,4</b>	<b>5,9</b>	<b>11,8</b>
De 0 à 2 ans	11.725	12.810	12.741	13.349	13,9	1,2	9,8
De 3 à 11 ans	41.585	41.275	43.311	43.383	4,3	-7,7	0,1
De 12 à 17 ans	29.973	27.886	30.493	30.670	2,3	-8,3	4,0
De 18 à 29 ans	58.968	56.985	55.493	61.288	3,9	-6,0	4,6
De 30 à 44 ans	74.302	79.543	79.923	78.967	6,3	-4,2	2,3
De 45 à 64 ans	110.974	112.656	117.223	118.273	6,6	-5,7	-1,1
De 65 à 79 ans	56.342	74.263	72.827	80.772	43,4	27,6	27,6
De 80 à 99 ans	22.077	42.373	51.582	60.773	175,3	124,9	115,6
100 ans et plus	73	432	790	1.463	1904,1	899,6	927,1

Alors que d'aujourd'hui à l'horizon 2070, le Brabant wallon verrait sa population augmenter de plus de 20%, cet accroissement « ne serait que » de 11,8% en Belgique et de 5,9% en Wallonie. Dans notre province, l'accroissement de la population concernera toutes les classes d'âge, alors que la Wallonie dénomblera moins de 30-64 ans en 2070 et la Belgique moins de 45-64 ans. La population des 65 ans et plus, proportionnellement moins

représentée dans la population totale du BW en 2020, y augmentera proportionnellement plus (+82,2%) qu'en Wallonie (+55,5%) et en Belgique (+54,4%). Le Bureau Fédéral du Plan estime un accroissement de près de 14% de la « petite enfance » et, toujours à l'horizon 2070, le Brabant verra sa population « en âge scolaire » augmenter de 3,5%, alors qu'elle n'augmentera que de 1,6% en Belgique et diminuera de près de 8% en Wallonie.

## 1.4 | Perspectives de la population des moins de 18/20 ans dans le BW

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Brabant wallon comptait 83.283 habitants de moins de 18 ans, soit 20,5% de sa population totale. 14% de ceux-ci ont moins de 3 ans et 36% ont 12 ans et plus.

La population des moins de 18 ans va enregistrer une légère décroissance jusqu'en 2040, mais la tendance va s'inverser au-delà de cette date, en manière telle qu'en 2070, le Brabant wallon compterait plus de 87.500 habitants de moins de 18 ans, soit un taux de croissance de 5% par rapport à 2020.

Au niveau communal, les prévisions ont été établies pour les moins de 20 ans et ce à l'horizon 2035, où le nombre de jeunes aura diminué d'environ 2.500 unités. À l'exception d'Orp-Jauche, toutes les communes de l'est du Brabant wallon connaîtront une augmentation de leur population âgée de moins de 20 ans.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les 0-17 ans représentaient un cinquième (20,5%) de la population du Brabant wallon, une proportion équivalente à celle calculée en Wallonie (20,6%) et en Belgique (20,1%). Cette équivalence prévaut

également pour les sous-catégories : 15% de cette population des moins de 18 ans sont âgés de moins de 3 ans, 50% sont à l'âge de l'enseignement fondamental (de 3 à 11 ans) et 35% sont âgés entre 12 et 17 ans.

Estimations STATBEL / BFP au 01/04/2022

	2020	2030	2040	2050	2070
<b>0 - 17 ans</b>	<b>83.283</b>	<b>80.730</b>	<b>82.960</b>	<b>86.250</b>	<b>87.500</b>
0 - 2 ans	11.725	11.935	12.770	12.590	13.450
3 - 11 ans	41.585	39.335	41.865	43.090	43.380
12-17 ans	29.973	29.460	28.325	30.570	30.670

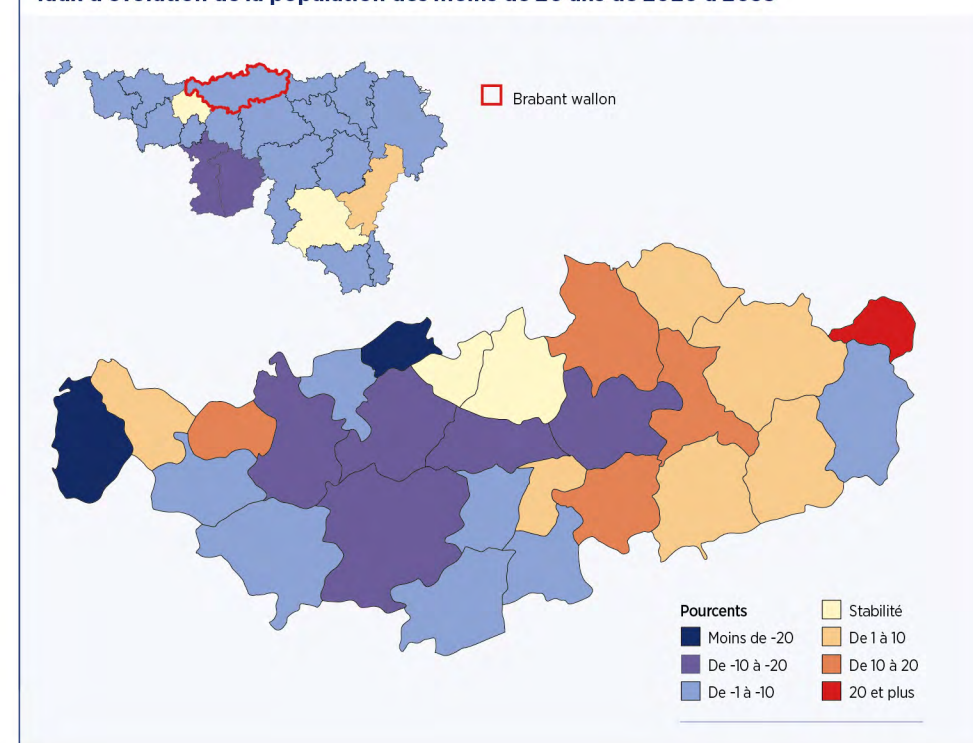
Les perspectives de la population sont le fruit d'une collaboration entre STATBEL et le Bureau fédéral du Plan. Ces perspectives sont fondées sur une connaissance détaillée de la situation démographique actuelle et sur des hypothèses relatives aux composantes du mouvement démographique que sont la mortalité, la fécondité, les migrations internes et les migrations internationales. Le détail de la méthodologie est repris dans la publication conjointe STATBEL-BFP « Perspectives démographiques 2020-2070 - scénario de référence et variantes ». Ces estimations ont, en outre, été révisées suite

à l'impact démographique de la pandémie de COVID-19. Alors que la population globale du Brabant wallon est en constante croissance entre 2020 et 2070, la population de moins de 18 ans va enregistrer une légère décroissance (-320 unités) jusqu'en 2040, principalement pour la classe des 12-17 ans. A partir de 2040, le mouvement va s'inverser, en manière telle que notre Province comptera(it) plus de 87.500 habitants de moins de 18 ans en 2070, soit une croissance d'environ 5%. Sur la même période, ce groupe aura augmenté de 3% en Belgique et aura diminué d'environ 5% en Wallonie.

En collaboration avec l'IWEPS, ces estimations ont pu être affinées au niveau communal. Elles portent, cette fois, sur les moins de 20 ans et ont été calculées à l'horizon 2035. Si le Brabant Wallon dénombrait près de 93.600 habitants de moins de 20 ans en 2020, il en compterait 91.080 en 2035, soit une baisse de plus de 2.500 unités de cette catégorie d'âge. Cette baisse est également constatée dans le tableau relatif aux perspectives de population pour la province : une baisse de 2020 à 2030, puis un vraisemblable

redressement au-delà de 2030-2035. Cette baisse du nombre de jeunes à l'horizon 2035 concerne 14 des 27 communes de la province, principalement Braine-L'Alleud, qui va perdre plus de 1.150 jeunes, ainsi qu'Ottignies-LLN, Rebecq et Lasne qui en perdront plus de 500. Par contre, 13 communes du BW, toutes situées à l'est de la Province, ainsi que Tubize et Braine-Le-Château, verront leur population des moins de 20 ans augmenter au cours des 15 prochaines années.

Taux d'évolution de la population des moins de 20 ans de 2020 à 2035



Les moins de 20 ans qui représentaient 23% de la population totale du Brabant wallon en 2020 n'en représenteront plus que 20,3% en 2035. La baisse de la représentativité des jeunes dans la population sera ainsi de l'ordre de 10%. A une exception notoire,

Hélécine, dont la représentativité des moins de 20 ans augmentera de 6,1%, la part de cette classe d'âge diminuera dans toutes les communes du BW à l'horizon 2035, principalement à Rebecq (-19,9%) et à La Hulpe (-17%).



## 1.5 | Population suivant la nationalité et l'origine

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, plus de 365.800 personnes résidant dans le Brabant wallon étaient de nationalité belge. Le BW dénombre plus de 10.160 résidents de nationalité française et près de 6.000 résidents de nationalité italienne. 76,6% des résidents du BW de nationalité belge sont d'origine belge, un pourcentage en diminution de près de 6 points de pourcentage (pp) au cours des 10 dernières années. 21% des Brabançons wallons ont une double nationalité. 84% des Brabançons wallons sont nés en Belgique, un pourcentage légèrement supérieur à la moyenne wallonne (82,3%). Les communes du sud-est de la Province comptent plus de 90% d'habitants nés en Belgique, alors que Waterloo et Ottignies-LLN en comptent moins de 76%.

Suivant la Direction générale Statistiques (STATBEL), la demande de chiffres sur la diversité de la population augmente d'année en année, tant dans le monde académique que chez les décideurs politiques. Le Conseil supérieur de la Statistique a donc confié à STATBEL la mission d'élaborer des statistiques sur l'origine de la population. Bien que les concepts puissent être statistiquement, voire philosophiquement discutables, nous nous proposons d'exploiter les chiffres disponibles en la matière pour le Brabant wallon. Cette statistique sur l'origine se base sur la nationalité actuelle, la première nationalité enregistrée de la personne ainsi que sur la première nationalité enregistrée des parents. Ces caractéristiques sont disponibles dans le Registre national des personnes physiques. Le point de départ

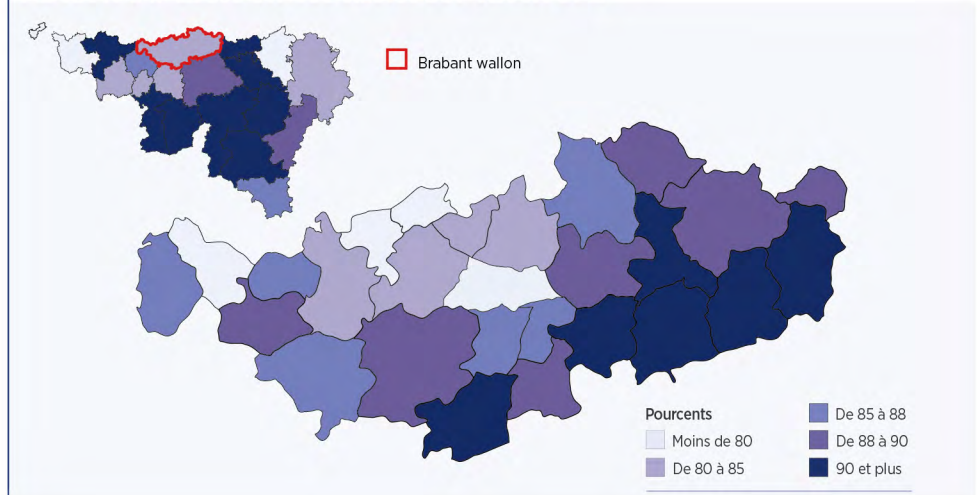
pour déterminer l'origine est la nationalité actuelle. Si elle n'est pas belge, la personne entre dans la catégorie « non-Belge ». Si la nationalité actuelle est belge, on regarde en second lieu la première nationalité enregistrée. Si elle est non belge, la personne appartient à la catégorie « Belge d'origine étrangère » et plus particulièrement à la sous-catégorie ayant une « première nationalité étrangère enregistrée ». Si la nationalité actuelle et la première nationalité enregistrée sont belges alors on examine la première nationalité enregistrée des parents. Si au moins un des parents ont une première nationalité enregistrée non belge, alors la personne appartient à la catégorie « Belge d'origine étrangère ». Enfin, les personnes qui n'appartiennent à aucune des catégories ci-dessus sont classées dans la catégorie « Belge d'origine belge ».

	Nombre au 01/01/2021	Répartition en %			
		2021			2011
		Brabant wallon	Wallonie	Belgique	Brabant wallon
<b>Belge d'origine Belge</b>	280 211	68,8	65,9	67,3	75,1
Né en Belgique	270 791	66,5	64,3	66,2	72,4
Né hors Belgique	9 420	2,3	1,6	1,1	2,7
<b>Belge d'origine étrangère</b>	85 598	21,0	23,7	20,1	16,1
Première nationalité enregistrée Belge	49 981	12,3	13,4	10,1	9,2
Première nationalité enregistrée étranger	35 617	8,7	10,2	10	6,9
<b>Non Belge</b>	41 588	10,2	10,4	12,6	8,9
Né en Belgique	8 360	2,1	2,1	2,0	1,8
Né hors Belgique	33 228	8,2	8,4	10,6	7,1
<b>Total général</b>	407 397	100	100	100	100

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Brabant wallon comptait 365.809 résidents de nationalité belge. Parmi les 41.588 résidents de nationalité étrangère, on dénombre 10.163 Français, 5.928 Italiens, 3.220 Roumains, 2.941 Portugais et 2.564 Espagnols. Notre Province compte également 4.662 résidents de nationalité d'un pays africain, 2.410 d'un pays asiatique et 1.749 d'un pays d'Amérique. Les femmes représentent 49,8% des résidents de nationalité européenne non belge, 52,4% des résidents de nationalité africaines, 55,1% des résidents de nationalité américaine et 56,2% des résidents de nationalité asiatique. Sur les 365.809 résidents de nationalité belge (d'origines belge et étrangère), 280.211 sont d'origine

belge, soit un pourcentage de 76,6%, en diminution de 5,8 points de pourcentage (pp) au cours des 10 dernières années, mais équivalent à sa valeur calculée sur l'ensemble de la Wallonie et inférieur à la moyenne Belge (73,6%). 85.598 personnes ont la double (voire la multiple) nationalité, soit 21,0% de la population, chiffre en hausse d'environ 5 pp par rapport à 2011. 58,4% d'entre eux ont opté pour la nationalité belge, comme première nationalité. 20% des non Belges sont nés en Belgique. Il faut signaler que l'« origine étrangère » ne remonte qu'à la première génération et concerne donc les personnes dont au moins un des parents est d'origine étrangère.

Part de la population née en Belgique au 1<sup>er</sup> janvier 2021

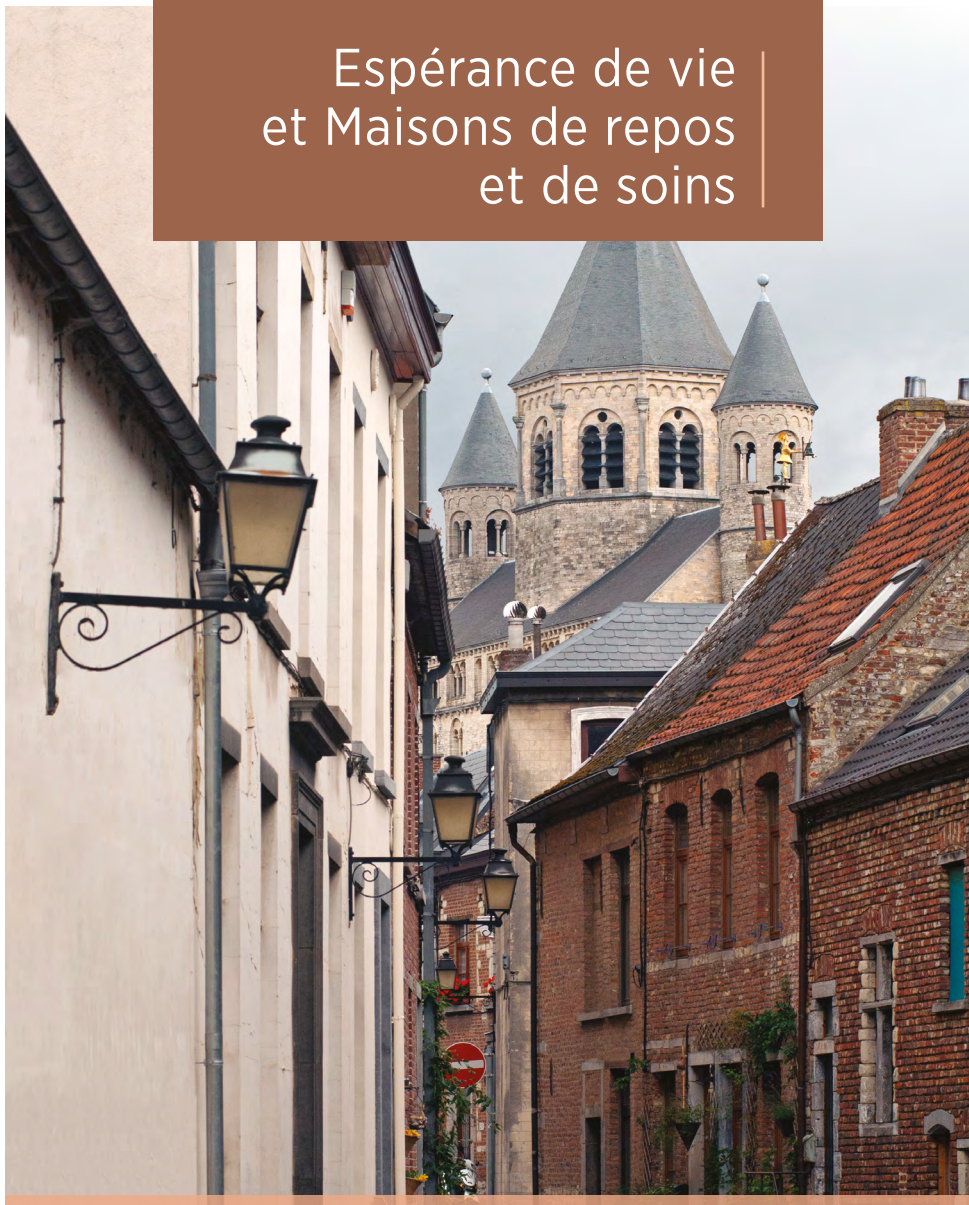


84% de la population résidant dans le BW est née en Belgique. En Wallonie, dont la moyenne est de 82,3%, cette proportion va de moins de 80% à Arlon, Tournai-Mouscron et Liège, à plus de 92% à Dinant et à Waremmé. A titre d'information, 53,7% de la population de la Région bruxelloise est née en Belgique, ce qui est le cas de plus de 95% de la région de Dixmude. Villers-La-Ville et les communes du sud-est de la Province (Walhain, Perwez, Ramillies, Orp-Jauche et Incourt) comptent proportionnellement

plus de résidents nés en Belgique, alors qu'à Waterloo et Ottignies-LLN, cette proportion est inférieure à 76%. La communauté de résidents de nationalité française est proportionnellement plus représentée à La Hulpe, Waterloo et Ottignies-LLN que sur l'ensemble de la Province. C'est le cas aussi de la Communauté italienne à Tubize, marocaine à Court-Saint-Etienne et Wavre, portugaise à Braine-L'Alleud et Lasne et roumaine à Beauvechain, Grez-Doiceau et Nivelles.

# CHAPITRE 2

## Espérance de vie et Maisons de repos et de soins



### Indicateurs clés

#### 2.1. | Mortalité et espérance de vie

Avec 4.084 unités, le Brabant wallon a enregistré en 2020 près de **600 décès de plus** qu'en 2019. La courbe semble néanmoins repartir à la baisse, pour atteindre 3.669 décès en 2021, niveau équivalent à ceux enregistrés « avant COVID ». En enregistrant globalement moins de 10 décès pour 1.000 habitants (9,0 en 2021), **le taux de mortalité** du Brabant wallon affiche depuis 2015 un résultat meilleur que celui mesuré en Wallonie (10,7) et en Belgique (9,8). Il en va de même pour les **espérances de vie** masculine (79,5 ans) et féminine (84,1 ans) largement supérieures aux taux wallons (81,6 ans pour les femmes et 76,3 ans pour les hommes).

#### 2.2. | Les maisons de repos (MR) et les maisons de repos et de soin (MRS)

En 2021, on dénombrait **4.736 lits disponibles en MR/MRS** dans le Brabant wallon, soit une augmentation de 433 unités (+10,1%) depuis 2009, alors qu'en Wallonie, ce nombre diminuait, sur la même période, de 2,6%. **Cet accroissement du nombre total de lits de 2009 à 2021 ne suit cependant pas la courbe du vieillissement de la population** et l'offre en lits MR/MRS pour 1.000 habitants âgés de 80 ans et plus a diminué de 17,6%, en passant de 261 à 215 lits. En Wallonie, elle baissait de 13,4%. L'offre, en termes de nombre de lits pour 1.000 hab. de 80 ans et plus, a augmenté dans les communes du sud de la Province, à l'exception de Chastre. Elle a diminué pour 17 communes du BW mais **Genappe, Court-Saint-Etienne et Beauvechain, qui étaient couvertes en 2009, ne disposent désormais d'aucun lit en MR/MRS.**

## 2.1 | Mortalité et espérance de vie dans le Brabant wallon

Avec 4.084 unités, le Brabant wallon a enregistré en 2020 près de 600 décès de plus qu'en 2019. La courbe semble néanmoins repartir à la baisse, pour atteindre 3.669 décès en 2021, niveau équivalent à ceux enregistrés « avant COVID ».

En enregistrant globalement moins de 10 décès pour 1.000 habitants (9,0 en 2021), le taux de mortalité du Brabant wallon affiche depuis 2015 un résultat meilleur que celui mesuré en Wallonie (10,7) et en Belgique (9,8).

Il en va de même pour les espérances de vie masculine (79,5 ans) et féminine (84,1 ans) largement supérieures aux taux wallons (81,6 ans pour les femmes et 76,3 ans pour les hommes).

Dans l'édition 2021 du « Brabant wallon en chiffres », nous avons développé un indicateur relatif aux décès enregistrés en 2020. Il s'agissait alors de chiffres provisoires, mais il s'avère que le Brabant wallon

a enregistré environ 600 décès de plus en 2020 qu'en 2019. Les données disponibles pour 2021 sont provisoires, mais il semblerait que la courbe est repartie à la baisse pour en revenir à son niveau d'avant crise sanitaire.

	Nombre de décès dans le BW	Évolution (2015=100)			Taux de mortalité		
		Brabant wallon	Wallonie	Belgique	Brabant wallon	Wallonie	Belgique
2015	3.673	100,0	100,0	100,0	9,4	10,9	9,9
2016	3.673	95,3	97,9	97,8	8,9	10,6	9,6
2017	3.501	99,3	97,9	99,2	9,2	10,5	9,7
2018	3.648	96,8	98,6	100,1	8,9	10,6	9,7
2019	3.556	95,0	96,2	98,4	8,7	10,3	9,5
2020	3.488	111,2	115,6	114,8	10,1	12,3	11,1
2021*	4.084	99,9	100,4	101,7	9,0	10,7	9,8

\* Estimations

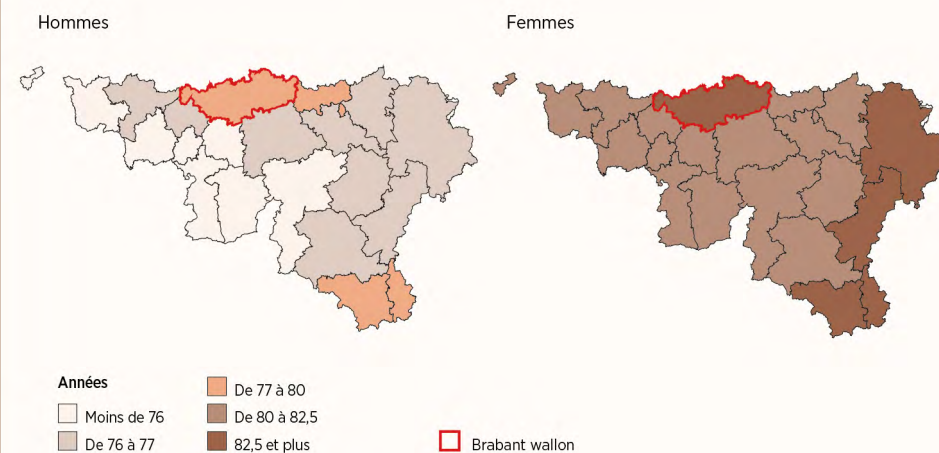
Deux indicateurs permettent de relativiser les chiffres des décès observés dans le Brabant wallon. **L'indicateur d'évolution**, calculant le nombre de décès annuels par rapport à une valeur initiale (ici 2015) fait apparaître une première décroissance significative de 2015 à 2016, décroissance constatée également aux niveaux régional et national, mais dans une moindre mesure. Le nombre de décès, reparti à la hausse de 2016 à 2017, atteint son plus bas niveau en 2019, niveau inférieur de ceux constatés pour les

décès en Wallonie et en Belgique. L'impact de la crise sanitaire sur les décès en 2020 semble avoir été moindre dans le BW qu'en Wallonie et en Belgique et les estimations pour 2021 sont encourageantes. **Le taux de mortalité**, qui rapporte le nombre de décès à la population moyenne de l'année sont globalement positifs pour le Brabant wallon qui, à part l'année 2020, affiche un score de moins de 10 décès pour 1.000 habitants, score toujours inférieur à ceux observés en Wallonie et en Belgique.

**L'espérance de vie** se définit comme le nombre moyen d'années qu'il reste à vivre à un individu ayant un âge donné, en supposant que les taux de mortalité mesurés au moment du calcul persistent au cours du temps. Le calcul se fait sur plusieurs années, afin d'obtenir une estimation plus stable. L'espérance de vie peut se calculer à la naissance ou à tout âge. Calculée sur une moyenne des observations 2011-2020 et révisée en 2021, suite à la crise sanitaire, la moyenne nationale est ainsi estimée à 80,8 ans et régionale à 79,0 ans.

L'espérance de vie des femmes est supérieure d'environ 5% à celle des hommes. Tant chez les hommes (79,5 ans) que chez les femmes (84,1 ans), l'espérance de vie dans le Brabant wallon est supérieure à l'ensemble de celles mesurées dans les autres arrondissements wallons. Les cartes ont été construites sur la même échelle pour les taux masculin et féminin et font apparaître que les espérances de vie les plus élevées, outre dans le Brabant wallon, sont localisées dans le sud-est de la Wallonie.

### Espérance de vie à la naissance - Calculs sur la période 2011-2020



Au plan communal, l'espérance de vie masculine est inférieure à 79 ans à Ittre, Jodoigne et Mont-Saint-Guibert, et est supérieure à 83 ans à Waterloo, Lasne et Chaumont-Gistoux. Pour ce qui est des taux féminins, l'espérance de vie est inférieure à 83,5 ans à Ittre et Mont-Saint-Guibert

et est supérieure à 87 ans à Incourt, Waterloo et surtout Court-Saint-Etienne où l'espérance de vie des femmes est de 88,4 ans. L'écart entre les espérances de vie masculine et féminine va de 1,9 ans à Chaumont-Gistoux et plus de 6 ans à Court-Saint-Etienne, Hélécinne et Jodoigne.

## 2.2 | Les maisons de repos (MR) et les maisons de repos et de soin (MRS) dans le Brabant wallon

En 2021, on dénombrait 4.736 lits disponibles en MR/MRS dans le Brabant wallon, soit une augmentation de 433 unités (+10,1%) depuis 2009, alors qu'en Wallonie, ce nombre diminuait, sur la même période, de 2,6%. Cet accroissement du nombre total de lits de 2009 à 2021 ne suit cependant pas la courbe du vieillissement de la population et l'offre en lits MR/MRS pour 1.000 habitants âgés de 80 ans et plus a diminué de 17,6%, en passant de 261 à 215 lits. En Wallonie, elle baissait de 13,4%.

L'offre, en termes de nombre de lits pour 1.000 hab. de 80 ans et plus, a augmenté dans les communes du sud de la Province, à l'exception de Chastre. Elle a diminué pour 17 communes du BW et Genappe, Court-Saint-Etienne et Beauvechain, qui étaient couvertes en 2009, ne disposent désormais d'aucun lit en MR/MRS.

Une **maison de repos (MR)** est un établissement, quelle qu'en soit la dénomination, destiné à l'hébergement de personnes âgées qui y ont leur résidence habituelle et y bénéficient, en fonction de leur dépendance, de services collectifs familiaux, ménagers, d'aide à la vie journalière et de soins infirmiers ou paramédicaux. **La maison de**

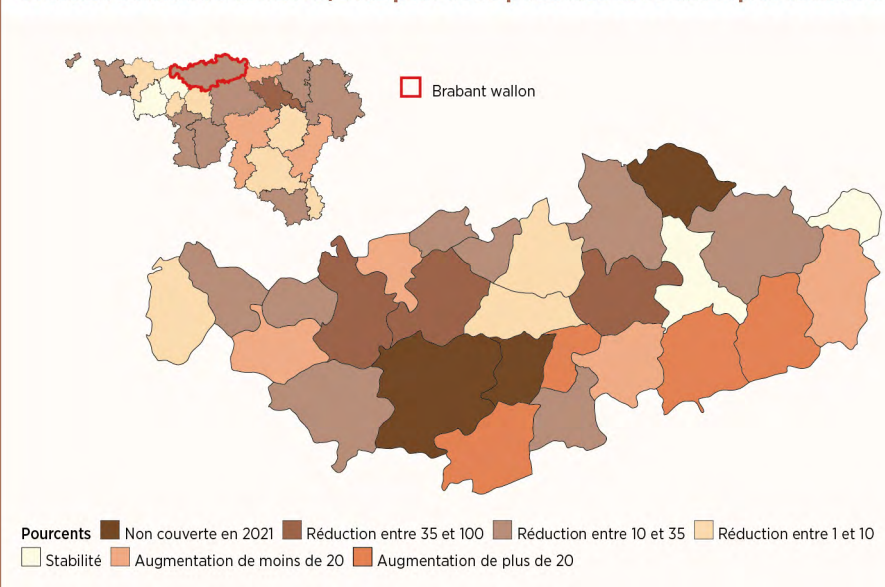
**repos et de soins (MRS)** est la maison de repos qui organise la dispensation d'un ensemble de soins permettant de raccourcir le séjour en hôpital ou de l'éviter. Le nombre de lits est une mesure de l'offre à un moment donné et ces lits ne sont pas nécessairement occupés.

Nombre total de lits	Maisons de repos	Maisons de repos et de soins	Total MR/MRS
<b>Brabant wallon</b>			
Nombre Total en 2021	2 291	2 445	4 736
Pour 1000 personnes de 60 ans et plus	22	23	45
Pour 1000 personnes de 80 ans et plus	104	111	215
Accroissement en % depuis 2009	-13,1	46,8	10,1
<b>Wallonie</b>			
Pour 1000 personnes de 60 ans et plus	25	25	50
Pour 1000 personnes de 80 ans et plus	122	125	246
Accroissement en % depuis 2009	-21,6	27,7	-2,6

En 2021, on dénombrait 4.736 lits disponibles en maisons de repos (MR) et en maisons de repos et de soins (MRS). L'offre a ainsi augmenté de 433 unités (+10,3%) depuis 2009. Sur la même période, il diminuait en Wallonie de 2,6%, en passant 47.394 unités en 2009 à 46.179 en 2021. Alors que, dans le BW, le nombre de lits en MRS passait de 1.666 unités en 2009 à 2.445 en 2021 (+46,8%), le nombre de lits en maisons de repos (MR) diminuait, sur la même période, de 13,1%, en passant de 2.637 à 2.291 lits disponibles. Néanmoins, au vu du vieillissement de la population, l'offre relative de MR et MRS est en forte diminution puisqu'en 2021, elle représente 215 lits pour 1.000 habitants de 80 ans et plus, alors qu'en 2009, elle en représentait 261.

Dans la suite du texte, nous parlerons de « Couverture en MR / MRS » l'offre de lits MR/MRS pour 1.000 habitants de 80 ans et plus. La couverture en MR/MRS du Brabant wallon est en baisse de 17,6%, alors qu'elle diminue de 13,4% en Wallonie. Elle concerne principalement le nombre de lits MR (-35% dans le BW, contre -29,9% pour l'ensemble de la Wallonie). La couverture en MRS est, quant à elle en légère croissance. En passant de 109 en 2009 à 125 en 2021, elle a augmenté de 9,9%, croissance néanmoins inférieure à celle calculée pour l'ensemble de la Wallonie (+14,7%). Alors que la couverture en MR/MRS est stable à Mons et à Soignies, elle est en baisse partout en Wallonie, à l'exception de Dinant, Waremme et surtout Bastogne, où elle a augmenté de 11,1% entre 2009 et 2021.

Évolution du nombre de lits MR / MRS pour 1.000 personnes de 80 ans et plus de 2009 à 2021

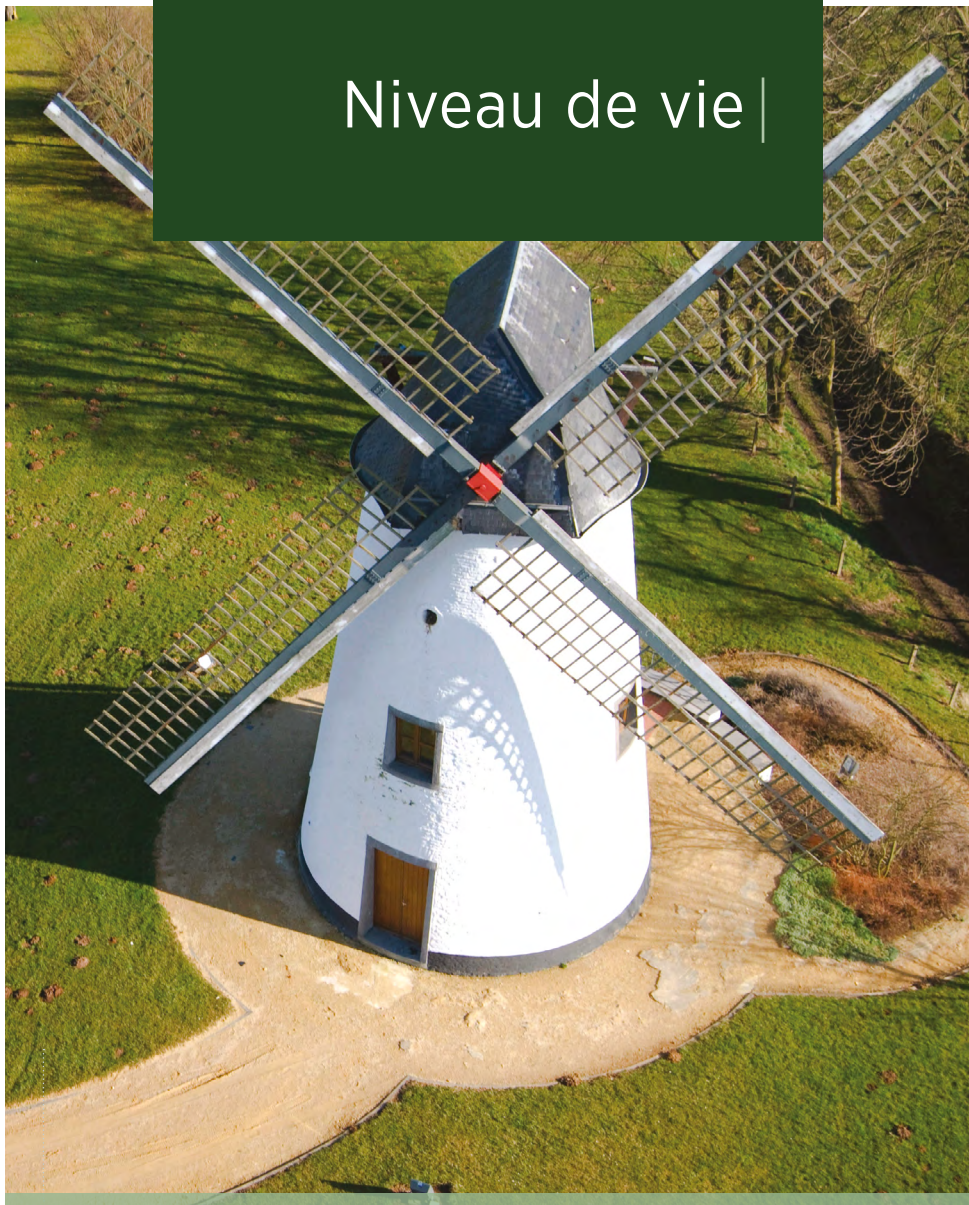


À l'exception de Chastre (-25,7%), toutes les communes du sud de la Province, de Villers-La-Ville à Orp-Jauche voient leur couverture en MR/MRS augmenter entre 2009 et 2021, principalement à Mont-Saint-Guibert, où la couverture passe de 370 en 2009 à 496 en 2021, Perwez, où elle passe de 326 à 429 et à Ramillies qui ne disposait d'aucun

lit MR/MRS en 2009 et en compte 82 en 2021. La baisse de couverture en lits MR/MRS concerne 17 communes du Brabant wallon, principalement à Genappe, Court-Saint-Etienne et Beauvechain, 3 communes couvertes en 2009, mais qui, désormais, ne comptent plus aucun lit en MR/MRS.

# CHAPITRE 3

## Niveau de vie |



## Indicateurs clés

### 3.1. | Évolution des revenus déclarés à l'IPP

En 2020, 225.325 contribuables du Brabant wallon **ont déclaré à l'IPP** un montant total de près de 9,1 milliards d'euros. 53,1% de ces contribuables déclaraient un revenu annuel de moins de 30.000 euros, alors que 24,9% en déclaraient plus de 50.000. Le **revenu annuel médian** du Brabant wallon, d'un montant de 28.104€, est en constante augmentation de 530€ par an depuis 2006. Le différentiel de ce revenu annuel médian est de +3.300€ par rapport à la Wallonie et de +1.700€ par rapport à la Belgique.

### 3.2. | Dispersion des revenus déclarés à l'IPP. Coefficients interquartiles des revenus nets imposables

Comme estimateur de la dispersion des revenus, l'**écart interquartile** mesure l'écart en euros entre le premier et le troisième quartiles de la distribution des revenus fiscaux déclarés à l'IPP. Cette valeur rapportée à la médiane définit le **coefficient interquartile**. En 2019, l'écart interquartile du BW était de 32.412€, contre 24.003€ en Wallonie et 26.189€ en Belgique. L'arrondissement de Nivelles est l'arrondissement belge où l'on **mesure le plus haut coefficient interquartile (120%)**.

### 3.3. | Revenus des ménages suivant les comptes régionaux

Suivant **les comptes régionaux**, le **revenu des ménages** résidant dans le Brabant wallon était estimé en 2019 à 10,8 Milliards d'euros, soit un revenu moyen par habitant de 26.674,4 euros. En 2019, Le BW est la province belge où les **3 composantes du revenu des ménages par habitant** étaient les plus élevées en 2019, juste derrière le Brabant flamand. Les **salaires et traitements bruts** représentaient dans le BW 78,8% de la rémunération, alors qu'ils ne représentaient que 74,4% de la rémunération. **Les revenus de la propriété**, de l'ordre de 2.978,8 euros par habitant dans le BW, y étaient en 2019 supérieurs de 16,8% aux revenus belges et supérieurs de 53,7% aux revenus correspondants en Wallonie. **Les cotisations sociales à charge des employeurs** représentent 26,2% du revenu des ménages.

### 3.4. | Rémunérations des salariés

En 2021, l'ONSS a enregistré un montant annuel de 5.768 millions d'euros de revenus bruts des 131.460 salariés résidant dans le BW, soit **un salaire brut annuel moyen (SAM)** d'environ 43.880 euros, montant supérieur au SAM wallon de plus de 8.800 euros. Toujours en 2021, **le SAM des femmes** du Brabant wallon représentait 78,1% du SAM des hommes, le pourcentage le plus faible de l'ensemble de la Wallonie, où il représentait 82,1%.

### 3.5. | Endettement des ménages

En 2021, **425.928 crédits** étaient enregistrés dans le Brabant wallon et concernaient **355.317 emprunteurs**. 11% de ces crédits étaient des nouveaux crédits accordés en cours d'année. Le **montant moyen des nouveaux prêts octroyés en 2021 était de 71.185€** dans le Brabant wallon. Ce montant moyen, calculé pour tous types de crédit, est partout supérieur au montant moyen des crédits octroyés en Wallonie et en Belgique. Un montant moyen de 19.670€ de **crédits à été consenti par ménage** du Brabant wallon en 2021, dont 83% de prêts hypothécaires, 12% de prêts à tempérament et 4% d'ouvertures de crédit.

### 3.6. | Risque de pauvreté

Il s'avère qu'en Wallonie, les écarts sont relativement prononcés entre **le Hainaut qui a le taux de pauvreté le plus élevé et le Brabant wallon qui a le taux le plus faible**. Néanmoins, **l'indicateur SMD (taux de privation matérielle sévère)** confère, en 2022, au **Brabant wallon le taux le plus élevé des 11 provinces belges** (12,2%), en hausse de 8,8% depuis 2019.

## 3.1 | Évolution des revenus déclarés à l'IPP

En 2020, 225.325 contribuables du Brabant wallon ont déclaré un montant total de près de 9,1 milliards d'euros. 53,1% de ces contribuables déclaraient un revenu annuel de moins de 30.000 euros, alors que 24,9% en déclaraient plus de 50.000.

Le revenu annuel médian du Brabant wallon, d'un montant de 28.104€, est en constante augmentation de 530€ par an depuis 2006. Le différentiel de ce revenu annuel médian est de +3.300€ par rapport à la Wallonie et de +1.700€ par rapport à la Belgique.

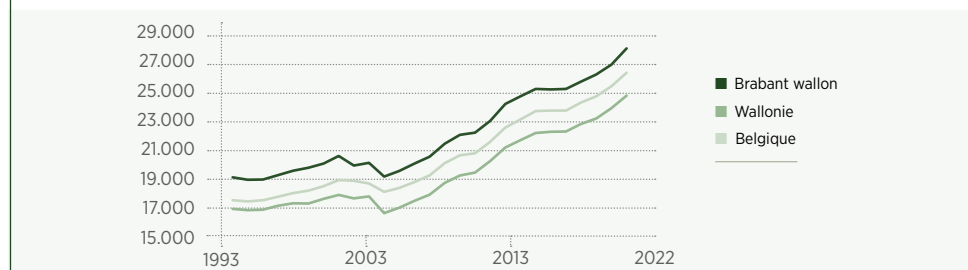
En 2020, le revenu annuel médian allait de moins de 26.500€ à Tubize, Jodoigne et Ottignies-LLN à plus de 30.500€ à Villers-La-Ville et Walhain. L'augmentation de ce revenu annuel médian, entre 2006 et 2020, concerne les mêmes communes et va de 6.837€ à Tubize à 9.182€ à Walhain.

2 47.843 déclarations fiscales concernaient les revenus des résidents du Brabant wallon en 2020. Parmi celles-ci, 225.325 déclaraient un revenu non nul, pour un montant total de 9.159.110.604 euros. 53,1% de ces déclarations fiscales déclaraient un revenu annuel inférieur à 30.000 euros. Ce type de déclarations est en moins forte diminution, depuis 2006, dans le BW (-13,6%)

qu'en Wallonie (-16,8%) et qu'en Belgique (-17,6%). 22,5% de ces déclarations concernent un montant compris entre 30.000 et 50.000. Le nombre de déclarations fiscales d'un montant de revenus annuels supérieur à 50.000 euros (56.008, 24,8% du total) est en augmentation de 81,9% depuis 2006. Cet accroissement est inférieur à celui mesuré en Wallonie (+110,2%) et en Belgique (+111,3%).

Nombre de déclarations fiscales d'un montant > 0 euros	Nombre total en 2020	Accroissement (en %) de 2006 à 2020		
		BW	Wallonie	Belgique
Total	225 325	10,9	5,3	7,1
De moins de 30,000 euros	119 631	-13,6	-16,8	-17,6
De 30,000 à 50,000 euros	49 686	46,6	56,7	55,6
De 50,000 euros et plus	56 008	81,9	110,2	111,3

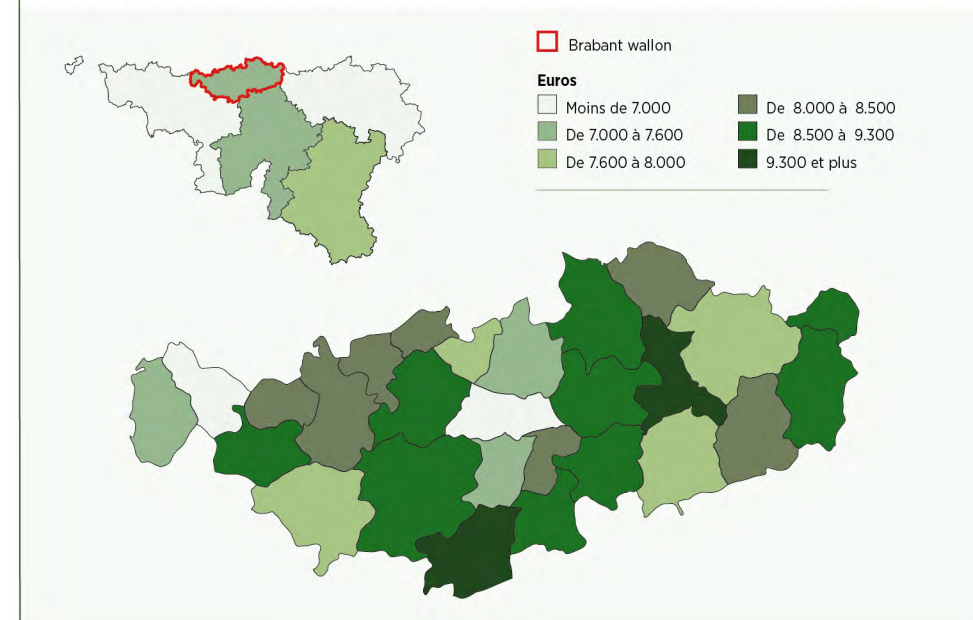
### Évolution (en euros) du revenu médian de 1994 à 2020



En 2020, la moitié des déclarations fiscales déposées dans le Brabant wallon étaient d'un montant annuel inférieur à 28.104€ et donc 50% déclaraient des revenus supérieurs à ce montant. Après une première augmentation de ce revenu médian de 1994 à 2001, celui-ci a baissé jusqu'en 2004, pour alors entamer une croissance régulière, de l'ordre de 530€/an. Le différentiel de revenus médians, positif par rapport à la Wallonie et à la Belgique, est resté relativement constant, de l'ordre de 3.300 euros pour la Wallonie et 1.700 euros pour la Belgique.

C'est donc logiquement par rapport à l'année 2006 que nous analyserons la structure géographique de l'évolution du revenu médian. En passant de 18.991€ en 2006 à 28.104€ en 2020, le revenu médian du BW a augmenté de 9.113€. Sur la même période, il augmentait de 7.936€ en Wallonie et de 8.933€ en Belgique. L'augmentation en Wallonie va de 6.570€ dans le Hainaut à 7.720€ dans la province de Luxembourg.

### Accroissement de 2006 à 2020 du revenu médian des déclarations fiscales



Le revenu annuel médian du BW qui, en 2020, va de moins de 26.500€ à Tubize (25.550€) et Ottignies-LLN à plus de 30.500€ à Villers-la-Ville et Walhain (30.813€) a augmenté, de 2006 à 2020, de moins de 7.000€ à Tubize et Ottignies-LLN, à plus de 9.250€ à Chastre, Incourt et Villers-La-Ville (9.502€). Signalons que Lasne, qui a le revenu moyen par déclaration fiscale le plus élevé de Wallonie (52.372€) n'a un revenu médian que

de 30.365€. Alors qu'en moyenne dans le BW, 24,8% des contribuables déclarent un revenu annuel supérieur à 50.000€, ce pourcentage est de 29,8% dans la cité Lasnoise. Les statistiques des revenus par quartier publient des chiffres du revenu annuel médian allant de 7.668€ au quartier du Biéreau à Ottignies-LLN à 80.528€ au quartier du Chabut à Beauvechain.

### 3.2 | Dispersion des revenus déclarés à l'IPP.

#### Coefficients interquartiles des revenus nets imposables

Comme estimateur de la dispersion des revenus, l'écart interquartile mesure l'écart en euros entre le premier et le troisième quartiles de la distribution des revenus fiscaux déclarés à l'IPP. Cette valeur rapportée à la médiane définit le coefficient interquartile, qui permet de comparer des distributions de médianes différentes.

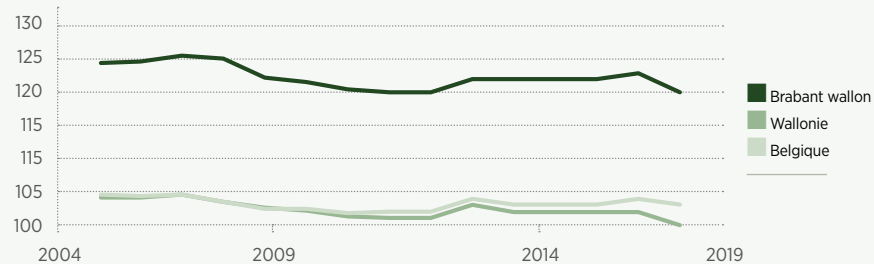
En 2019, l'écart interquartile du BW était de 32.412€, contre 24.003€ en Wallonie et 26.189€ en Belgique. L'arrondissement de Nivelles est l'arrondissement belge où l'on mesure le plus haut coefficient interquartile (120%), bien loin devant les arrondissements limitrophes du Grand-Duché du Luxembourg et les arrondissements constituant le Brabant flamand. 14 communes dépassent cette valeur provinciale, principalement Waterloo, Rixensart, Walhain, Chaumont-Gistoux et surtout Lasne, qui affiche un coefficient interquartile de 144%

Pour mesurer la dispersion de la distribution des revenus, les déclarations fiscales (total des déclarations individuelles et des déclarations communes) sont classées par ordre croissant de revenu et réparties en 4 parts égales séparées par 3 quartiles (Q1 : 25% des déclarations ont un revenu inférieur à Q1, Q2 = revenu médian : 50% des déclarations ont un revenu inférieur à Q2, Q3= 75% des déclarations ont un revenu inférieur à Q3). Les déclarations

avec revenus imposables nuls ne sont pas prises en compte dans les calculs. La différence interquartile mesure l'écart entre le troisième et le premier quartile. Le coefficient interquartile rapporte la différence interquartile à la médiane :  $(Q3-Q1)/Q2$ . Plus le coefficient interquartile est élevé, plus le degré d'inégalité de revenu est élevé. Comme il se réfère à la valeur médiane, il permet de comparer la dispersion de séries dont les valeurs médianes sont fort différentes

2019	Différence interquartile	Coefficient interquartile
Brabant wallon	32.412	120
Wallonie	24.003	100
Belgique	26.189	103

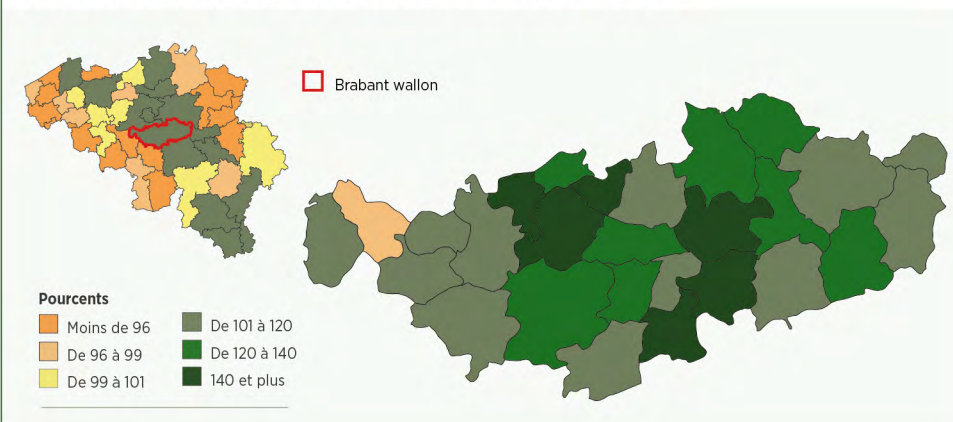
#### Évolution du Coefficient interquartile de 2005 à 2019



En 2019, le montant déclaré par 56.390 déclarations fiscales remplies (un quart du total) dans le Brabant wallon était inférieur à 10.770€. Ce premier quartile était de 11.940€ en Wallonie et de 12.380€ en Belgique. Par contre, le troisième quartile était de 43.182€ dans le BW, contre 35.943€ en Wallonie et 38.569€ en Belgique. Comme le revenu médian, l'écart interquartile est donc très important dans le BW. En rapportant cet écart interquartile à la médiane, on obtient le coefficient interquartile. Ce coefficient permet des comparaisons inter-régionales et intertemporelles des écarts de revenus, en ne tenant pas compte des niveaux différents de médianes. Le coefficient interquartile du Brabant wallon est resté relativement stable depuis 2005, de l'ordre de 123%. On enregistre une légère baisse entre 2018 et 2019. Le différentiel par rapport à la Wallonie et à la Belgique est également relativement stable, de l'ordre de 20%.

D'une valeur de l'ordre de 120% (écart : 32.412 et médiane : 26.976), le coefficient interquartile du BW était en 2019 le plus élevé de l'ensemble des 43 arrondissements belges. Les suivants sont les 2 arrondissements à la frontière luxembourgeoise (Arlon : 113% et Virton : 112%) et des 2 arrondissements du Brabant flamand (Louvain et Halle-Vilvorde : 111%). Le coefficient interquartile de Charleroi, La Louvière et Maaseik est inférieur à 90%. Cette particularité du BW par rapport à l'ensemble des arrondissements belges nous pose question. Elle s'explique en partie par la proximité de la métropole bruxelloise et la disparité des revenus qu'elle implique mais des études complémentaires devraient être menées pour valider et tenter d'expliquer ce constat qui subsiste depuis de nombreuses années. Quantitativement, les revenus médians communaux vont de 24.928€ à 39.917€, les revenus médians par quartier vont de moins de 8.000 euros à plus de 60.000 euros, le premier quartile des revenus communaux va de 8.417€ à 12.816€ et le troisième quartile va de 36.806€ à 49.993€.

#### Coefficients interquartiles des revenus déclarés à l'IPP en 2019



Au niveau communal, nous avons repris dans des couleurs chaudes (orange et jaune), les communes dont le coefficient interquartile est inférieur à la moyenne provinciale (120%). Parmi ces communes, on retrouve Rebecq (110%), Nivelles et Hélécine (107%) et Tubize (98%). 14 communes affichent un coefficient interquartile supérieur à la moyenne provinciale, dont Waterloo (130%), Rixensart et Walhain (132%), Chastre (139%), Chaumont-Gistoux

(142%) et Lasne (144%), qui donnent des résultats supérieurs à 130%. Dans cette dernière commune, en 2019, un quart des déclarations fiscales non nulles déclaraient des revenus inférieurs à 7.800 euros, alors qu'un autre quart en déclarait un montant supérieur à 49.120 euros. Les revenus médians étaient compris entre 7.128€ et 10.258€ en 1977, 17.751€ à 22.419€ en 2000 et 20.877€ à 24.158€ en 2010.

## 3.3 | Revenus des ménages suivant les comptes régionaux

Suivant les comptes régionaux, publiés par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), le revenu des ménages résidant dans le Brabant wallon était estimé en 2019 à 10,8 Milliards d'euros, soit un revenu moyen par habitant de 26.674,4 euros.

En 2019, les salaires et traitements bruts représentaient dans le BW 78,8% de la rémunération, alors qu'ils ne représentaient que 74,4% de la rémunération en Wallonie et 74,9% en Belgique. Les revenus de la propriété, de l'ordre de 2.978,8 euros par habitant dans le BW, y étaient en 2019 supérieurs de 16,8% aux revenus belges et supérieurs de 53,7% aux revenus correspondants en Wallonie.

Le BW est la province belge où les 3 composantes du revenu des ménages par habitant étaient les plus élevées en 2019, juste derrière le Brabant flamand.

Peu de chiffres sont disponibles à un niveau infrarégional dans les statistiques de comptes régionaux de l'ICN. Il nous a néanmoins paru intéressant de présenter les chiffres que publie la Banque Nationale de Belgique, qui concernent les revenus des ménages. Suivant la terminologie SEC, les revenus des ménages (au lieu de résidence) sont constitués de la rémunération des salariés et des indépendants, ainsi que des revenus de la propriété. La rémunération des salariés (SEC 4.02 / D1) se définit comme le total

des rémunérations en espèces ou en nature que versent les employeurs à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers au cours de la période de référence des comptes. La rémunération des salariés est ventilée en « Salaires et traitements en espèces ou en nature » (D11) et en « Cotisations sociales à la charge des employeurs » (D12). Les « Revenus de la propriété » (D4) sont les revenus que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle.

Revenus des ménages en 2019	Total en Mio d'euros	Par habitant (en euros)			Evolution 2015-2019 (en %)		
		Brabant wallon	Wallonie	Belgique	Brabant wallon	Wallonie	Belgique
Rémunération des salariés (D.1) dont	9 626,2	23.668,	18.962,3	21.025	11,9	11,7	12,8
Salaires et traitements bruts (D.11)	7 107,9	17 476,7	14 106,8	15 742,8	14,6	13,9	15,1
Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	2 518,4	6 192,2	4 855,5	5 282,2	4,9	6,0	6,5
Revenus de la propriété (D.4)	1 211,5	2 978,8	1 949,3	2 549,3	7,7	3,5	2,5

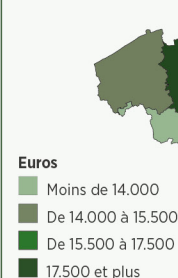
En 2019, le revenu des ménages résidant dans le Brabant wallon était estimé à 10,8 milliards d'euros, soit 26.674,4 euros par habitant. Ce revenu moyen par habitant était estimé à 23.574,3 euros pour la Belgique et à 20.911,6 euros en Wallonie.

La rémunération des salariés (et des indépendants), (soit le poste D1 de la nomenclature SEC) était de 23.668,6 euros dans le Brabant wallon, en augmentation de 11,9% au cours des 5 dernières années. Le même poste SEC était estimé à 18.962,3 euros pour l'ensemble de la Wallonie (+11,7% au cours des 5 dernières années) et de 21.025 euros en Belgique (en augmentation de 12,8% depuis 2015). Les salaires et traitements bruts représentaient dans le BW 78,8% de la rémunération, alors qu'ils

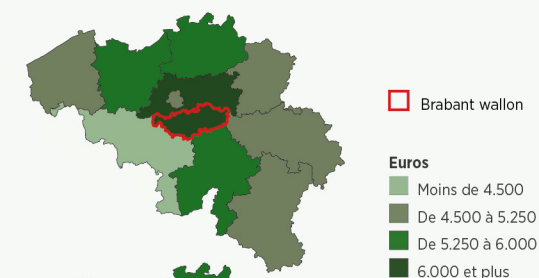
en représentaient 74,4% en Wallonie et 74,9% en Belgique et donc les revenus issus des cotisations sociales à charge des employeurs représentent une plus faible proportion des revenus totaux dans le Brabant wallon (21,2%) qu'en Wallonie (25,6%) et en Belgique (25,1%).

Les revenus de la propriété, d'un montant total de 1,2 milliards d'euros peuvent être estimés à 2.978,8 euros par habitant, de 16,8% supérieurs aux 2.549,3 euros calculés pour l'ensemble de la Belgique et de 53,7% supérieurs aux 1.949,3 euros calculés pour la Wallonie. En outre, ce revenu est, dans le Brabant wallon, en hausse de 7,7% depuis 2015, alors qu'il n'était en hausse que de 3,5% en Wallonie et de 2,5% en Belgique, sur la même période.

Salaires et traitements bruts par habitant en 2019



Cotisations sociales à charge des employeurs par habitant en 2019



Principales composantes du revenu annuel des ménages du BW en 2019 (suivant la nomenclature SEC):

- Salaires et traitements bruts: 7.107,9 Mio d'€
- Cotisations sociales: 2.517,8 Mio d'€
- Revenus de la propriété: 1.1211 Mio d'€

Revenus de la propriété par habitant en 2019



Derrière le Brabant flamand, où le revenu total par habitant était de 29.703,7 euros en 2019, le BW est la province belge où les 3 composantes du revenu des ménages par habitant sont les plus élevées. Les revenus par habitant issus des salaires et traitements bruts étaient, en 2019, 38,0% supérieurs à ces mêmes revenus dans le Hainaut, 27,4% supérieurs à ceux mesurés dans la Province

de Liège, 18,9% à ceux mesurés à Bruxelles et 5,0% à ceux mesurés dans la province d'Anvers. Il en va de même pour les revenus issus des cotisations sociales (+42,5% pour le Hainaut, +32,7% pour Liège, +36,3% pour Bruxelles et +13,8% pour Anvers) et les revenus de la propriété (+66,8% pour Le Hainaut et Liège, +35,2% pour Bruxelles et +11,2% pour Anvers).



## 3.4 | Rémunérations des salariés

En 2021, l'ONSS a enregistré un montant annuel de 5.768 millions d'euros de revenus bruts des 131.460 salariés résidant dans le BW, soit un salaire brut annuel moyen (SAM) d'environ 43.880 euros, montant supérieur au SAM wallon de plus de 8.800 euros.

En passant de 37.000 en 2016 à 43.880 en 2021, la SAM brabançon a augmenté de 18,6% en 5 ans, une proportion relativement plus faible que l'augmentation wallonne (+25,3%) sur la même période.

En 2021, le SAM des femmes du Brabant wallon représentait 78,1% du SAM des hommes, le pourcentage le plus faible de l'ensemble de la Wallonie, où il représentait 82,1%. En outre, le SAM des femmes n'a augmenté que de 7.300€ au cours des 5 dernières années, alors qu'il augmentait, en moyenne en Wallonie, de 7.680€.

Le champ d'observation des statistiques utilisées dans cet indicateur concerne les employeurs et les travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. Cet assujettissement repose sur la fourniture de prestations en exécution d'un contrat de travail ou de modalités similaires à un contrat de travail (entre autres, le statut pour les agents des services publics). Les rémunérations considérées

sont celles passibles du calcul des cotisations de sécurité sociale telles qu'elles sont définies par les dispositions légales et réglementaires de l'année concernée. Ce sont les rémunérations brutes, non diminuées des charges fiscales. Le dénominateur est le nombre de travailleurs salariés selon le lieu de résidence, en moyenne annuelle. Ce dernier indicateur est disponible par sexe et par tranche d'âge sur le site de l'IWEPES.

### Rémunérations en milliers d'euros en 2021

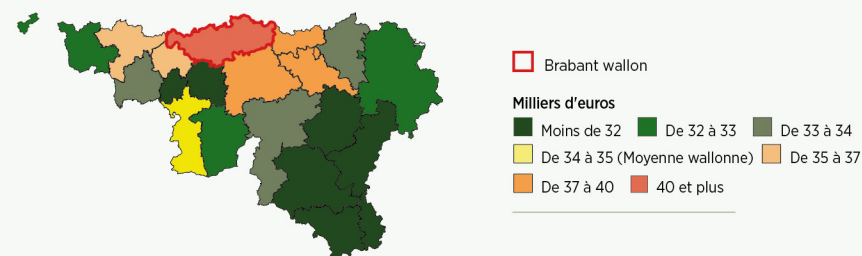
	Brabant wallon		Wallonie	
	Montant	Évolution 2016-2021	Montant	Évolution 2016-2021
<b>Total des rémunérations annuelles</b>	5 768 830,77			
<b>Rémunération annuelle moyenne par salarié</b>				
Total	43,9	+ 6,9	35,0	+ 5,6
Hommes	49,6	+ 6,5	38,5	+ 6,5
Femmes	38,7	+ 7,3	31,6	+ 7,7

La cartographie de ces indicateurs représente en jaune les arrondissements administratifs pour lesquels la valeur calculée correspond approximativement à la moyenne wallonne. Nous avons repris dans une gradation de « couleurs chaudes » (rouge, orange) les arrondissements pour lesquels la situation est « meilleure » que la moyenne wallonne et en couleurs froides (vertes) ceux dont l'observation est globalement moins bonne que la moyenne régionale.

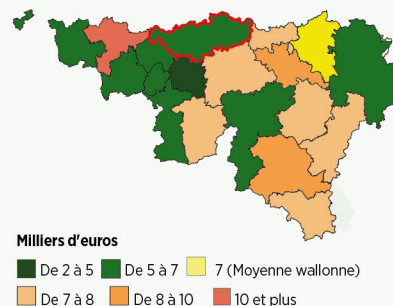
En 2021, l'ONSS a enregistré un montant annuel total de 5.768,8 millions d'euros de revenus bruts des

131.460 travailleurs salariés que compte le Brabant wallon, soit un montant moyen de 43.882 euros par salarié résidant. Ce salaire brut annuel moyen (SAM) était de l'ordre de 35.040 euros pour l'ensemble de la Wallonie. Le Brabant wallon est l'arrondissement administratif wallon où le SAM est le plus élevé, suivi des arrondissements de Waremme (38.020€) et Namur (37.540 €). Les arrondissements frontaliers du Grand-Duché du Luxembourg ont un SAM relativement faible, mais une proportion relativement importante de ces salaires sont payés au Grand-Duché.

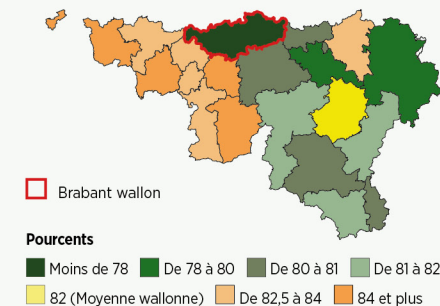
### Salaire annuel moyen (SAM) par salarié en 2021



### Évolution du salaire annuel moyen par salarié de 2016 à 2021



### Importance relative du SAM féminin par rapport au SAM masculin en 2021



Le SAM du Brabant wallon a augmenté de 6.885 euros entre 2016 et 2021 (+18,6%), alors qu'il augmentait de 7.075€ sur l'ensemble de la Wallonie (+25,3%), l'accroissement allant de 4.250€ à Charleroi à 16.740€ à Ath.

Le différentiel de SAM suivant le genre est assez interpellant. Le SAM des femmes était de 38.700€, soit 78% du SAM des hommes (49.560€) en 2021. Le différentiel brabançon est le plus important de Wallonie en valeur (10.850€) et aussi en pourcentage. Ainsi, sur l'ensemble de la Wallonie, le SAM féminin représente 82,1% du SAM masculin et ce pourcentage dépasse les 84% à Philippeville, Tournai-Mouscron, Charleroi et Mons. Il est globalement « meilleur » à la moyenne wallonne sur l'ensemble de la province de Hainaut et sur l'arrondissement de Liège. Si, comme en Wallonie le SAM des hommes a augmenté de 6.500€ de 2016 à 2021, celui des femmes n'a augmenté « que » de 7.300€ dans le BW, alors qu'il augmentait de 7.680€ en Wallonie. Une des explications à ce différentiel important de SAM pourrait être la proportion plus

importante de temps partiel (voulu ou non) chez les salariées femmes du BW (51,4% suivant l'indicateur 4.4 du « Brabant wallon en chiffres 2019 ») que chez les salariés hommes (48,5%).

Outre la ventilation par genre, l'ONSS publie le montant des revenus bruts par statut. Nous ne disposons hélas pas du nombre de salariés au lieu de résidence par statut. Néanmoins, dans le BW, 10% des 5.768,8 Millions d'euros de revenus concernent des ouvriers, alors que sur l'ensemble de la Wallonie, cette proportion est de 20%. Dans le BW, 24,8% des revenus des ouvriers concernent des femmes, alors que cette proportion est de 21,4% pour l'ensemble de la Wallonie. Ce ratio s'inverse s'il s'agit des employés, puisque 48,5% des revenus des employés salariés concernent des femmes, contre 50,6% en Wallonie. La masse salariale des ouvriers du BW a augmenté de 26,2% dans le BW de 2016 à 2021, alors qu'elle augmentait de 29,2% sur l'ensemble de la Wallonie. Pour ce qui est des employés, la masse salariale a augmenté, au cours des 5 dernières années de 40,7%, dans le BW, contre 44,4% pour la Wallonie.

## 3.5 | Endettement des ménages

En 2021, 425.928 crédits étaient enregistrés dans le Brabant wallon et concernaient 355.317 emprunteurs. 11% de ces crédits étaient des nouveaux crédits accordés en cours d'année.

Le montant moyen des nouveaux prêts octroyés en 2021 était de 71.185€ dans le Brabant wallon. Ce montant moyen, calculé pour tous types de crédit, est partout supérieur au montant moyen des crédits octroyés en Wallonie et en Belgique.

Un montant moyen de 19.670€ de crédits a été consenti par ménage du Brabant wallon en 2021, dont 83% de prêts hypothécaires, 12% de prêts à tempérament et 4% d'ouvertures de crédit.

La **Centrale des crédits aux particuliers (CCP)** est un outil de lutte contre le surendettement. Elle enregistre tous les crédits conclus dans un but privé par des personnes physiques ainsi que les éventuels défauts de paiement relatifs à ces crédits. Elle doit obligatoirement être consultée par les prêteurs avant tout octroi de crédit. **Le prêt à tempérament** est un financement accordé par les banques ou les organismes financiers à des particuliers, pour réaliser des projets en tout genre. La vente à tempérament est un crédit à la consommation dont le prix s'acquitte à travers un minimum de trois

paiements périodiques, en excluant l'acompte versé au moment de la signature du contrat. La « ligne de crédit » ou « **ouverture de crédit** » se définit comme une facilité de paiement accordée par une banque à un particulier ou à un professionnel. Pour les particuliers, les lignes de crédit les plus connues sont les réserves d'argent, associées ou non à une carte de crédit, et les autorisations de découvert. **Le prêt hypothécaire** désigne le prêt d'argent qui accompagne une hypothèque. Il porte toujours sur un bien appartenant à l'emprunteur, que ce soit celui qu'il achète grâce à ce prêt, ou bien un autre bien immobilier.

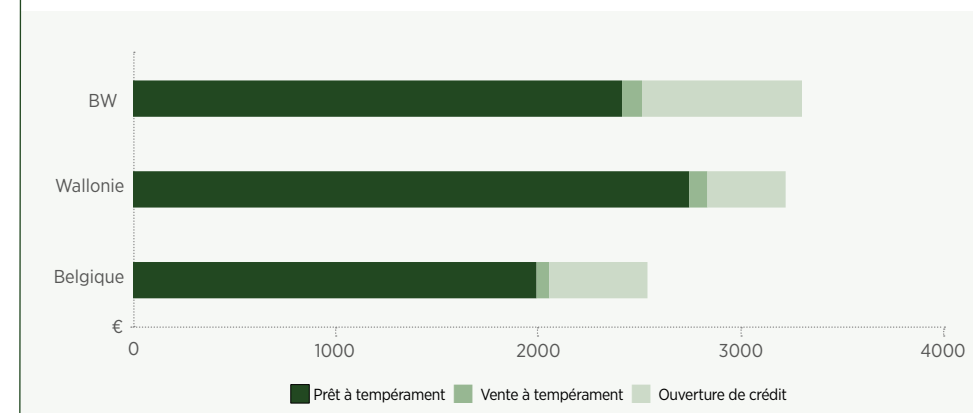
Année 2021	Nombre	Pour 100 ménages		
		BW	Wallonie	Belgique
<b>Crédits en cours</b>				
Nombre Total	425 928	252,8	239,8	208,9
Prêts à tempérament	75 655	44,9	55,0	41,2
Ventes à tempérament	5 250	3,1	6,6	3,4
Ouvertures de crédit	221 955	131,8	115,3	97,3
Prêts hypothécaires	123 068	73,1	62,9	67,1
<b>Nouveaux crédits contractés</b>				
Nombre Total	46 810	27,8	30,6	25,4
Prêts à tempérament	20 507	12,2	15,2	11,3
Ventes à tempérament	2 547	1,5	2,9	1,5
Ouvertures de crédit	6 757	4,0	4,3	3,5
Prêts hypothécaires	16 999	10,1	8,2	9,0
<b>Emprunteurs</b>				
Nombre Total	355 317	210,9	206,2	189,4
Prêts à tempérament	79 965	47,5	56,5	44,5
Ventes à tempérament	4 735	2,8	5,0	2,8
Ouvertures de crédit	164 023	97,4	87,2	81,5
Prêts hypothécaires	106 594	63,3	57,4	60,6

En 2021, 425.928 crédits étaient en cours, pour 355.317 emprunteurs localisés dans le Brabant wallon. Parmi ces **crédits en cours**, 46.810 (11%) ont été contractés en 2021. Ce pourcentage est relativement inférieur à ceux mesurés en Wallonie (12,6%) et en Belgique (12,2%).

Le **montant des crédits octroyés** n'est disponible que pour l'année à laquelle ceux-ci sont contractés. Pour les crédits plus anciens, nous ne disposons d'aucune information sur le solde restant dû. L'indicateur 3.3. du « Brabant wallon en chiffres 2019 » stipulait que le montant moyen des nouveaux prêts accordés en 2017 était de 52.250€. Il est passé à 71.185€ en 2021 (62.555€ en Belgique et 45.025€ en Wallonie). Le montant moyen des nouveaux prêts

à tempérament enregistrés dans le BW était en 2021 de 19.360€, contre 16.492€ en 2017, celui des ventes à tempérament était de 6.375€, contre 3.083€ en 2017, ceux des ouvertures de crédits de 19.640€, contre 15.383 en 2017 et des prêts hypothécaires de 163.340€, contre 146.957 en 2017. Ces montants sont partout supérieurs à ceux calculés pour la Wallonie et la Belgique. 2,6% des crédits en cours dans le Brabant wallon étaient en 2021 en défaut de paiement, contre 4,8% en Wallonie et 3,8% en Belgique. 2.493 des crédits concédés dans le Brabant wallon en 2021 sont en défaut de paiement, soit 5,32%, contre 7,0% en Wallonie et 6,6% en Belgique. Les défauts de remboursement concernent principalement les ouvertures de crédits (19,1%) et les ventes à tempérament (7,5%).

**Montant moyen par ménage des crédits (hors prêt hypothécaire) octroyés dans le Brabant wallon en 2021**



Un montant moyen de 19.670€ de crédit a été consenti en 2021 par ménage du Brabant wallon, dont 83% de ce montant en prêts hypothécaires (76,6% en Wallonie et 84,0% en Belgique). Ainsi, 3.300€ de nouveaux crédits, hors prêts hypothécaires, ont été attribués en moyenne à chaque ménage du Brabant wallon, principalement des prêts à tempérament (2.415€) et des ouvertures de crédit (790€). En Wallonie, l'ensemble de ce

type de nouveaux crédits représente 3.215€ par ménage, avec un volume de prêts à tempérament sensiblement supérieur à celui du BW (2.750€) et d'ouvertures de crédit sensiblement inférieur (380€). En ce qui concerne la Belgique, ces montants sont respectivement de 2.540€ pour tous types de prêts (hors prêts hypothécaires), dont 1.990€ de prêts à tempérament et 490€ d'ouvertures de crédit.

## 3.6 | Indicateurs de risque de pauvreté dans la Brabant wallon

L'enquête SILC représente une source précieuse pour le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale. Il s'agit d'une enquête standardisée au niveau européen.

La méthode de l'« estimation sur petits domaines » a permis à StatBel de produire des indicateurs au niveau des provinces belges. Il s'avère qu'en Wallonie, les écarts sont relativement prononcés entre le Hainaut qui a le taux de pauvreté le plus élevé et le Brabant wallon qui a le taux le plus faible.

Néanmoins, l'indicateur SMD (taux de privation matérielle sévère) confère, en 2022, au Brabant wallon le taux le plus élevé des 11 provinces belges (12,2%), en hausse de 8,8% depuis 2019.

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages (**EU-SILC**) est réalisée dans tous les pays de l'Union européenne et représente une source précieuse pour le pilotage des politiques de lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale. Elle permet de suivre année après année l'évolution des revenus et des conditions de vie des ménages et des individus et rend également possible une comparaison de ces évolutions au niveau européen. Le questionnaire concerne les revenus dont disposait le ménage au cours de l'année précédant l'enquête, le logement

et ses coûts associés, la situation matérielle ainsi que les revenus, le travail, le bien-être, la santé de chaque membre du ménage, et la participation à la vie sociale.

L'« estimation sur petits domaines » est la méthode qu'a utilisée StatBel pour produire, depuis 2019 un estimateur provincial pour 4 indicateurs : l'AROP, l'AROPE, le LWI et le SMD. En Wallonie, les écarts sont relativement prononcés : le Hainaut a le taux de pauvreté le plus élevé, le Brabant wallon le plus faible.

Indicateur	2022			Évolution 2019-2022		
	Brabant wallon	Wallonie	Belgique	Brabant wallon	Wallonie	Belgique
AROP	10,1	17,8	13,2	-1,1	-0,5	-1,6
AROPE	22,5	25,0	18,3	+6,5	+0,4	-1,2
LWI	12,3	18,0	11,5	+1,0	+0,9	-1,3
SMD	12,2	6,4	3,9	+8,8	-0,3	-0,5

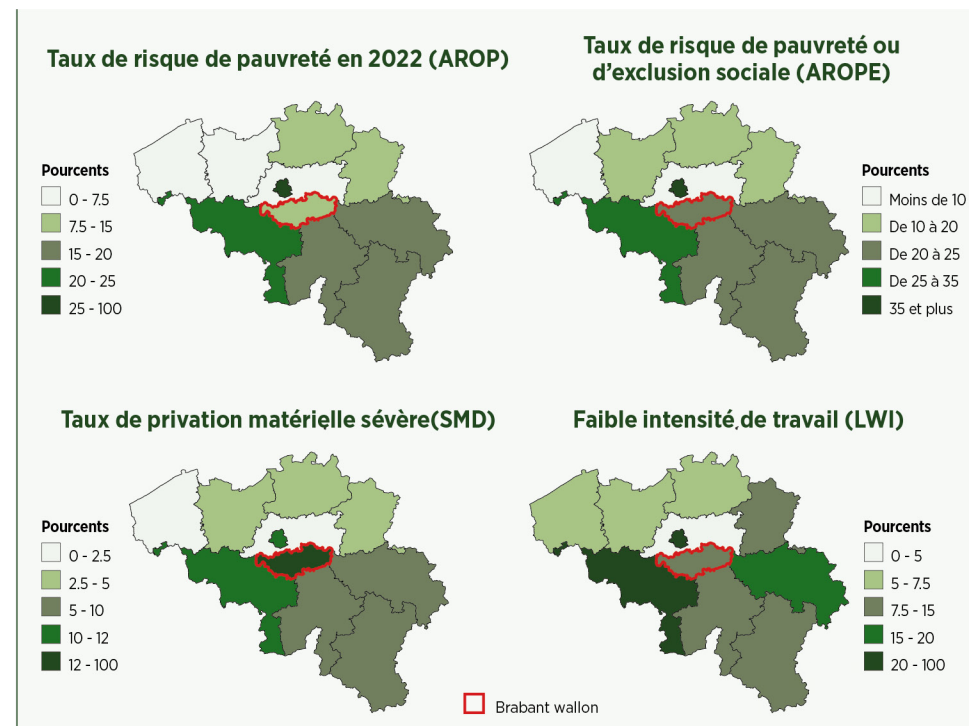
Le **taux de risque de pauvreté (AROP)** est défini comme la part des personnes ayant un revenu disponible, après transferts sociaux, inférieur au seuil de pauvreté. Il donne un point de comparaison des bas revenus par rapport aux revenus de l'entité de référence. En 2022, 10,1% de la population du Brabant wallon dispose d'un revenu disponible inférieur au seuil de pauvreté. Ce taux de risque de pauvreté est le plus faible de la Wallonie (17,8%) et est également plus faible que le taux moyen national. Il est, en outre, en décroissance de 1,1% depuis 2019.

Le **taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE)** fait référence à la situation des personnes confrontées à au moins l'un des 3 risques de pauvreté suivants : pauvreté monétaire, privation matérielle et sociale sévère ou vivant dans un ménage à très faible intensité de travail. Ce taux est le principal indicateur européen permettant de suivre l'objectif de la stratégie 'EU 2030' en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. A l'exception du Hainaut, où le taux AROPE dépasse les 30%, l'ensemble des provinces wallonnes, y compris le Brabant wallon ont un taux AROPE de 22%, les

provinces flamandes se situant entre 10 et 15% et Bruxelles, enregistrant un taux de 38,8%. En outre, ce taux est en croissance de 6,5% depuis 2019 dans le Brabant wallon.

L'**indicateur de Faible intensité de travail (LWI)** correspond à la part des personnes vivant dans un ménage dont les membres en âge de travailler ont

travaillé à moins de 20% de leur potentiel au cours des 12 mois précédents. Avec un LWI de 12,3%, en hausse de 1% depuis 2019, le Brabant wallon affiche le meilleur LWI des provinces wallonnes, mais sa performance est sensiblement moins bonne que celle des provinces flamandes (entre 3,6% dans le Brabant flamand et 8,2% dans le Limbourg), mais sensiblement meilleure que celle affichée à Bruxelles (20,4%).



Vient enfin le **taux de privation matérielle sévère (SMD)**. Ce taux est un indicateur qui désigne l'incapacité de se procurer certains biens/services considérés par la plupart des individus comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable et en distinguant bien ceux qui en sont privés parce qu'ils sont incapables de se les procurer de ceux qui en sont privés pour d'autres raisons. L'indicateur mesure la part de la population incapable de couvrir les dépenses liées à au moins 4 des 9 éléments suivants : paiement du loyer,

d'un emprunt hypothécaire ou des factures d'eau/gaz/électricité ; chauffage adapté du logement ; dépenses imprévues; consommation régulière de viande ou d'une autre source de protéines; vacances; téléviseur couleur; réfrigérateur; voiture et téléphone. Alors que les indicateurs présentés plus haut confèrent au Brabant wallon le taux de pauvreté le plus faible de la Wallonie, le BW accuse le pire score pour ce qui est du SMD (12,2%), supérieur aux taux de Bruxelles et du Hainaut ((11,6%) et, qui plus est, en hausse de 8,8% depuis 2019.

# CHAPITRE 4

## Enseignement et formation



### Indicateurs clés

#### 4.1. | Perspectives de la population scolaire et préscolaire

Suivant les **perspectives démographiques, la population, en âge de (pré)scolarisation dans le Brabant wallon passera de 123.300 en 2022 à 129.900 unités en 2071**. La population en âge préscolaire passera de 11.550 en 2022 à 13.420 unités en 2070, celle des 3-5 ans passera de 12.765 en 2022 à 14.190 unités en 2070. Toujours dans le BW, l'effectif des enfants en âge d'école primaire passera de 28.135 à 29.300 unités au cours des 50 prochaines années et, sur la même période, l'effectif des 12-17 ans restera stable, autour des 30.700 unités et celui des 18-25 ans augmentera de 2.220 unités.

#### 4.2. | L'enseignement obligatoire

**73.330 élèves étaient inscrits dans les établissements scolaires d'enseignement obligatoire du Brabant wallon au cours de l'année scolaire 2020-2021**. L'enseignement obligatoire de la Province a perdu 1,4% de ses élèves au cours de 3 dernières années, principalement dans l'enseignement maternel. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 7 établissements secondaires du Brabant wallon organisaient un **DASPA** : Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des 121 élèves Primo-Arrivants et assimilés. **Le retard scolaire**, mesuré en proportion d'élèves accusant, dans l'enseignement secondaire, un retard de deux ans et plus, concernait, au cours de l'année scolaire 2020-2021, 10,5% des élèves, une proportion sensiblement inférieure à celle mesurée en Wallonie (15,2%) et en nette décroissance (-6,3%) au cours des 10 dernières années.

#### 4.3. | L'enseignement de promotion sociale

En 2021, le **Brabant wallon comptait 5 établissements d'enseignement de promotion sociale**. En moyenne, au cours de l'année scolaire 2019-2020, le Brabant wallon comptait 5.136 étudiants inscrits à 13.518 unités d'enseignement. Le nombre d'étudiants et d'inscriptions dans l'enseignement de promotion sociale est en constante diminution depuis l'année scolaire 2014-2015. En 5 ans, l'enseignement de promotion sociale du BW a ainsi perdu plus de 1.100 étudiants, principalement dans le secondaire supérieur et dans l'enseignement supérieur. 83% des inscriptions totales concernaient les secteurs de l'économie, des sciences appliquées et des services aux personnes.

#### 4.4. | Etablissements et étudiants dans l'enseignement supérieur non universitaire

Au cours de l'année académique 2020-2021, 5.349 étudiants étaient inscrits dans un des deux sites brabançons qui prodiguent de **l'enseignement supérieur non universitaire** : Nivelles et Louvain-La-Neuve. 42,7% de ceux-ci résidaient dans le Brabant Wallon et 75,9% des étudiants scolarisés dans un établissement d'enseignement supérieur non universitaire étaient inscrits dans le domaine des sciences psychologiques et de l'éducation, dans celui des sciences économiques et de gestion et dans celui de la santé publique. Toujours au cours de l'année académique 2020-2021, **7.958 étudiants résidant dans le BW suivaient des cours dans un établissement d'enseignement supérieur non universitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Près de la moitié de ceux-ci sont inscrits dans un établissement localisé dans la région bruxelloise.

#### 4.5. | Les métiers en pénurie et les besoins en formations qualifiantes

4.6. | Chaque année, l'**Instance Bassin Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi du Brabant wallon (IBEFE BW)** réalise son rapport analytique et prospectif. Ce Rapport synthétise un ensemble d'informations et de données quantitatives et qualitatives sur le marché de l'emploi dans le Brabant wallon et sur les besoins en matière de formations et d'enseignement qualifiant au regard de l'état du marché : **Un premier indicateur analyse environ 65 métiers « sous tension » dans la province**, dont certains sont en pénurie et d'autres représentent une fonction critique. **Un deuxième indicateur met l'accent sur ses recommandations en matière de création d'une offre de formation et d'enseignement qualifiant**, nouvelle ou supplémentaire, lorsque celle-ci est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire. Ces formations peuvent être destinées à un public en âge scolaire, mais aussi à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP). Pour rappel, ces recommandations portent pour les 65 métiers analysés par l'IBEFE BW.

## 4.1 | Perspectives de la population scolaire et préscolaire

Suivant les perspectives démographiques, calculées par le Bureau Fédéral du Plan (BFP), la population, en âge de (pré)scolarisation dans le Brabant wallon passera de 123.300 en 2022 à 129.800 unités en 2071. Néanmoins, vu l'accroissement de l'ensemble de la population de la Province, la part qu'occupe cette population dans la population totale, qui était de 29,9% en 2022, passera à 26,3% en 2071.

La population en âge préscolaire passera de 11.550 en 2022 à 13.420 unités en 2070, celle des 3-5 ans passera de 12.765 en 2022 à 14.190 unités en 2070. Toujours dans le BW, l'effectif des enfants en âge d'école primaire passera de 28.135 à 29.300 unités au cours des 50 prochaines années et, sur la même période, l'effectif des 12-17 ans restera stable, autour des 30.700 unités et celui des 18-25 ans augmentera de 2.220 unités.

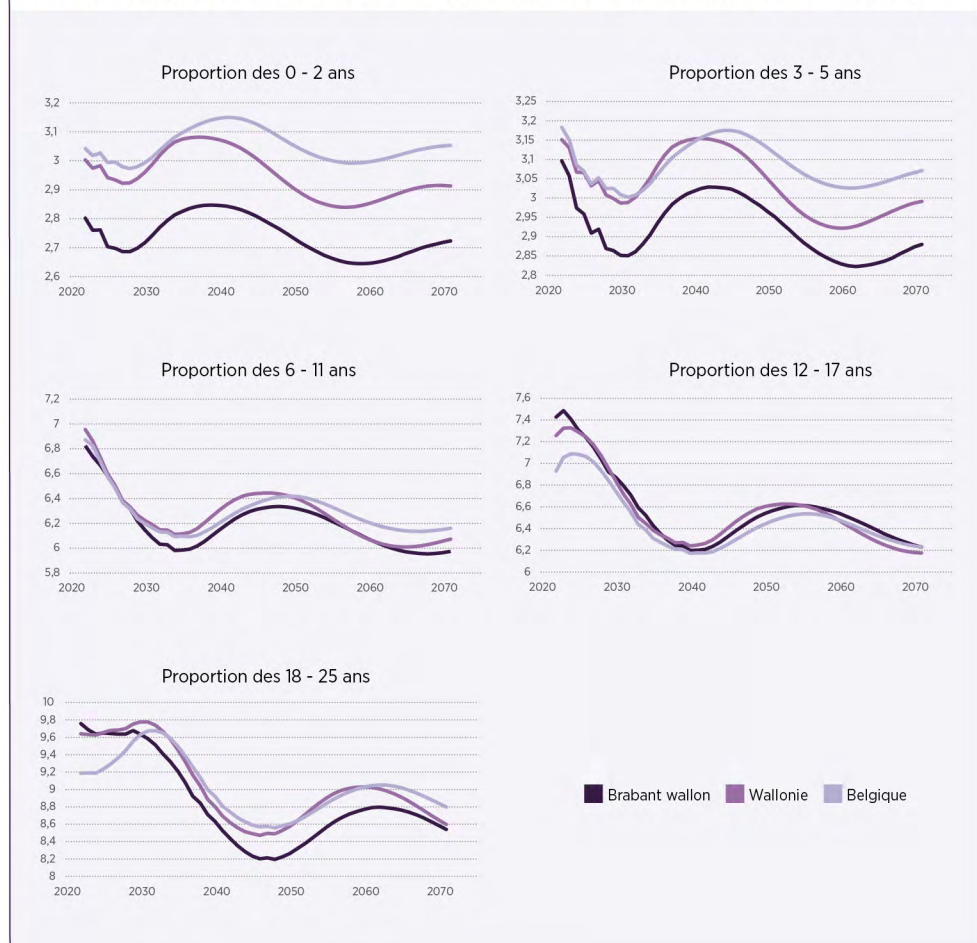
Les perspectives de la part des différentes classes d'âges analysées dans cet indicateur suivent des tendances équivalentes à celles estimées pour la Wallonie et la Belgique. A part pour les 0-2 ans, le « point haut » des tendances des parts de population des moins de 25 ans se situe en 2022.

Les perspectives de population sont réalisées annuellement par le Bureau fédéral du Plan pour le pays et ses régions et jusqu'au niveau des arrondissements, suivant une méthodologie et des hypothèses reprises dans la publication du BFP « Modelling fertility for national population projection » (Marie Vandreses, Octobre 2020). Ces dernières sont le résultat de travaux d'un groupe d'experts démographes des institutions belges. Cet exercice constitue les perspectives régionales officielles de la Belgique et celles de juin 2022 couvrent la période s'étalant de 2021 à 2071. Elles émettent des hypothèses sur les comportements démographiques suite à l'impact de l'épidémie de Covid-19 et à l'arrivée des réfugiés ukrainiens. Cette révision table sur 83 000 réfugiés s'établissant de Belgique en provenance d'Ukraine en 2022. Etant donné le statut de protection temporaire de ces migrants, le scénario retient que 80% de ces migrants quitteront la Belgique durant la période 2023-2024. La croissance démographique à long terme n'est donc pas impactée.

Globalement, le nombre de 0-25 ans passera de 123.299 en 2022 à 129.826 unités en 2071, mais, vu l'augmentation globale de la population de la province (+80.450 habitants), la part des 0-25 ans qui est de 29,9% en 2022 va régulièrement décroître dans le temps pour ne plus représenter que 26,3% de la population totale du Brabant wallon en 2071.

Dans le BW, la population « en âge préscolaire », qui représentait un effectif de 11.550 personnes en 2022, baissera jusqu'en 2026 (11.355 unités), puis augmentera pour atteindre un pic en 2044 (12.900 unités) et retombera ensuite à 12.600 unités en 2057. Les 3-5 ans représentaient 12.765 unités en 2022. Cette population va baisser jusqu'en 2026 (12.290 unités), pour ensuite légèrement augmenter et atteindre 13.890 unités en 2047 et même 14.190 unités en 2070. La population en âge d'études primaires (28.135 unités en 2022) va diminuer fortement pour ne plus représenter que 26.250 unités en 2032. Elle augmentera ensuite à 29.500 personnes en 2050, pour se stabiliser par la suite, pour être estimée à 29.300 unités en 2070. L'effectif des 12-17 ans était de 30.617 unités en 2022. Il va sensiblement diminuer pour ne plus représenter que 27.900 unités en 2038. Il repart ensuite à la hausse pour atteindre 31.350 résidents en 2058, puis va de nouveau baisser, pour représenter 30.700 personnes en 2070, un effectif équivalent à celui de 2022. Les 18-25 ans, regroupant une population relativement hétérogène, puisqu'on y retrouve des travailleurs, des étudiants, des demandeurs d'emploi et des personnes NEET (voir indicateur 0604), représentaient 40.231 personnes en 2022 et leur effectif sera de 42.450 unités en 2070, en passant par un pic de 41.500 personnes en 2031 et un point bas de 37.800 unités en 2046.

### Part des populations scolaires et préscolaires dans la population totale de 2020 à 2070



La part des différentes classes d'âge analysées dans cet indicateur suit, dans le BW, une tendance équivalente à celle estimée pour la Wallonie et la Belgique. Néanmoins, la part de la population des 0-5 ans est systématiquement de l'ordre de 2 points de pourcentage (p.p.) inférieure à celle mesurée en Wallonie et en Belgique. Sauf pour les 0-2 ans, le point haut des courbes se situe en 2022, ce qui

signifie que globalement, la part des jeunes en âge de (pré)scolarisation dans la population totale va baisser jusqu'en 2071. La part des moins de 12 ans va enregistrer 2 points bas, l'un vers 2025-2035 et l'autre vers 2060. Par contre, la part des 12 ans et plus n'enregistrera qu'un seul point bas, vers 2040-2045.

## 4.2 | L'enseignement obligatoire dans le Brabant wallon

73.330 élèves étaient inscrits dans les établissements scolaires du Brabant wallon au cours de l'année scolaire 2020-2021. L'enseignement obligatoire de la Province a perdu 1,4% de ses élèves au cours de 3 dernières années, principalement dans l'enseignement maternel.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 7 établissements secondaires du Brabant wallon organisaient un DASPA : Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des 121 élèves Primo-Arrivants et assimilés.

Le retard scolaire, mesuré en proportion d'élèves accusant, dans l'enseignement secondaire, un retard de deux ans et plus, concernait, au cours de l'année scolaire 2020-2021, 10,5% des élèves, une proportion sensiblement inférieure à celle mesurée en Wallonie (15,2%) et en nette décroissance (-6,3%) au cours des 10 dernières années.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 73.330 élèves étaient inscrits dans les établissements scolaires du Brabant wallon, dont 14.467 (19,7%, contre 20,04% dans la FWB) dans l'enseignement maternel, 28.098 (38,3%, contre 37,6% en FWB) dans l'enseignement primaire et 30.765 (42,0%, pourcentage identique à celui de la FWB) dans l'enseignement secondaire. L'enseignement obligatoire du Brabant wallon a ainsi perdu 1,4% de

ses élèves au cours des 3 dernières années : 2,3% dans le maternel, 1,7% dans le primaire et 0,7% dans le secondaire. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le brabant wallon comptait 20.571 élèves aux niveaux d2 (orientation) et d3 (détermination) de l'enseignement secondaire. 56,6% de ceux-ci étaient inscrits dans l'enseignement « général de transition », 18,3% dans le « Technique de qualification », 11,4% dans le « Technique de transition » et 10,9% dans le professionnel.

Nombre d'élèves dans les établissements du Brabant wallon

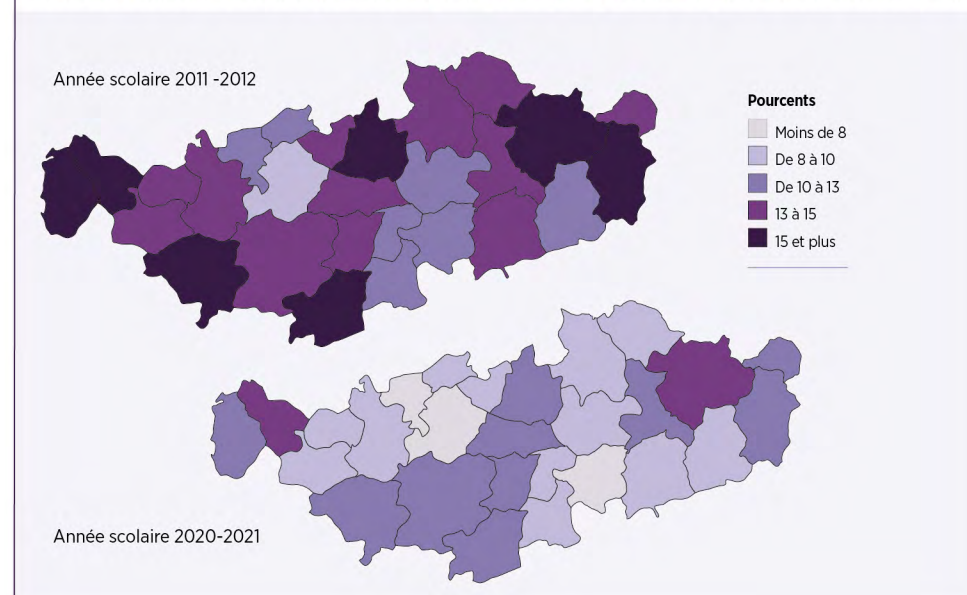
		2020-2021	2017-2018	Écart
Maternel	Ordinaire	14 437	14 793	-356
	Spécialisé	30	28	2
	<b>Total</b>	<b>14 467</b>	<b>14 821</b>	<b>-354</b>
Primaire	Ordinaire	27 360	27 739	-379
	Spécialisé	738	853	-115
	<b>Total</b>	<b>28 098</b>	<b>28 592</b>	<b>-494</b>
Secondaire	Premier degré Ordinaire	9 757	9 890	-133
	Deuxième degré Ordinaire	10 646	10 660	-14
	Troisième degré Ordinaire	9 703	9 911	-208
	DASPA	121		121
	<b>Total ordinaire</b>	<b>30 227</b>	<b>30 461</b>	<b>-234</b>
	Spécialisé	538	525	13

Le **DASPA**, ou Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés, est une structure d'enseignement, au sein d'un établissement scolaire, visant l'accueil, la scolarisation et l'intégration des élèves primo-arrivants et assimilés aux primo-arrivants, dans l'enseignement ordinaire, à partir de la troisième année de l'enseignement maternel. 7 établissements de l'enseignement secondaire du Brabant wallon organisaient un DASPA : L'Athénée Royal de Braine-L'Alleud, le Centre provincial d'enseignement secondaire de Jodoigne, l'Institut de l'enfant Jésus de Nivelles, l'Athénée Royal de Rixensart, le Collège Saint François d'Assises de

Tubize, le Collège Technique Saint Jean de Wavre et l'Athénée Royal Paul Delvaux d'Ottignies.

Le **retard scolaire** est mesuré par rapport à l'âge théorique de l'année d'étude, et non par rapport à l'apprentissage : un élève est dit « à l'heure » lorsqu'il a au plus l'âge légal de scolarisation de l'année d'études dans laquelle il se trouve ; il est « en retard » lorsqu'il est plus âgé. L'indicateur repris ici concerne uniquement les retards de deux ans et plus, des élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par la Communauté germanophone.

Retard scolaire: Pourcentage d'élèves plus âgés que l'âge théorique de leur année scolaire



Au cours de l'année 2020-2021, 10,5% des élèves de l'enseignement secondaire, résidant dans le Brabant wallon, accusaient un retard de scolarité de 2 ans et plus. Ce pourcentage était de 15,2% sur l'ensemble de la Wallonie. Selon la commune de domicile de l'élève, ce taux va de 17,1% à Jodoigne, 16,8% à Tubize, 14,8% à Hélécine, à 8,1% à Chastre, 7,4% à Waterloo et même 5,3% à Lasne. Le retard

scolaire est en nette baisse au cours des 10 dernières années : au cours de l'année scolaire 2011-2012, il était estimé à 16,8% dans le BW (contre 19,3% en Wallonie). Jodoigne et Tubize comptaient plus de 20% de leur résidents inscrits dans l'enseignement secondaire comptant deux ans et plus de retard scolaire et seule la commune de Lasne enregistrait un taux de retard scolaire de moins de 10%.

## 4.3 | L'enseignement de promotion sociale dans le Brabant wallon

En 2021, le Brabant wallon comptait 5 établissements d'enseignement de promotion sociale. Un étudiant peut s'inscrire simultanément à plusieurs « Unités d'enseignement » et c'est ainsi qu'en moyenne, au cours de l'année scolaire 2019-2020, le Brabant wallon comptait 5.136 étudiants inscrits à 13.518 unités d'enseignement. Le nombre d'étudiants et d'inscriptions dans l'enseignement de promotion sociale est en constante diminution depuis l'année scolaire 2014-2015. En 5 ans, l'enseignement de promotion sociale du BW a ainsi perdu plus de 1.100 étudiants, principalement dans le secondaire supérieur et dans l'enseignement supérieur.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 83% des inscriptions totales concernaient les secteurs de l'économie, des sciences appliquées et des services aux personnes. Ce pourcentage est sensiblement supérieur à celui mesuré sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (73,7%). Le secteur de l'économie représente 54,7% des inscriptions dans l'enseignement supérieur et celui des sciences appliquées en représente 36,8%.

L'enseignement de promotion sociale s'adresse principalement à un public adulte souhaitant se former, apprendre, se spécialiser, se recycler, ou acquérir une nouvelle qualification ou encore un nouveau titre d'études. A la différence des formations de plein exercice (à temps plein), la promotion sociale propose des formations à horaires réduits en journée (souvent en demi-journée), en soirée ou encore le week-end. Le public concerné est très majoritairement un public adulte travailleur, étudiant ou demandeur d'emploi. Au cours d'une année scolaire et au sein d'une section, un étudiant peut être amené à s'inscrire à plusieurs unités d'enseignement délivrant chacune une attestation de réussite. Un étudiant inscrit régulièrement à plusieurs UE est compté comme 1 seul étudiant mais

génère plusieurs inscriptions. Depuis 2014, le réseau d'enseignement de promotion sociale est subdivisé en « Bassins », eux-mêmes subdivisés en « Pôles ». Le Brabant wallon constitue un Bassin ET un Pôle. Suivant le site ENSEIGNEMENT.BE de la FWB, le Brabant wallon compte 5 établissements d'enseignement de promotion sociale : l'Institut de Formation supérieure de Wavre (IFOSUP), Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue Rixensart-Court-ST-Etienne-Jodoigne, le Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant wallon à Louvain-La-Neuve, l'Institut provincial d'enseignement de promotion sociale et de formation continuée à Nivelles et l'Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue de Braine L'Alleud.

Année scolaire 2019-2020

	Nombre		Part (total secondaire=100)		Évolution en % de 2014 à 2020	
	Brabant wallon	Wallonie	Brabant wallon	Wallonie	Brabant wallon	Wallonie
<b>Etudiants</b>						
Secondaire Inférieur	1 571	30,6	36,8	2,7	-10,0	
Secondaire Supérieur	2 022	39,4	43,7	-26,2	-11,7	
Supérieur type Court	0	0,0	0,2	0,0	0,0	
Supérieur type Long	1 543	30,0	19,4	-21,8	-10,0	
<b>Total</b>	<b>5 136</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-17,7</b>	<b>-10,7</b>	
<b>Inscriptions</b>						
Secondaire Inférieur	2 393	17,7	22,4	1,7	-10,7	
Secondaire Supérieur	5 524	40,9	47,8	-12,1	-9,0	
Supérieur type Court	0	0,0	0,2	0,0	9,4	
Supérieur type Long	5 595	41,4	29,6	-13,3	34,4	
<b>Total</b>	<b>13 512</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-10,5</b>	<b>0,2</b>	

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, le Brabant wallon comptait 5.136 étudiants, ayant cumulé 13.512 inscriptions, soit 2,6 inscriptions par étudiant, contre 2,8 inscriptions par étudiant dans la Fédération Wallonie-Bruxelles et 2,9 inscriptions en Wallonie. Le nombre d'étudiants est en baisse de 1.105 unités depuis l'année scolaire 2014-2015, soit une baisse de 17,7%, contre une baisse de 10,7% sur l'ensemble de la Wallonie. La réduction du nombre d'inscriptions dans le BW (-1.580 unités, -10,5%) est légèrement moindre que celle du nombre d'étudiants (-904,-10,7%), alors que, sur la même

période, le nombre d'inscriptions était stationnaire en Wallonie (+0,2%).

Dans le Brabant Wallon, on compte sensiblement plus d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (30,0%, contre 19,6% en Wallonie) et donc, plus d'inscriptions dans ce niveau d'étude (41,4%, contre 29,8%). En outre, le cumul du nombre d'inscriptions par étudiant dans l'enseignement supérieur était de 3,6 inscriptions dans le BW, un ratio relativement inférieur à celui mesuré sur l'ensemble de la Wallonie (4,4).

Inscriptions (année scolaire 2020-2021)	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur	Total	Part en %	
	Brabant wallon				FWB	
Agronomie-Ressources sol et eaux-Monde animal	25			25	0,2	0,9
Arts appliqués	74	126		200	1,6	2,9
Construction			24	24	0,2	2,6
Cours généraux	248	515	263	1 026	8,2	10,2
Economie	991	1 973	3 113	6 077	48,3	44,8
Habillement	59	39		98	0,8	1,7
Hôtellerie - Alimentation	307	89		396	3,2	3,0
Industrie	40	79	198	317	2,5	5,0
Sciences appliquées	53	850	2 093	2 996	23,8	18,1
Services aux personnes	62	1 348		1 410	11,2	10,8
<b>Total</b>	<b>1 859</b>	<b>5 019</b>	<b>5 691</b>	<b>12 569</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le nombre d'inscriptions par discipline concerne l'année scolaire 2020-2021. Le chiffre global (12.569 unités) est légèrement inférieur à celui mesuré pour l'année scolaire précédente (13.512 unités). Plus de 83% des inscriptions concernent l'économie, les sciences appliquées et les services aux personnes. Ces 3 disciplines ne concernent que 73,7% des inscriptions dans l'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-

Bruxelles. En ce qui concerne les inscriptions dans l'enseignement supérieur de promotion sociale du BW, le secteur de l'économie en représente 54,7% et celui des sciences appliquées en représente 36,8%. Le secteur des Services aux personnes (infirmier-e-s, aides familiales et soignant-e-s, assistant-e-s en pharmacie, etc.), qui représente 11,2% des inscriptions, concerne à 95,6% le niveau secondaire supérieur.

## 4.4 | L'enseignement supérieur non universitaire

Au cours de l'année académique 2020-2021, 5.349 étudiants étaient inscrits dans un des deux sites brabançons qui prodiguent de l'enseignement supérieur non universitaire : Nivelles et Louvain-La-Neuve. 42,7% de ceux-ci résidaient dans le Brabant Wallon.

75,9% des étudiants scolarisés dans un établissement d'enseignement supérieur non universitaire étaient inscrits dans le domaine des sciences psychologiques et de l'éducation, dans celui des sciences économiques et de gestion et dans celui de la santé publique.

Toujours au cours de l'année académique 2020-2021, 7.958 étudiants résidant dans le BW suivaient des cours dans un établissement d'enseignement supérieur non universitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Près de la moitié de ceux-ci sont inscrits dans un établissement localisé dans la région bruxelloise.

Le Brabant wallon compte 5 sites d'enseignement supérieur non universitaire concentrés sur 2 communes : Nivelles : la Haute Ecole HE2B (Haute école Bruxelles-Brabant), catégorie Pédagogie et Louvain-La-Neuve : la Haute école HELHa (Haute école Louvain-en-Hainaut), ca-

catégorie Assistant Social et sciences, la Haute école Léonard de Vinci, catégorie Pédagogie et infirmiers, la haute école EPHEC, catégorie sciences économiques et sociales et l'IAD (Institut des Arts de Diffusion), catégorie Arts du Spectacle et Techniques de Diffusion et de Communication.

Enseignement supérieur non universitaire:  
Étudiants scolarisés dans le Brabant wallon (année scolaire 2020-2021)

Domaine d'études	Lieu de résidence de l'étudiant					Total
	Brabant wallon	Wallonie Hors BW	Bruxelles	Flandre	Etranger et inconnu	
Sciences politiques et sociales	221	135	14	14	25	409
Sciences Economiques et de gestion	681	291	91	86	21	1170
Sciences psychologiques et de l'Éducation	768	779	115	65	40	1767
Science de la santé publique	328	181	388	120	106	1123
Sciences	184	61	37	18	5	305
Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication	101	196	121	33	124	575
<b>Total</b>	<b>2 283</b>	<b>1 643</b>	<b>766</b>	<b>336</b>	<b>321</b>	<b>5 349</b>

Au cours de l'année académique 2020-2021, 5.349 étudiants étaient inscrits dans les sites d'enseignement supérieur non universitaire du Brabant wallon, dont 2.283 (42,7%) résidant dans la Province. 3.039 (58,6%) inscrits étaient des

femmes. Une grande majorité (94,4%) suivent un cycle court d'enseignement. 51,2% sont issus de l'enseignement secondaire général et 20,6% sont issus du Technique de qualification.

Enseignement supérieur non universitaire:  
Étudiants résidant dans le Brabant wallon (année scolaire 2020-2021)

Domaine d'études	Lieu de scolarité de l'étudiant			
	Brabant wallon	Wallonie Hors BW	Bruxelles	Total
Information et communication	0	15	526	541
Sciences politiques et sociales	221	100	94	415
Sciences juridiques	0	31	97	128
Sciences Economiques et de gestion	681	263	885	1.829
Sciences psychologiques et de l'Éducation	768	292	619	1.679
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	0	27	131	158
Science de la santé publique	328	123	190	641
Sciences de la motricité	0	48	396	444
Sciences	184	98	104	386
Sciences agronomiques et ingénieur bio.	0	189	5	194
Sciences de l'ingénieur et technologie	0	457	459	916
Arts plastiques, visuels et de l'espace	0	77	309	386
Musique	0	62	26	88
Théâtre et arts de la parole	0	21	19	40
Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication	101	0	12	113
<b>Total</b>	<b>2.283</b>	<b>1.803</b>	<b>3.872</b>	<b>7.958</b>

7.958 personnes résidant dans le Brabant wallons étaient inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur non-universitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi celles-ci, comme déjà signalé plus haut, 2.283 (28,7%) étaient inscrits sur un des 2 sites localisés dans le BW et 3.872 (48,7%) dans des sites localisés à Bruxelles. Les secteurs des sciences économiques et de gestion (23,0%), des sciences psychologiques et de l'éducation (21,1%), ceux de l'ingénieur et de

la technologie (11,5%), de la santé publique (8,1%), de l'information et de la communication (6,8%) et de la motricité (5,6%) représentent plus des trois quarts des inscriptions de Brabançons wallons dans l'enseignement supérieur non universitaire de la FWB. 2.780 (34,9%) étudiants résidant dans le BW suivent hors-BW des études supérieures non universitaires dans des domaines où un enseignement est prodigué dans la province.



## 4.5 | Les métiers en pénurie et les fonctions critiques dans le Brabant wallon

Chaque année, l'Instance Bassin Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi du Brabant wallon (IBEFE BW) réalise son rapport analytique et prospectif. Ce Rapport synthétise un ensemble d'informations et de données quantitatives et qualitatives sur le marché de l'emploi dans le Brabant wallon et sur les besoins en matière de formations et d'enseignement qualifiant au regard de l'état du marché.

Un premier indicateur analyse environ 65 métiers « sous tension » dans la province, dont certains sont en pénurie et d'autres représentent une fonction critique.

En octobre 2022, l'Instance "Bassin Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi du Brabant wallon" (IBEFE BW) a réalisé son rapport annuel analytique et prospectif. Ce rapport ne porte que sur quelques 65 secteurs que l'IBEFE a analysés ou a commencé à analyser, et a pour objectif de déterminer la liste des métiers prioritaires pour lesquels une offre d'enseignement ou de formation est à créer, maintenir et/ou adapter sur le bassin. Ce premier indicateur donne un aperçu des secteurs ou métiers « sous tension », pour lesquels on constate une pénurie ou une fonction critique. Un deuxième indicateur synthétisera les recommandations sur les offres d'enseignement et de formation à créer dans la province.

Le Forem détermine les « métiers en pénurie » et les « fonctions critiques ». Les métiers en pénurie sont ceux pour lesquels la réserve de main-d'œuvre (nombre de demandeurs d'emploi indemnisés) est insuffisante au regard des besoins du marché de l'emploi. Il s'agit donc d'un **concept quantitatif**. Les **fonctions critiques**, quant à elles, sont celles pour lesquelles les employeurs ont

des difficultés à trouver des candidats pour des **causes qualitatives** : soit que le profil n'est pas en adéquation avec l'emploi recherché, soit que les conditions de travail réelles ou perçues (type de travail, salaire, stabilité, charge physique et/ou mentales, etc.) n'incitent pas le candidat à postuler.

Nous reprenons dans le tableau un résumé des chiffres publiés dans le rapport analytique et prospectif. La classification des métiers est présentée suivant la nomenclature ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) – V3, qui classe les métiers en 14 grands domaines, 110 domaines professionnels, 531 fiches métiers. La colonne OE reprend le nombre d'opportunités d'emploi publiées et répertoriées en 2021 par le FOREM et dont le lieu de travail est le BW. La colonne DEI représente le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés positionnés sur le métier au 01/12/2020 (un même DEI peut être positionné sur plusieurs professions) et la colonne « DEI Profession principale » représente le nombre de DEI positionnés sur le métier en tant que profession principale (un seul métier par DEI).

Extrait du rapport analytique 2022  
Bassin EFE du Brabant wallon

	Nombre d'offres d'emploi 2021	Nombre de DEI 2020	Nombre de DEI Profession principale 2020
<b>A - Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux</b>			
4 métiers analysés, aucun en pénurie			
1 fonction critique			
A1103 Jardinier d'entretien / d'aménagement	300	406	203
<b>D - Commerce, Vente et Grande distribution</b>			
4 analysés. 3 en pénurie, dont			
D1401 Attaché technico-commercial	280	121	51
D1102 Boulanger	222	40	14

<b>1 fonction critique</b>			
D1402 Délégué commercial	2	545	265
<b>E - Communication, média et multimédia 1 métier analysé</b>			
<b>F - Construction, bâtiment et travaux publics</b>			
12 métiers analysés. 11 en pénurie dont			
F1601 Installateur électricien	760	185	104
F1702 Ouvrier de voirie	444	84	26
F1610 Couvreur	344	41	20
<b>1 fonction critique</b>			
F1607 Poseur de fermetures menuisées	30	52	12
<b>G - Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation</b>			
4 métiers analysés. 1 en pénurie			
G1602 Cuisinier	87	141	79
<b>3 fonctions critiques</b>			
G1602 Commis de cuisine	140	529	235
G1801 Barman	17	233	79
G1803 Serveur en restauration	112	657	220
<b>H - Industrie</b>			
8 métiers analysés. 4 en pénurie, dont			
H2206 Menuisier	584	211	129
H2913 Soudeur	353	76	43
<b>1 fonction critique</b>			
H2102 Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire	13	55	8
<b>I - Installation et de la maintenance</b>			
14 métiers analysés, 12 en pénurie, dont			
I1310 Mécanicien d'entretien industriel	862	42	19
I1304 Electromécanicien en maintenance industrielle	214	32	21
I1309 Electricien de maintenance industrielle	116	71	37
<b>J - Santé</b>			
3 métiers analysés, dont 1 en pénurie			
J1506 Infirmier de soins généraux	405	20	17
<b>1 fonction critique</b>			
J1501 Aide-soignant	237	60	46
<b>K - Services à la personne et collectivité</b>			
4 métiers analysés. 2 fonctions critiques			
K1304 Aide ménager et aide ménager social	788	446	208
K1302 Aide familial et garde à domicile	60	64	36
<b>M - Support à l'entreprise</b>			
8 métiers analysés, 3 en pénurie dont			
M1805 Développeur informatique	484	153	88
<b>N - Les métiers du Transport et de la Logistique</b>			
3 métiers analysés, dont 1 en pénurie			
N4204 Dispatcher des transports routiers (voyageurs et marchandises)	34		
<b>1 fonction critique</b>			
N1103 Magasinier	332	716	260

## 4.6 | Les nouvelles formations à créer dans le Brabant wallon

Toujours issu du rapport analytique et prospectif 2022 de l'Instance Bassin Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi du Brabant wallon (IBEFE BW), cet indicateur met l'accent sur ses recommandations en matière de création d'une offre de formation et d'enseignement qualifiant, nouvelle ou supplémentaire, lorsque celle-ci est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire. Ces formations peuvent être destinées à un public en âge scolaire, mais aussi à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP). Pour rappel, ces recommandations portent pour les 65 métiers analysés par l'IBEFE BW.

L'Instance bassin EFE du Brabant wallon relève 38 métiers prioritaires pour l'ouverture d'une option dans l'enseignement ou la création d'une filière de formation. Le plus grand nombre de métiers pour lesquels l'offre de formation et/ou d'enseignement est insuffisante

ou manquante appartient tant aux secteurs de la construction, bâtiment et travaux publics (9) que de l'installation et de la maintenance (9). Dans le secteur du commerce, de la vente et de la grande distribution, 5 métiers ont été identifiés « à créer » ainsi que 4 dans le secteur du support à l'entreprise.

Extrait du rapport analytique 2022  
Bassin EFE du Brabant wallon

### Besoins de création de nouvelle formation

#### A - Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux

A1101 Conducteur de machines agricoles

Seule la Formation des Jeunes Agriculteurs propose une formation en vue de l'obtention du permis G (tracteur) sur notre territoire. Il n'existe pas de formation globale au métier.

#### D - Commerce, Vente et Grande distribution

D1101 Boucher

D1101 Préparateur en produits de boucherie

D1102 Boulanger

D1402 Délégué commercial

Offre de formation limitée à l'IFAPME dans le BW

D1407 Attaché technico-commercial

Aucune offre de formation spécifique à ces fonctions pour les adultes sur notre territoire. Or, l'expérience, la maturité et les softskills sont essentielles pour ces fonctions. Les employeurs éprouvent des difficultés à trouver des personnes ayant les compétences de communication nécessaire.

#### F - Construction, bâtiment et travaux publics

F1301 Conducteur de grue

F1302 Conducteur d'engins de terrassement

F1302 Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée

F1607 Poseur de fermetures menuisées

L'offre de formation est limitée en Wallonie et absente du BW

Formation spécifique à ce métier à créer (demande croissante vu les normes PEB)

F1610 Couvreur

Métier en pénurie structurelle. Il y a aucune offre spécifique au métier sur le territoire si ce n'est poseur de couvertures non métalliques dans l'enseignement.

F1702 Ouvrier de voirie

Il n'existe pas de filière spécifique à la voirie. Or, il s'agit d'un métier en pénurie.

Des filières de perfectionnement devraient être envisagées pour: H1202 (chef de chantier et chef d'équipe de la construction) et pour H1602 (installateur électricien)

#### H - Industrie

H2102 Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire

Métiers recherchés par les entreprises du secteur. Aucune formation n'est organisée sur notre territoire.

H2102 Opérateur de production alimentaire

H2301 Opérateur de production des industries chimiques/pharmaceutiques

Bassin spécialisé dans le secteur. Aucune offre de formation ou d'enseignement sur notre territoire.

H2903 Technicien en système d'usinage

Formation à créer dans les zones non couvertes géographiquement

#### I - Installation et maintenance

I1304 Electromécanicien en maintenance industrielle

I1305 Technicien de maintenance en électronique

I1306 Monteur frigoriste

I1306 Technicien frigoriste

Formations à créer pour des personnes ayant des bases en électricité

I1307 Installateur/technicien en système de sécurité

Métier en pénurie (profil des candidats). Absence de formation sur notre territoire.

I1308 Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage

Métier en pénurie et fonction critique. Pas de formation spécifique au métier sur notre territoire.

I1604 Mécanicien poids lourds

I1310 Mécanicien d'entretien industriel

Formation spécifique à créer à intégrer à une offre de formation déjà existante dans la Province

I1304 Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)

Pas de spécialisation à part une option de «Technicien en maintenance et diagnostic automobile» (1 occurrence)

#### J - Santé

J1506 Infirmier de soins généraux

Métier en pénurie. Le brevet n'est pas organisé sur notre territoire.

#### K - Services à la personne et collectivité

K1304 Aide ménager et aide ménager social

Formation «option Agent d'éducation» à créer pour les zones non couvertes du centre/est du BW

K1302 Aide familial et garde à domicile

Soutien à la création des projets de formation (en cours)

#### M - Support à l'entreprise

M1802 Administrateur réseau et système

M1805 Analyste fonctionnel

M1805 Développeur informatique

M1505 Web développeur

Métiers accessibles à un public non issu de l'enseignement supérieur moyennant une formation complémentaire.

/ Codeur

Le codage pourrait s'inscrire dans les formations de niveau secondaire.

#### N - Les métiers du Transport et de la Logistique

N1103 Magasinier

Formation à créer en alternance

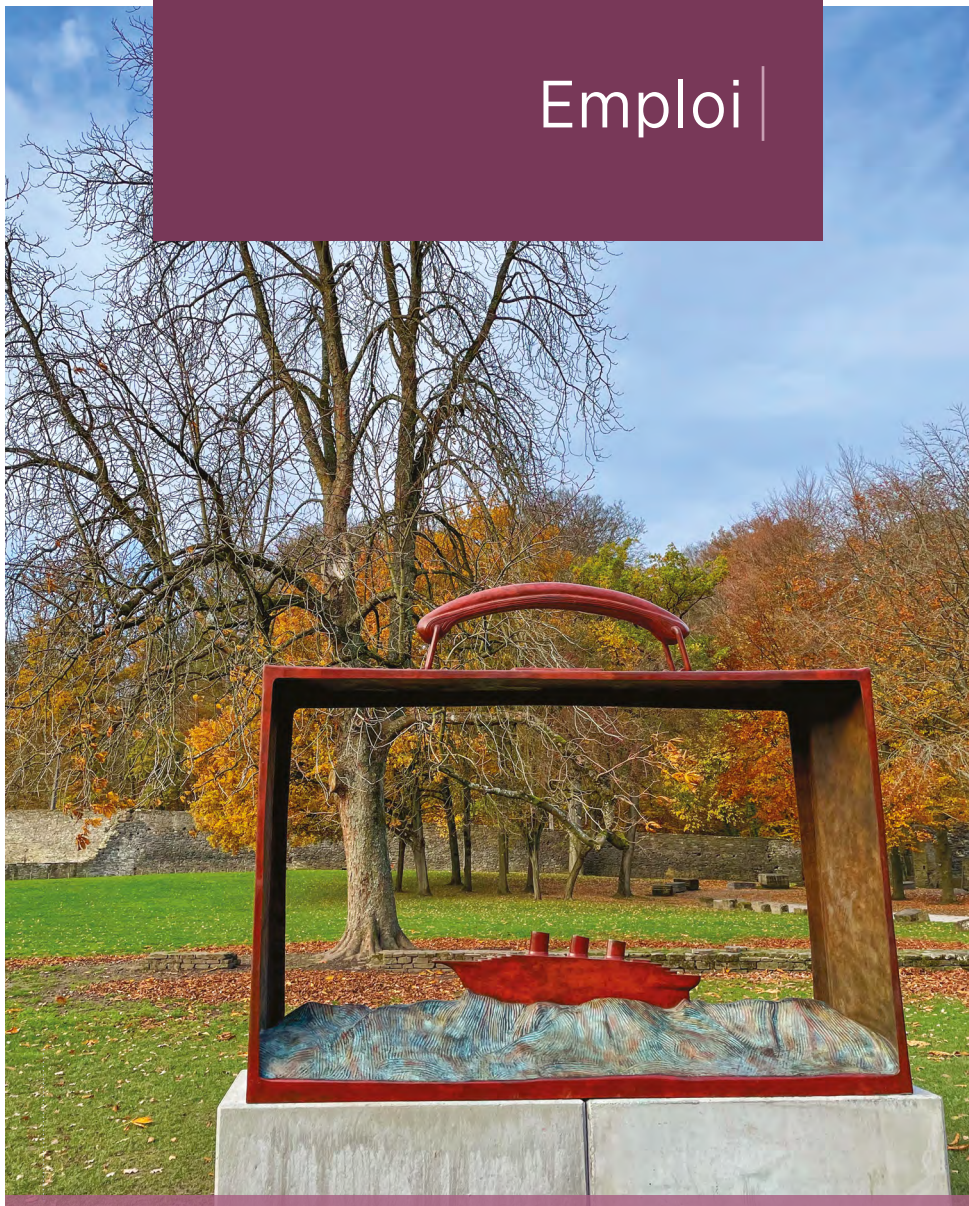
N1103 Préparateur de commande en logistique

N4204 Dispatcher des transports routiers (voyageurs et marchandises)

Formation à créer

# CHAPITRE 5

## Emploi



## Indicateurs clés

### 5.1. | L'emploi total

Avec **un emploi intérieur de 183.460 postes de travail et une population active occupée de 168.521 résidents**, le Brabant wallon était en 2020 la province wallonne qui enregistrait l'excédent le plus élevé du nombre de postes de travail par rapport à sa population active occupée. Cet excédent concerne principalement l'industrie chimique, le commerce de détail, la construction, les services aux personnes, la consultance et les activités scientifiques. On constate néanmoins un certain déficit en postes de travail dans les services financiers, les services publics, l'enseignement et les soins de santé. **Les indépendants et les aidants** représentent 26,5% de l'emploi total du Brabant wallon, la moyenne régionale étant de 23,3%. C'est dans les communes du sud-est de la Province que l'emploi indépendant est proportionnellement le plus représenté et peut atteindre plus de 60% de l'emploi total.

### 5.2. | Les indicateurs du marché de l'emploi

En 2021, **le taux d'activité** du Brabant wallon était de 82,0%, un taux supérieur aux moyennes wallonne, belge et européenne. **Le taux d'emploi** total du Brabant wallon était en 2021 de 65,7%. **Le taux d'emploi féminin**, estimé à 63,1% représente un différentiel de 5,4 points de pourcentage (p.p.) par rapport au taux d'emploi masculin, un différentiel de genre fortement inférieur à celui mesuré en Wallonie, en Belgique et sur l'ensemble de l'Union européenne des 27. **Le taux de chômage** du Brabant wallon, estimé en 2021 à 6,8% est légèrement supérieur au taux de chômage belge (6,3%), mais inférieur au taux wallon (8,8%) et au taux européen (7,0%). Toujours en 2021, 46,2% des demandeurs d'emploi du Brabant wallon comptaient plus de 12 mois d'inactivité.

### 5.3. | L'emploi salarié par type de prestation

Le 30 septembre 2021, le Brabant wallon comptait **133.033 postes de travail salariés**, dont, contrairement à la Wallonie et la Belgique, plus de la moitié étaient occupés par des femmes. Le Brabant wallon se différencie également par un taux de **postes salariés à temps plein relativement élevé** (66,6%, contre 63,2% en Wallonie et en Belgique). **Cette différence concerne principalement les femmes** qui occupent 36.347 postes de travail à temps plein et 31.993 postes à temps partiel. 1,9% des postes de travail salariés concernent des **postes occupés à titre temporaire** et sont donc précaires. Ce pourcentage est sensiblement inférieur à celui calculé sur l'ensemble de la Wallonie et de la Belgique. Il concerne principalement des hommes.

### 5.4. | Structure de l'activité des moins de 25 ans et l'emploi étudiant

**Le taux d'activité des 15-24 ans** dans le Brabant wallon est de l'ordre de 25,3% et **le taux d'emploi** y est de 19,6%. **Le taux de chômage des jeunes du BW** (21,2%) est relativement inférieur au taux de chômage wallon (27,7%) et le BW compte 9,2% de sa population jeune en situation **NEET**. 17.832 étudiants ont effectué, en 2020, 25.195 « **jobs étudiants** ». Rapporté à la population totale de la province, le travail étudiant concerne 43,9 personnes pour 1.000 habitants, contre 37,6 en Wallonie et 43,5 en Belgique.

### 5.5. | Les Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) dans le Brabant wallon en 2020

En 2020, le BW comptait **17.712 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)**, un nombre en diminution de 595 unités par rapport à 2011. Parmi ceux-ci, 2.877 étaient en **stage d'insertion**. Le BW est le seul arrondissement administratif wallon, **comptant plus de DEI femmes que de DEI hommes**. Le BW compte, en outre, proportionnellement moins de DEI âgés de moins de 25 ans et plus de DEI âgés de 50 ans et plus que la moyenne wallonne. En termes de **ventilation des DEI suivant leur niveau d'études**, le BW compte 30% de DEI ayant un faible niveau d'instruction et 30% de DEI d'un niveau d'études supérieur. Cette ventilation est très différente de celle mesurée sur l'ensemble de la Wallonie, puisque cette dernière compte 45% de DEI d'un faible niveau d'études et 15% de demandeurs d'emploi possédant un niveau d'études élevé.

## 5.1 | L'emploi total dans le Brabant wallon

Avec un emploi intérieur de 183.460 postes de travail et une population active occupée de 168.521 résidents, le Brabant wallon était en 2020 la province wallonne qui enregistrait l'excédent le plus élevé de postes d'emploi par rapport à sa population active occupée.

Cet excédent concerne principalement l'industrie chimique, le commerce de détail, la construction, les services aux personnes, la consultance et les activités scientifiques. On constate néanmoins un certain déficit en postes de travail dans les services financiers, les services publics, l'enseignement et les soins de santé.

Les indépendants et les aidants représentent 26,5% de l'emploi total du Brabant wallon, la moyenne régionale étant de 23,3%. C'est dans les communes du sud-est de la Province que l'emploi indépendant est proportionnellement le plus représenté et peut atteindre plus de 60% de l'emploi total, avec un taux record de 66,1% à Hélécinne. Par contre, 4 communes (Mont-St-Guibert, Wavre, Nivelles et Ottignies-LLN) comptent moins de 20% d'indépendants.

En 2020, le Brabant Wallon occupait 183.460 personnes, alors que la population active occupée concernait 168.521 résidents. Globalement, la Wallonie est déficitaire de 12.928 emplois et seules 2 provinces enregistraient en 2020 un excédent de postes de travail (8.066

postes pour Liège et 14.939 postes pour le BW), par rapport à leur population active occupée. Les 3 autres provinces sont déficitaires : Namur (-10.123 postes), Luxembourg (-12.507 postes) et le Hainaut (-13.203 postes).

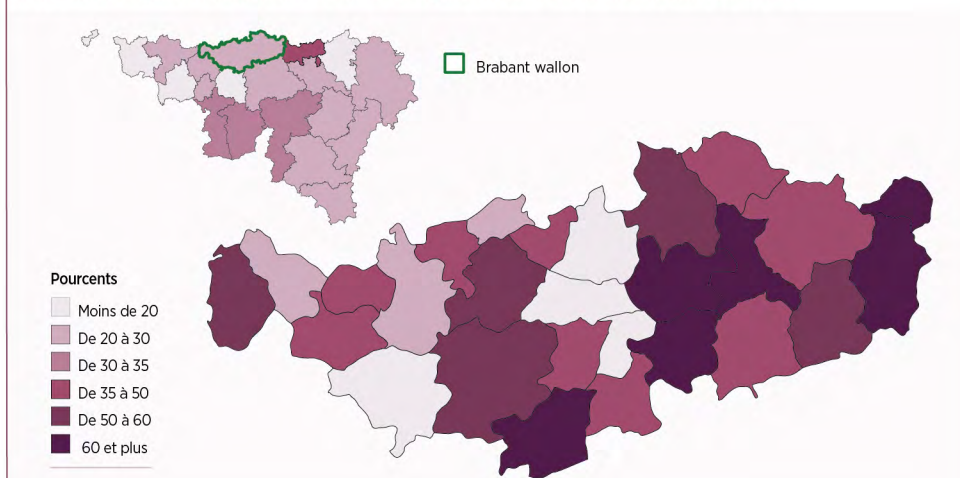
	Emplois des résidents du BW			Emplois exercés dans le BW			Ratio Emploi intérieur Population active		
	Salariés	Indép / Aidants	Total	Salariés	Indép / Aidants	Total	Salariés	Indép / Aidants	Total
2020									
<b>Total</b>	<b>133 782</b>	<b>34 739</b>	<b>168 521</b>	<b>34 844</b>	<b>48 615</b>	<b>183 460</b>	<b>1,01</b>	<b>1,40</b>	<b>1,09</b>
<b>Secteur d'activité</b>									
Primaire	376	2 140	2 516	570	3 095	3 665	1,52	1,45	1,46
Secondaire	16 146	4 708	20 854	27 537	5 887	33 423	1,71	1,25	1,60
Tertiaire	62 285	22 594	84 879	61 456	31 660	93 116	0,99	1,40	1,10
Quaternaire	54 974	4 326	59 301	45 281	6 428	51 709	0,82	1,49	0,87
Statut inconnu		972	972		1 547	1 547		1,59	1,59

Au niveau sectoriel, l'excédent de postes de travail occupés dans le BW, par rapport à sa population active occupée, concerne les secteurs S04 - Industrie chimique (7.833 postes), T04 - Commerce de détail (2.043 postes), S16 -Construction (1.986 postes) T17 - Services aux personnes (1.958 poste) et T13 - Consultance et activités scientifiques (1.843 unités). Par contre, 10 secteurs sont en déficit de main d'œuvre locale, principalement T12 - Services financiers (-3.318 postes), Q02 - Services publics (-3.060 postes), Q03 - Enseignement général (-2.972 postes) et Q06 - Soins de santé (-1.494 postes). L'excédent de postes d'emploi occupés dans le BW, par rapport à sa population active occupée, concerne principalement les indépendants et les aidants (13.876 postes, soit 92,9% de l'excédent total).

Pour ce qui est des postes de travail **occupés dans le Brabant wallon**, notre province compte

proportionnellement plus de salariés dans l'industrie (20,4% de l'emploi, contre 18,0% en Wallonie et 17,5% en Belgique) et dans le tertiaire (45,6% de l'emploi, contre 37,9% en Wallonie et 44,5% en Belgique). Par contre, le secteur quaternaire ne représente que 33,6% de l'emploi salarié brabançon, contre 43,5% de l'emploi wallon et 37,3% de l'emploi belge. Pour ce qui est de l'emploi indépendant, il est mieux représenté dans le BW dans les secteurs tertiaire (65,1% de l'emploi en BW, contre 62,0% en Wallonie et 62,9% en Belgique) et, dans une moindre mesure, quaternaire (12,1% dans le BW, contre 13,6% en Wallonie et 10,1% en Belgique). L'emploi indépendant dans le secteur industriel est légèrement moins représenté dans le BW (12,1%, contre 13,6% en Wallonie et 14,7% en Belgique). L'agriculture représente 6,4% de l'emploi indépendant dans le BW, contre 9,4% en Wallonie et 8,56% en Belgique.

Part de l'emploi indépendant dans l'emploi total au lieu de travail en 2020



Les indépendants et les aidants représentent 26,5% de l'emploi total du BW, la moyenne régionale étant de 23,3%. C'est dans l'arrondissement d'Arlon que l'on retrouve proportionnellement le moins d'indépendants (11,8% de l'emploi total) et c'est celui de Waremme qui en compte proportionnellement le plus (35,1%). C'est dans le sud-est de la Province du BW (limitrophe de

Waremme) que l'on retrouve les communes où l'emploi indépendant est proportionnellement plus élevé : Incourt, Orp-Jauche, Chaumont-Gistoux, Walhain, Villers-La-Ville et surtout Hélécinne comptent plus de 60% d'indépendants. Par contre, à Mont-Saint-Guibert, Wavre, Nivelles et Ottignies-LLN, l'emploi indépendant représente moins de 20% de l'emploi total.

## 5.2 | Les indicateurs du marché de l'emploi

En 2021, le taux d'activité du Brabant wallon était de 82,0%, un taux supérieur aux moyennes wallonne, belge et européenne.

Le taux d'emploi total du Brabant wallon était en 2021 de 65,7%. Le taux d'emploi féminin, estimé à 63,1% représente un différentiel de 5,4 points de pourcentage (p.p.) par rapport au taux d'emploi masculin, un différentiel de genre fortement inférieur à celui mesuré en Wallonie, en Belgique et sur l'ensemble de l'Union européenne des 27. Le taux d'emploi pour les tranches d'âge comprises entre 25 et 64 ans est supérieur aux taux correspondants mesurés en Wallonie, en Belgique et en Europe.

Le taux de chômage du Brabant wallon, estimé en 2021 à 6,8% est légèrement supérieur au taux de chômage belge (6,3%), mais inférieur au taux wallon (8,8%) et au taux européen (7,0%). Toujours en 2021, 46,2% des demandeurs d'emploi du Brabant wallon comptaient plus de 12 mois d'inactivité.

**Le taux d'activité** se définit comme la proportion d'actifs dans une population donnée, soit le nombre de personnes ayant un emploi ou étant au chômage rapporté à la population de référence. En 2021, le taux d'activité du Brabant wallon était de 82,0%, un taux supérieur aux moyennes wallonne (65,9%), belge (74,2%) et européenne (78,2%).

disponibles à ce jour dans la base de données régionales d'EUROSTAT concernent (encore) la population des 15-64 ans. Entre 2001 et 2021, le taux d'emploi du BW (65,7%) est très proche du taux d'emploi national, par contre, il est resté sensiblement inférieur au taux d'emploi européen (-1 p.p.), mais sensiblement supérieur d'environ 3 p.p. du taux d'emploi wallon.

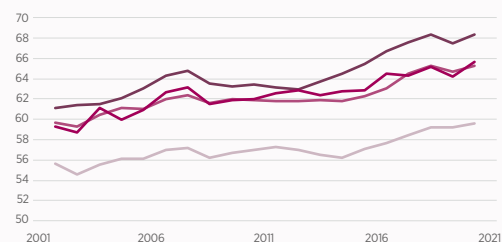
Dans le cadre de la stratégie européenne EU-2020, c'est **le taux d'emploi** des 20-64 ans qui a été sélectionné comme indicateur cible : 75 % au niveau européen et 73,2 % au niveau belge (PNR, avril 2011). C'est également ce taux qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024. Les données

En 2021, **le taux d'emploi féminin** était de 63,1% dans le Brabant wallon, soit de 5,4 p.p. inférieur au taux d'emploi masculin. Ce différentiel de genre y est inférieur au différentiel wallon (-7,0 p.p.), au différentiel belge (-6,9 p.p.) et surtout au différentiel européen (-9,9 p.p.).

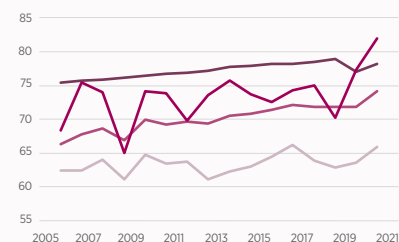
L'**enquête sur les forces de travail (EFT)** est une enquête socio-économique par sondage menée auprès des ménages. Son but principal est de classer la population en âge de travailler (15 ans et plus) en trois groupes (personnes occupées, chômeurs et inactifs), et de fournir des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories. Cette enquête

est réalisée dans les États membres de l'UE et est coordonnée par EUROSTAT, le service statistique de l'Union européenne. En Belgique, l'EFT est organisée par Statbel. EUROSTAT est en train d'adopter une nouvelle méthodologie, en prenant comme dénominateur, non plus les 15 ans et plus, mais les 20-64 ans.

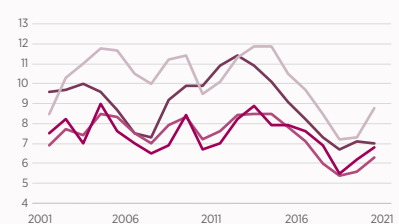
Taux d'emploi



Taux d'activité



Taux de chômage



2021	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Brabant wallon	82,0	65,7	6,8
Wallonie	65,9	59,6	8,8
Belgique	74,2	65,3	6,3
UE 27	78,2	68,4	7,0

■ UE 27 ■ Belgique ■ Wallonie ■ Brabant wallon

Taux d'emploi en 2021 (en %)

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
Brabant wallon	20,9	79,9	84,3	83,6	59,4
Wallonie	20,1	73,6	77,1	75,4	49,9
Belgique	24,7	79,6	82,3	80,4	54,5
UE-27	32,7	77,2	82,4	81,3	60,5

**Le taux d'emploi des 25-64 ans** est globalement supérieur, dans le Brabant wallon, aux taux correspondants wallon, belge et européen. Seule la tranche des 15-24 ans enregistre un taux d'emploi inférieur aux taux belge et européen. Il faut signaler que la Belgique est un des rares pays européens où l'âge de scolarité obligatoire se prolonge jusque 18 ans. Comme nous l'avions déjà souligné dans l'édition 2021, le taux d'emploi des personnes âgées est relativement important dans le Brabant wallon, qui se caractérise par une part de séniors à l'emploi en croissance au cours des dernières années.

de 15 à 64 ans, sans travail durant la semaine de référence, disponible pour travailler au cours des deux semaines suivantes et qui était activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes. Le taux de chômage du Brabant wallon (6,8%) est légèrement supérieur au taux de chômage national. Par contre il est inférieur aux taux régional et européen. Le taux de chômage masculin est de 6,3% et le féminin est de 7,3%. Le taux de chômage des 25-34 ans y est de 6,6%, celui des 35-44 ans est estimé à 6,1% et celui des 45-54 ans équivaut à 5,0%. L'échantillon ne permet pas d'estimer le taux de chômage des 55-64 ans. En 2021, 46,2% des demandeurs d'emploi du Brabant wallon comptent 12 mois et plus d'inactivité. Ce pourcentage est de 40,4% chez les hommes et 51,4% chez les femmes.

**Le taux de chômage** correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active. Un chômeur est défini comme une personne âgée

5.3 | L'emploi salarié par type de prestation

Le 30 septembre 2021, le Brabant wallon comptait 133.033 postes de travail salariés, dont, contrairement à la Wallonie et la Belgique, plus de la moitié, soit 52,2% étaient occupés par des femmes.

Le Brabant wallon se différencie également par un taux de postes salariés à temps plein relativement élevé (66,6%, contre 63,2% en Wallonie et en Belgique). Cette différence concerne principalement les femmes qui occupent 36.347 postes de travail à temps plein et 31.993 postes à temps partiel.

1,9% des postes de travail salariés concernent des postes occupés à titre temporaire et sont donc précaires. Ce pourcentage est sensiblement inférieur à celui calculé sur l'ensemble de la Wallonie et de la Belgique. Il concerne principalement des hommes. Le pourcentage de postes de travail temporaires est particulièrement élevé à Tubize.

Le 30 septembre 2021, le Brabant wallon comptait 133.033 postes de travail salariés. Le BW enregistrait également proportionnellement plus de postes salariés à temps plein (66,6%) que la Wallonie et la Belgique qui n'en comptaient que 63,2%. Avec ses 2.464

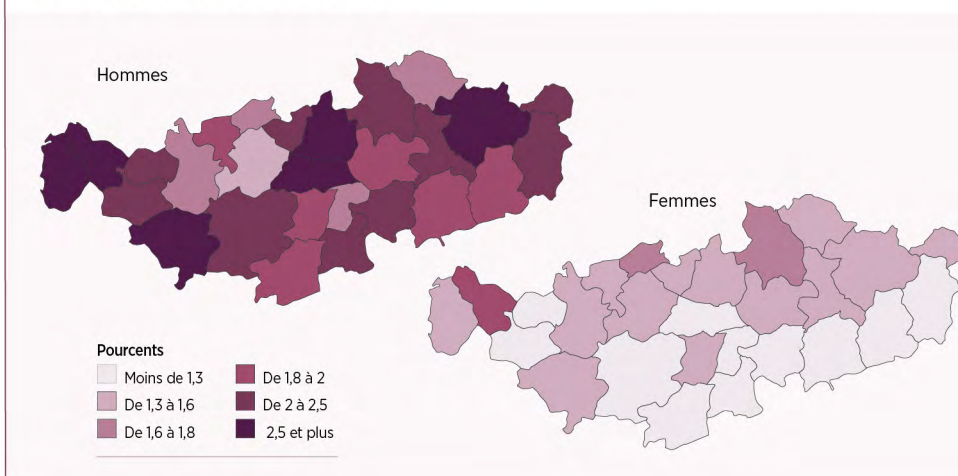
unités, les postes de travail saisonniers, intérimaires et à prestations limitées (SIPL) ne représentent dans le BW que 1,9% de l'ensemble des postes de travail salariés, alors qu'ils en représentent 3,0% en Wallonie et 4,0% en Belgique.

Situation au 30 septembre 2021	Nombre de travailleurs	Part du total général (en %)		
	Brabant wallon	Wallonie	Belgique	
<b>Total général</b>				
<b>Total</b>	<b>133 033</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Hommes	63 545	47,8	50,3	50,7
Femmes	69 488	52,2	49,7	49,3
<b>Temps plein</b>				
<b>Total</b>	<b>88 647</b>	<b>66,6</b>	<b>63,2</b>	<b>63,2</b>
Hommes	52 300	39,3	40,6	40,6
Femmes	36 347	27,3	22,6	22,7
<b>temps partiel</b>				
<b>Total</b>	<b>41 573</b>	<b>31,3</b>	<b>33,5</b>	<b>32,6</b>
Hommes	9 640	7,2	7,6	7,5
Femmes	31 933	24,0	25,9	25,1
<b>Saisonniers, intérimaires et prestations limitées</b>				
<b>Total</b>	<b>2 464</b>	<b>1,9</b>	<b>3,0</b>	<b>4,0</b>
Hommes	1 521	1,1	2,1	2,6
Femmes	943	0,7	1,0	1,4

Notre province compte proportionnellement plus de postes salariés occupés par des femmes (69.488) que de postes salariés occupés par des hommes (63.545). Cette situation est relativement différente de celle observée en Wallonie et en Belgique. Le Brabant wallon compte 2,1 fois plus de postes de travail salariés à temps plein que de postes à temps partiel, un ratio supérieur à celui calculé en Wallonie et en Belgique où il est de l'ordre de 1,9. Ce même ratio est de 5,4 pour les hommes (ratio équivalent aux ratios wallon et belge). Par contre, ce ratio (TPS Plein / TPS partiel) est de 1,1 pour les femmes, légèrement supérieur aux taux wallon et belge (0,9). Notons que pour reconstituer les valeurs totales publiées dans le tableau, il faut ajouter une catégorie « inconnu » qui représentait 349 postes de travail au 30 septembre 2021.

Les prestations intérimaires sont celles des travailleurs mis à disposition d'utilisateurs par des agences d'intérim. Les prestations saisonnières sont de courte durée en raison de la nature saisonnière du travail ou du besoin de recruter du personnel de renfort à certaines époques de l'année. Les prestations limitées sont définies dans un contrat de travail de courte durée pour une occupation qui, par jour, ne dépasse pas la durée journalière habituelle. Il s'agit de prestations temporaires et donc précaires. Ce type d'emplois saisonniers, intérimaires et à prestations limitées (SIPL) représente 1,9% de l'ensemble des postes de travail salariés de la Province, un taux sensiblement inférieur au taux wallon (3,0%) et au taux belge (4,0%).

Proportion de travailleurs (salariés) saisonniers, intérimaires et à prestations limitées dans le Brabant wallon au 30/09/2021



L'emploi « SIPL » est constitué à 61,7% de postes occupés par des hommes, un pourcentage légèrement inférieur à celui calculé pour la Wallonie (68,2%) et pour la Belgique (64,8%). C'est parmi les 15-24 ans que l'on retrouve proportionnellement plus d'emplois salariés de type SIPL : 8,2% des salariés du BW âgés de 15 à 24 ans ont un statut de SIPL, principalement à Grez-Doiceau, Ittre et

Tubize. La part des salariés SIPL a relativement peu évolué dans le temps. S'ils représentent en 2020 1,9% des postes salariés, ils en représentaient 1,7% en 2011.

Incourt, Nivelles, Grez-Doiceau, Rebecq, Jodoigne, Wavre et Tubize enregistrent un taux de postes de travail SIPL supérieur à 2%. Par contre, Mont-Saint-Guibert et Lasne en comptent moins de 1,5%

## 5.4 | Structure de l'activité des moins de 25 ans et emploi étudiant dans le Brabant wallon

Le taux d'activité des 15-24 ans dans le Brabant wallon est de l'ordre de 25,3% et le taux d'emploi y est de 19,6%. Le taux de chômage des jeunes du BW (21,2%) est relativement inférieur au taux de chômage wallon (27,7%) et le BW compte 9,2% de sa population jeune en situation NEET.

17.832 étudiants ont effectué, en 2020, 25.195 « jobs étudiants ». Rapporté à la population totale de la province, le travail étudiant concerne 43,9 personnes pour 1.000 habitants, contre 37,6 en Wallonie et 43,5 en Belgique.

Avec la Région montoise, le BW est l'un des deux arrondissements wallons où le taux d'emploi des 15-24 ans est inférieur à 20%. Ce taux d'emploi va de 14,2% à Lasne à 23,8% à Tubize.

L'approche statistique de la population des 18-24 ans dans le Brabant wallon est particulièrement complexe, vu que les sources sont disparates et pas nécessairement compatibles. Si les statistiques démographiques permettent de comptabiliser globalement cette population - 40.064 personnes en 2021 - la ventilation de cette population en fonction de son occupation est très délicate à réaliser, d'autant plus que le statut de certaines personnes est parfois hybride. Certains résidents

peuvent en effet être simultanément étudiant, mais également au travail, vu que l'ONSS intègre le travail étudiant dans ses statistiques. En outre, la classification par âge est problématique. Certaines statistiques (population scolaire, travail étudiants, etc.) n'intègrent pas la dimension « Classe d'âge » et les indicateurs standardisés au niveau européen concernent les 15-24 ans. Suivant les chiffres publiés par StatBel, dans le cadre de Censuses2011, environ 36.000 personnes âgées de 18 à 25 ans dans le BW seraient scolarisées.

Population de 15-24 ans	BW		Wallonie	
	2020	2015	2020	2015
Taux d'emploi	19,6	18,6	22,8	21,6
Taux d'activité	25,3	25,9	31,4	32,7
Taux de chômage	21,2	28,1	27,7	34
NEET	9,2	8,8	11,7	11,6

Travail étudiant dans le BW en 2020				
Travail étudiant dans le BW en 2020	Total	Pour 1.000 habitants		
		BW	Wallonie	Belgique
Nombre d'étudiants	17 832	43,9	37,6	43,5
Nombre de job	25 195	62,1	52,9	64,7
Heures prestées	3 369 103	8 297	7 356	8 364
Rémunération (Milliers d'€)	40 841,1	100,6	89,6	103,9

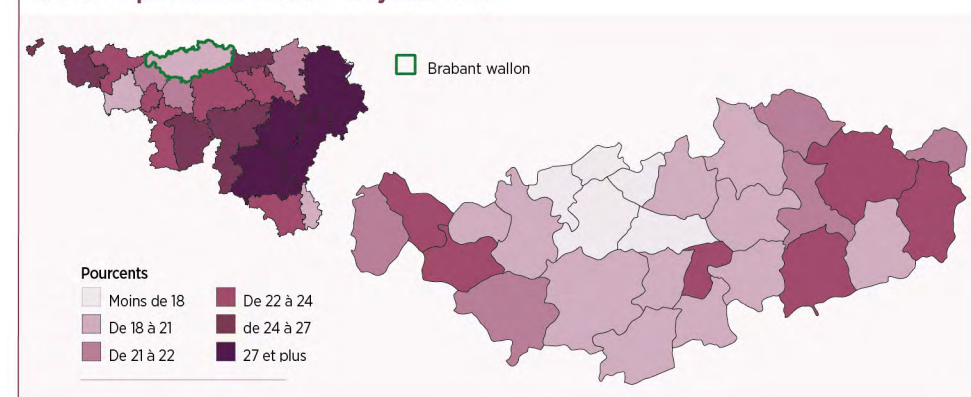
Les taux d'emploi et d'activité standardisés des 15-24 ans sont restés relativement stables entre 2015 et 2020, soit un taux d'activité de l'ordre de 25,5% et un taux d'emploi de l'ordre de 19%. Ces taux sont sensiblement inférieurs à ceux calculés sur l'ensemble de la Wallonie, vraisemblablement à cause du plus haut taux de scolarisation du Brabant wallon. Par contre, le taux de chômage des 15-24 ans est en nette baisse de 6,9 p.p. entre 2015 et 2020 et il est inférieur de 6,5 p.p. au taux de chômage mesuré sur l'ensemble de la Wallonie.

Le taux de NEET (de l'anglais « Not in Employment, Education or Training ») est le pourcentage de jeunes d'un groupe d'âge donné (ici, les 18-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni aux études ou en formation. Il fournit une mesure alternative aux classiques taux d'emploi, de chômage et d'activité, pour lesquels on classe les jeunes poursuivant des études parmi les inactifs. Dans l'indicateur des NEET, un jeune poursuivant des études n'est pas considéré comme inactif. Une part de ces NEET est probablement sortie des études récemment et est sans doute au début du processus de recherche d'emploi. Ce taux, en légère

augmentation depuis 2015 est de 9,2%, de 2,5 p.p. inférieur au taux calculé sur l'ensemble de la Wallonie.

Le système particulier du travail des étudiants, avec exemption de l'assujettissement à la sécurité sociale, a évolué depuis 2005 de l'occupation limitée aux « mois d'été » (juillet, août et septembre) vers une occupation au cours de toute l'année. De cette façon, les employeurs peuvent recourir au travail étudiant exempté de cotisations de sécurité sociale non seulement en été mais également pendant les périodes de congés scolaires ou pendant les week-ends. Par ailleurs, depuis 2017, le nombre maximum de jours est remplacé par un nombre maximal d'heures (475 heures, dès l'âge de 16 ans). Globalement, le phénomène « Travail étudiant » est plus développé dans le Brabant wallon que sur l'ensemble de la Wallonie, mais est équivalent à l'importance qu'il revêt sur l'ensemble de la Belgique. En 2020, 17.882 étudiants ont effectué dans le BW 25.195 jobs étudiant, pour un nombre total de 3,370 millions d'heures de travail et une rémunération globale de 40,850 millions d'euros

### Taux d'emploi des 19-24 ans - Moyenne 2019



Avec un taux d'emploi des 18-24 ans de 19,5%, le BW est, avec la région montoise, un des deux arrondissements administratifs où le taux d'emploi était inférieur à 20%. A l'est de la Wallonie, Dinant, Verviers, Neufchâteau, Marche-en-Famenne et Bastogne enregistraient un taux d'emploi supérieur

à 25%. Si Lasne, Waterloo, La Hulpe, Rixensart et Ottignies-LLL enregistraient un taux d'emploi des 15-24 ans inférieur à 18% ce même taux était à Tubize et à Ittre, à l'ouest, à Mont-Saint-Guibert au centre et à Orp-Jauche, Jodoigne et Perwez à l'est supérieur à 22%

## 5.5 | Les Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) dans le Brabant wallon en 2020

En 2020, le BW comptait 17.712 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI), un nombre en diminution de 595 unités par rapport à 2011. Parmi ceux-ci, 2.877 étaient en stage d'insertion.

Le BW est le seul arrondissement administratif wallon, comptant plus de DEI femmes que de DEI hommes, principalement à Beauvechain, Waterloo et Lasne. Le BW compte, en outre, proportionnellement moins de DEI âgés de moins de 25 ans et plus de DEI âgés de 50 ans et plus que la moyenne wallonne.

En termes de ventilation des DEI suivant leur niveau d'études, le BW compte 30% de DEI ayant un faible niveau d'instruction et 30% de DEI d'un niveau d'études supérieur. Cette ventilation est très différente de celle mesurée sur l'ensemble de la Wallonie, puisque cette dernière compte 45% de DEI d'un faible niveau d'études et 15% de demandeurs d'emploi possédant un niveau d'études élevé.

En 2020, le brabant wallon comptait, en moyenne, 17.712 **demandeurs d'emploi inoccupés**, un nombre en diminution de 595 unités depuis 2011. Cette baisse de 3,3% du nombre de DEI est sensiblement inférieure à celle calculée sur l'ensemble de la Wallonie (-14,6%).

	Brabant wallon		Wallonie
	Nombre	Pourcentage	
Nombre total de DEI	17 712		
Evolution de 2011 à 2020		-3,3	-14,6
<b>Ventilation suivant le genre</b>			
Hommes	8 768	49,5	52,8
Femmes	8 944	50,5	47,2
<b>Ventilation suivant la classe d'âge</b>			
18-24 ans	3 063	17,3	19,0
25-49 ans	9 105	51,4	54,9
50-64 ans	5 544	31,3	26,1
<b>Ventilation suivant le type</b>			
Demandeurs d'emploi, demandeurs d'allocation	12 601	71,1	65,1
Jeunes en stage d'insertion	2 877	16,2	14,9
Autres statuts	2 234	12,6	20,0
<b>Ventilation suivant le niveau d'études</b>			
Faible niveau d'études	5 397	30,5	45,2
Niveau d'études moyen	7 028	39,7	39,8
Niveau d'études supérieur	5 287	29,9	15,1

Le Brabant wallon compte proportionnellement plus de femmes demandeuses d'emploi (50,5%) que la Wallonie (47,23%), ainsi que plus de DEI âgés (31,3% dans le BW contre 26,1% en Wallonie), plus de « DEDA », de demandeurs d'emploi, demandeurs

d'allocation (71,1% dans le BW, contre 65,1% en Wallonie). En termes de niveau d'instruction, si la classe du nombre de DEI d'un niveau d'études moyen est équivalente dans le BW (39,7%) à celle mesurée en Wallonie (39,8%), le BW compte environ

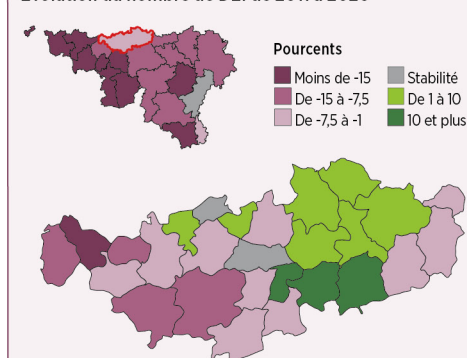
30% de DEI d'un niveau d'études faible et 30% d'un niveau supérieur, la Wallonie en compte, quant à elle, 45,2% de niveau d'études faible et 15,1% de niveau d'études élevé.

Le Brabant wallon est l'arrondissement wallon où la diminution du nombre de DEI entre 2011 et 2020 a été la plus faible (-3,3%), bien loin derrière les 18% des arrondissements de Charleroi et de Virton, les 19% de Tournai-Mouscron, les 21% de Mons et les 23% de Philippeville. 11 des 27 communes du

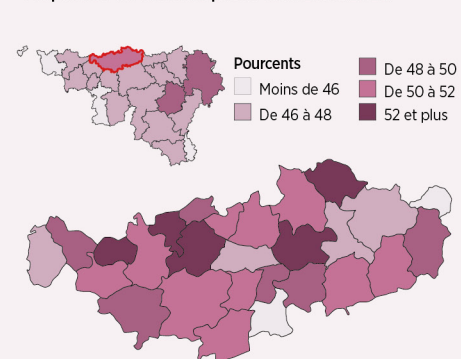
BW ont même vu leur nombre de DEI augmenter, particulièrement Rixensart (+7,7%), Incourt (+9,0%), Mont-Saint-Guibert (+14,2%), Perwez (+16,3%) et Walhain (+16,5%).

En 2020, le nombre de DEI femmes est de 176 unités supérieur au nombre de DEI hommes, principalement à Beauvechain et Waterloo (53,9% de DEI femmes) et Lasne (57,7% de DEI femmes). Par contre, Hélécinne ne compte que 42,5% de DEI féminins.

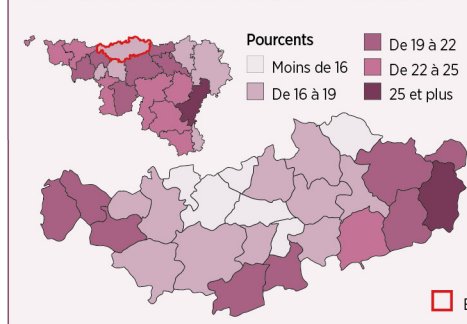
Évolution du nombre de DEI de 2011 à 2020



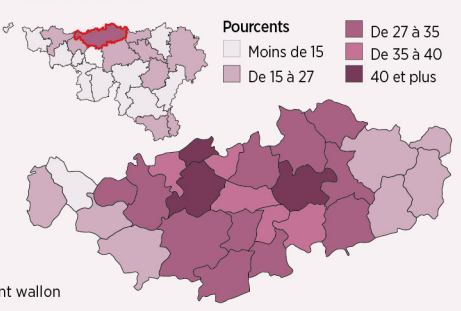
Proportion de femmes parmi les DEI en 2020



Part des 18-24 ans dans le total des DEI en 2020



Part des diplômés de niveau supérieur dans les DEI en 2020



Avec Liège, Verviers et Arlon, l'arrondissement de Nivelles comptait moins de 18% de DEI âgés de 18 à 24 ans. A l'opposé, à Neufchâteau, Marche-EF et Bastogne, ils en représentaient plus de 24%. Au plan communal, La Hulpe et Waterloo comptaient moins de 12,5% de DEI âgés de moins de 25 ans, alors que Perwez et Orp-Jauche en dénombrèrent plus de 24%. Le BW enregistrait en 2020 une proportion

importante (29,9%) de DEI d'un niveau d'études supérieur. À l'inverse, Charleroi et La Louvière en dénombrèrent moins de 10%. Plus du tiers des DEI de 11 communes du Brabant wallon sont d'un niveau d'études supérieur, principalement à Chaumont-Gistoux, Lasne et la Hulpe où ce type de DEI représente plus de 40% du total. À l'inverse, Hélécinne, Rebecq et Tubize en comptaient moins de 20%.



# CHAPITRE 6

## Économie



### Indicateurs clés

#### 6.1. | Le Produit Intérieur Brut (PIB)

**Le PIB nominal du Brabant wallon était**, en 2020, **de 22.200 millions d'euros**, soit une augmentation de près de 75% au cours des 10 dernières années. Notre Province contribue à hauteur de 20,9% du PIB wallon et de 4,9% du PIB belge. **Le PIB par habitant était de 54.585€**, soit 187% du PIB par résident wallon et 137% du PIB par résident belge. **La productivité du travail**, soit le PIB par emploi intérieur, **était en 2020 de 131.023€**, en augmentation de 55,2% au cours des 10 dernières années. Dans une étude publiée par la Banque Nationale de Belgique en 2021, les chercheurs ont développé une méthodologie pour calculer le montant des **transferts inter provinciaux**. Le Brabant wallon est la seule province wallonne à y contribuer positivement.

#### 6.2. | Impact de la crise sanitaire de 2020 sur la valeur ajoutée

Un des effets de la crise sanitaire de 2020 a été de **réduire de 1,9% la production de richesses dans le Brabant wallon**. L'incidence de la crise sanitaire a cependant été moins forte dans le BW qu'en Wallonie (-4,1%) et qu'en Belgique (-4,0%). La valeur ajoutée brute (VAB) du Brabant wallon a néanmoins diminué de 391,1 millions d'euros de 2019 à 2020. **Les 10 « gros » secteurs d'activité**, produisant une VAB annuelle supérieure à 500 millions d'euros et représentant plus de 82% de la production de la richesse provinciale, **ont vu leur VAB globalement augmenter de 47,4 millions d'euros de 2019 à 2020**. La crise sanitaire a donc plutôt frappé les « petits secteurs » (en termes de VAB générée), tels que l'hébergement et la restauration, les arts et spectacles et les services personnels.

#### 6.3. | Les exportations et les importations du Brabant wallon

En 2020, **le montant global des exportations** enregistrées dans le Brabant wallon **s'élevait à 23,615 milliards d'euros et celui des importations à 16,150 milliards d'euros**. Les exportations du Brabant wallon, qui ont augmenté de 77% entre 2011 et 2020, représentent 40,1% des exportations wallonnes et 6,5% des exportations belges. Les importations ont, quant à elles, augmenté de 22,5% dans le BW et représentent, en 2020, 44,6% des importations wallonnes et 7,4% des importations belges.

#### 6.4. | L'investissement

Le montant total consolidé des investissements réalisés dans le Brabant wallon, calculés par l'Institut des comptes Nationaux (ICN) au départ de **la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)** était en 2019 de **6,173 Milliards d'euros, soit 24,4% des investissements wallons et 5,3% des investissements belges**. La FBCF du Brabant wallon a été en croissance de 64,1% entre 2011 et 2019. La croissance des investissements est supérieure à celle de la Wallonie pour la plupart des secteurs d'activités, à l'exception des secteurs du commerce et de la réparation, ainsi que ceux de l'information et la communication.

#### 6.5. | L'agriculture

En 2021, le Brabant wallon comptait **1.040 exploitations agricoles, pour une SAU totale de 65.550 hectares**. La SAU du BW représente **59,7% du territoire de la province**. La **taille moyenne** des exploitations agricoles y est ainsi de **63,0 hectares**, en augmentation de plus de 44% depuis 2000. Le secteur de l'agriculture représentait 1.440 emplois et une valeur ajoutée brute de 66,9 Millions d'euros en 2020.

#### 6.6. | L'agriculture BIO

En 2021, le Brabant wallon comptait **144 fermes BIO**, soit 13,8% de l'ensemble des fermes de la Province. Vu la taille relativement réduite des exploitations BIO dans le BW (22,3 Ha, contre 46,7 Ha en Wallonie), **la superficie BIO de la Province ne représente que 4,9% de la SAU totale**, contre 13,4% en Wallonie. Plus de la moitié (60%) du territoire BIO du BW est destiné aux **« Grandes cultures »**, alors que ce type de culture ne concerne que 22% de la superficie du territoire BIO wallon. Par contre, les prairies ne représentent que 18% de la surface BIO du BW, alors qu'elles représentent 73% du territoire régional. **22% de la superficie BIO du BW sont consacrés aux fruits et légumes**, alors que ces productions ne concernent que 3,5% du territoire régional.

## 6.1 | Le Produit Intérieur Brut (PIB) du Brabant wallon

Le PIB nominal du Brabant wallon était, en 2020, de 22 milliards 200 millions d'euros, soit une augmentation de près de 75% au cours des 10 dernières années. Notre Province contribue désormais à hauteur de 20,9% du PIB wallon et de 4,9% du PIB belge.

Toujours en 2020, le PIB par habitant était de 54.585€, soit 187% du PIB par résident wallon et 137% du PIB par résident belge. La productivité du travail, soit le PIB par emploi intérieur, était en 2020 de 131.023€, en augmentation de 55,2% au cours des 10 dernières années.

Dans une étude publiée par la Banque Nationale de Belgique en 2021, les chercheurs ont développé une méthodologie pour calculer le montant des transferts interprovinciaux. Le Brabant wallon est la seule province wallonne à y contribuer positivement.

Le PIB nominal (montant provisoire à ce jour) du Brabant wallon était en 2020 de 22 milliards 200 millions d'euros, en baisse de 2,2% par rapport à 2019. Nous

développerons dans l'indicateur 6.2 l'impact de la crise sanitaire de 2020 sur la valeur ajoutée totale et par secteur de notre Province.

		2011	2018	2019	2020
<b>PIB Total</b>					
Brabant wallon	Millions d'euros	12.743	20.146	22.741	22.200
	Evolution en % (2011=100)	100,0	158,1	178,5	174,2
	Part en % dans le PIB Belge	3,5	4,4	4,8	4,9
	Part en % dans le PIB Wallon	14,7	18,9	20,4	20,9
<b>PIB par habitant en euros</b>					
Brabant wallon		33.148	50.069	56.177	54.585
Région wallonne		24.539	29.403	30.640	29.176
Le Royaume		33.588	40.340	41.717	39.706
<b>PIB par emploi en euros</b>					
Brabant wallon		84.401	119.926	133.560	131.023
Région wallonne		72.185	83.036	85.757	82.040
Le Royaume		82.230	95.478	97.679	93.350

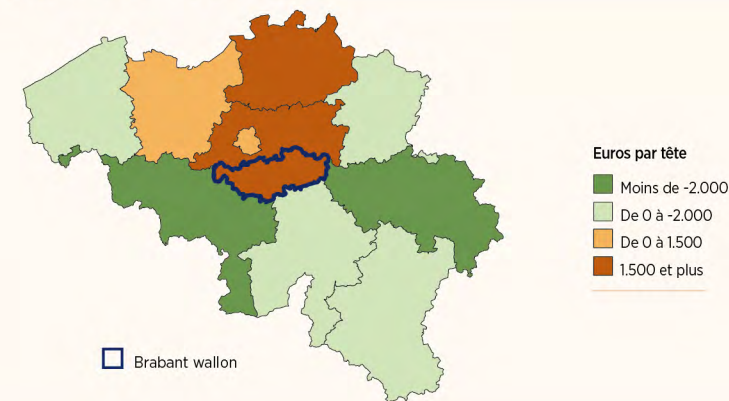
Au cours des 10 dernières années, le PIB nominal du Brabant wallon a augmenté de 74,2%. Sur la même période, il n'augmentait que de 22,6% en Wallonie (de 87.760 millions d'euros en 2011 à 106.398 en 2020) et de 23,7% en Belgique (de 369.259 millions d'euros en 2011 à 456.893 en 2020). Vu ce taux de croissance très élevé, la contribution du BW au PIB wallon est passée de 14,7% en 2011 à 20,9% en 2020 et sa contribution au PIB belge est passée de 3% à 4,9%. Le PIB par habitant était en 2020 de 54.585€ et représente 187% du PIB par habitant wallon et 137% du PIB par résident belge. En passant de 84.401€ en 2011 à 131.023€ en 2020, la productivité du travail, mesurée en rapportant le PIB nominal total à l'emploi intérieur, a augmenté de 55,2% au cours des 10 dernières années dans le Brabant wallon, alors que, sur la même période, elle n'augmentait que de 13,7% en Wallonie et de 13,5% en Belgique.

Dans une étude publiée en 2021 intitulée « Interregional transfers via the federal government and social security », la Banque Nationale de Belgique a calculé le solde des transferts interrégionaux et

interprovinciaux mesurés en Belgique en 2019. Une partie des recettes de l'état fédéral, les taxes directes et indirectes, ainsi que les contributions sociales est restituée aux Régions sous forme d'avantages sociaux (allocation d'incapacité de travail, pensions, etc.), de subsides et de subventions définies par la Loi Spéciale des finances. Si une Région reçoit « par tête » plus que les recettes qu'elle génère pour l'état fédéral, celle-ci est « bénéficiaire » des transferts interrégionaux, ce qui est le cas de la Wallonie qui, suivant les calculs de la BNB, bénéficierait de 1.948€ de transferts par tête en 2019.

Les mêmes calculs ont été effectués au niveau provincial, en reprenant, comme recettes les taxes directes et indirectes, ainsi que les contributions sociales payées par les résidents et, comme dépenses, les avantages sociaux (allocations d'incapacité de travail, les allocations ONEM, les pensions et les exemptions fiscales accordées aux résidents). Ces montants sont ensuite calibrés en manière telle que la somme des bénéficiaires ou des participations provinciales soit globalement nulle.

### Transferts interprovinciaux en 2019



Les chiffres ainsi consolidés donnent en 2019 une contribution du BW à l'ensemble des transferts interprovinciaux belges de 1.030€ par tête. Il est important de signaler que le Brabant wallon est ainsi la seule province wallonne à contribuer positivement aux transferts interprovinciaux, au même titre que

la Flandre Orientale (+1.246€), Bruxelles (+1.477€), Anvers (+1.986€). Le Brabant flamand contribue, quant à lui, à 3.477€. Suivant les calculs de la BNB, les provinces wallonnes hors BW sont toutes bénéficiaires des transferts interprovinciaux, principalement Liège (2.144€) et le Hainaut (4.025€).

6.2 | Impact de la crise sanitaire de 2020 sur la valeur ajoutée

Un des effets de la crise sanitaire de 2020 a été de réduire de 1,9% la production de richesses dans le Brabant wallon. L'incidence de la crise sanitaire a cependant été moins forte dans le BW qu'en Wallonie (-4,1%) et qu'en Belgique (-4,0%). La valeur ajoutée brute (VAB) du Brabant wallon a néanmoins diminué de 391,1 millions d'euros de 2019 à 2020.

Les 10 « gros » secteurs d'activité, produisant une VAB annuelle supérieure à 500 millions d'euros et représentant plus de 82% de la production de la richesse provinciale, ont vu leur VAB globalement augmenter de 47,4 millions d'euros de 2019 à 2020. La crise sanitaire a donc plutôt frappé les « petits secteurs » (en termes de VAB générée), tels que l'hébergement et la restauration, les arts et spectacles et les services personnels.

Trois des « gros » secteurs d'activité présents dans le BW, ont un degré de spécificité sectorielle supérieur à 1, tant en référence à la Wallonie qu'en référence à la Belgique. Parmi ceux-ci, le secteur de la pharmacie a vu sa valeur ajoutée augmenter de 474,4 millions d'euros de 2019 à 2020.

Les administrations publiques, la production et la distribution d'énergie et l'industrie pharmaceutique ont vu leur valeur ajoutée brute augmenter proportionnellement plus dans le BW qu'en Wallonie. Par contre, la décroissance des secteurs de la construction, du commerce de véhicules automobiles et des activités financières et d'assurance a été plus prononcée dans le Brabant wallon qu'en Wallonie et en Belgique.

Secteur NACE (VA BW 2020 > 500 Millions d'euros)	Degré de spécialisation du BW par rapport à		Valeur ajoutée (en millions d'euros)		Écart en % entre 2019 et 2020		
	Wallonie	Belgique	2019	2020	BW	Wallonie	Belgique
Subdivision NACE2 38 secteurs							
Industrie pharmaceutique (CF)	4,5	10,1	5 062,5	5 536,9	9,4	9,6	7,1
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles (GG)	1,0	0,9	2 248,8	2 050,2	-8,8	-7,9	-6,3
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA)	1,2	0,9	1 692,8	1 611,2	-4,8	-4,9	-2,9
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	1,8	1,5	1 650,4	1 518,3	-8,0	-8,8	-8,1
Activités immobilières (LL)	0,7	0,8	1 470,6	1 491,1	1,4	1,7	1,3
Enseignement (PP)	0,6	0,8	1 138,0	1 162,6	2,2	2,3	2,0
Activités financières et d'assurances (KK)	1,7	0,9	1 208,7	1 116,8	-7,6	-6,0	-3,3
Administration publique (OO)	0,5	0,6	828,8	881,8	6,4	3,6	3,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD)	1,5	1,8	509,2	545,3	7,1	4,9	6,5
Construction (FF)	0,5	0,5	593,7	536,7	-9,6	-7,7	-4,2
<b>Total</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>20 303,2</b>	<b>19 912,1</b>	<b>-1,9</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,0</b>

Le Produit Intérieur Brut (PIB - Indicateur 5.1) est égal à la somme de la valeur ajoutée brute (VAB) des unités institutionnelles des résidents, augmentée des impôts et diminuée des subventions sur produits. La **somme des valeurs ajoutées brutes** peut donc être légèrement inférieure au PIB. Suivant les chiffres estimés par les Comptes Régionaux de l'ICN, la somme des VAB du Brabant wallon était de 19.912,1 millions d'euros. L'impact économique de la crise sanitaire a été de réduire de 1,9% la production de richesses dans le BW. Cet impact a été sensiblement plus important en Wallonie (-4,1%) et en Belgique (-4,0%).

La **ventilation sectorielle des valeurs ajoutées brutes**, publiée par les Comptes Régionaux au niveau géographique NUTS2, est celle de la NACE2 en 38 sections et sous-sections. Suivant cette nomenclature, 10 « gros » secteurs d'activité ont généré en 2020 dans notre province une valeur ajoutée supérieure à 500 millions d'euros et représentaient 82,6% de la valeur ajoutée totale du Brabant wallon. Si cette dernière a globalement diminué de 391,1 millions d'euros de 2019 à 2020, elle a augmenté de 47,4 millions d'euros pour ces 10 « gros » secteurs. La crise sanitaire a donc plutôt frappé les « petits secteurs », tels que l'hébergement et la restauration (0,83% de la valeur ajoutée provinciale, mais baisse de celle-ci de 129,3 millions d'euros), le secteur des arts et spectacles (0,37% de la VA brabançonne, mais réduction de 36,3 millions d'euros), les autres activités de service - activités associatives, réparation et services personnels - qui représentent 0,5% de la Valeur ajoutée de la province, ont vu celle-ci baisser de 33,5 millions d'euros entre 2019 et 2020.

Le degré de spécialisation (ou **indice de spécificité sectorielle**), calculé en rapportant la part qu'occupe un secteur dans l'activité

totale d'une région, dans notre cas le Brabant wallon, à la part que ce secteur représente dans un référent géographique (la Wallonie ou la Belgique, dans notre analyse), est égal à 1 si le secteur d'activité a la même importance (dans le BW) que dans le référent. Nous avons calculé ici le degré de spécificité sectorielle eu égard à la valeur ajoutée. Celui-ci pourrait également être calculé par rapport à l'emploi, à l'investissement ou encore par rapport au degré d'ouverture à l'extérieur (somme des importations et des exportations) de la « région » analysée. Parmi les 10 « gros » secteurs d'activité, 3 ont un degré de spécialisation supérieur à 1, tant en référence à la Wallonie qu'en référence à l'ensemble du pays : l'industrie pharmaceutique (section NACE CF), les activités de service administratif et de soutien (section NACE NN), regroupant, entre autres, les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture et d'ingénierie et, enfin, la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (Section NACE DD). Parmi ces 3 secteurs, la valeur ajoutée de l'industrie pharmaceutique a augmenté de 474,4 millions d'euros de 2019 à 2020 et celle de la section NACE DD a augmenté de 36,1 millions d'euros. Par contre, celle des activités de la section NACE NN a baissé de 132,1 millions d'euros entre 2019 et 2020.

La **croissance comparée** de 2019 à 2020 de la VAB des administrations publiques et de la production et distribution d'énergie est supérieure dans le BW à celle observée en Wallonie et en Belgique. Celle de l'industrie pharmaceutique est également supérieure à la croissance nationale. Par contre, les secteurs de la construction, des activités financières et d'assurance et du commerce et de la réparation d'automobiles ont vu leur valeur ajoutée décroître proportionnellement plus dans le BW qu'en Wallonie et en Belgique.

### 6.3 | Évolution des exportations du Brabant wallon de 2011 à 2020

En 2020, le montant global des exportations enregistrées dans le Brabant wallon s'élevait à 23,615 milliards d'euros et celui des importations à 16,150 milliards d'euros.

Les exportations du Brabant wallon, qui ont augmenté de 77% entre 2011 et 2020, représentent 40,1% des exportations wallonnes et 6,5% des exportations belges. Sur la même période, les importations ont augmenté de 22,5% dans le BW et représentent, en 2020, 44,6% des importations wallonnes et 7,4% des importations belges.

Le Brabant wallon fait partie des 5 arrondissements belges dont les exportations ont augmenté de plus de 75% entre 2011 et 2020.

Les statistiques du commerce extérieur sont établies par la Banque Nationale de Belgique selon le concept national et le concept communautaire conformément aux dispositions légales européennes et nationales. Tous les assujettis à la TVA doivent compléter une déclaration relative à leur commerce intracommunautaire, sauf si celui-ci ne dépasse pas un certain montant calculé sur une base annuelle. Il s'agit de la déclaration **Intrastat**. Lorsqu'il s'agit de commerce de marchandises traversant les frontières extérieures de l'Union Européenne, des documents douaniers sont établis, notamment

la déclaration **Extrastat**. Les bureaux de douane belges envoient chaque jour les exemplaires statistiques à la Banque nationale. Les répartitions régionales et infra-régionales des importations et des exportations belges de biens et de services reposent sur les principes méthodologiques définis à l'échelon européen et utilisés pour les autres variables par branche d'activité qui, dans le cadre des comptes régionaux, sont réparties par région, par province et par arrondissement sur la base du lieu de travail (la rémunération des salariés, la valeur ajoutée brute aux prix de base, la formation brute de capital fixe et l'emploi salarié).

2020	BW (en millions d'euros)	Part (en %)		Evolution (en %) 2011-2020		
		Wallonie	Belgique	Brabant wallon	Wallonie	Belgique
<b>Exportations Totales</b>	23.615,1	40,1	6,5	77,0	18,0	20,5
Biens	14.681,5	35,5	5,7	69,7	6,5	12,0
Services	8.933,6	51,0	8,4	90,7	58,4	47,9
<b>Importations Totales</b>	16.149,7	44,6	7,4	22,5	71,0	52,4
Biens	6.770,9	22,3	2,7	-16,8	-7,9	7,3
Services	9.378,8	53,0	9,0	189,8	85,6	57,4

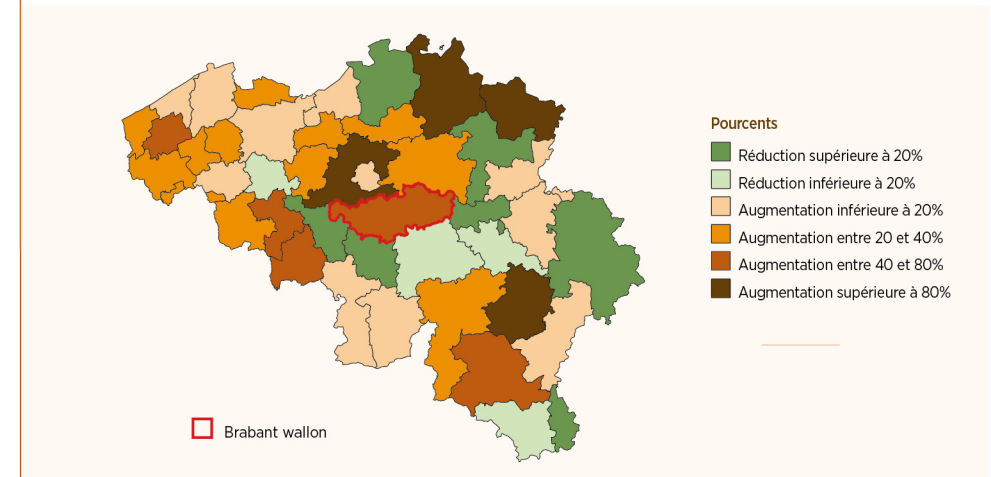
En 2020, le montant global des exportations enregistrées dans le Brabant wallon s'élevait à 23,615 milliards d'euros et celui des importations à 16,150 milliards d'euros. Le montant des exportations, en hausse de 77% au cours des 10 dernières années, a connu une croissance de plus de 3 milliards en 2019, pour rester stable en 2020, malgré la crise sanitaire. Globalement, elles concernent 62,2% des biens, alors que les importations, en croissance de 22,5% par rapport à 2011, concernent à 58% les services. En 2020, le Brabant wallon accusait donc un solde positif de son commerce extérieur de l'ordre de 7,465 milliards d'euros.

belges et que les importations représentent 44,6% des importations wallonnes et 7,4% des importations belges. Le solde provincial de 7,465 milliards d'euros représente 31,6% du solde régional et 4,8% du solde national.

En passant de 13,339 milliards d'euros en 2011 à 23,615 milliards en 2020, les exportations totales du Brabant wallon ont augmenté de 77% au cours des 10 dernières années, alors qu'elles n'ont augmenté que de 18,0% en Wallonie et de 20,5% en Belgique sur la même période. Cet accroissement des exportations provinciales se répartit en +90,7% pour les services et +69,7% pour les biens. Toujours sur la période 2011-2020, les importations sont passées de 12,821 milliards d'euros à 16,140 milliards (+22,5%), alors qu'elles augmentaient de 71,0% en Wallonie et 52,4% en Belgique. Il faut signaler que différents changements méthodologiques ont eu lieu au cours de ces 10 dernières années.

Dans l'indicateur 0501, nous avons vu que le PIB du Brabant wallon représentait 20,9% du PIB wallon et 4,9% du PIB belge. Les grandeurs du commerce extérieur sont d'un tout autre ordre, vu que les exportations de la Province représente 40,1% des exportations wallonnes et 6,5% des exportations

#### Évolution totale du montant des exportations de 2011 à 2020



En augmentant ses exportations de 77%, le BW fait partie des 5 arrondissements belges dont les exportations ont augmenté de plus de 75% de 2011 à 2020. Parmi ces 5 arrondissements, seul l'arrondissement wallon de Marche-en-Famenne réalise une meilleure performance que le Brabant

wallon, en augmentant de 81,2%. Cet accroissement de Marche-en-Famenne doit cependant être relativisé, puisque le montant des exportations de l'arrondissement luxembourgeois (331,4 Millions d'euros) ne représente que 1,3% des exportations du BW !

## 6.4 | L'investissement dans le Brabant wallon

Le montant total consolidé des investissements réalisés dans le Brabant wallon, calculés par l'Institut des comptes Nationaux au départ de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) était en 2019 de 6,173 milliards d'euros, soit 24,4% des investissements wallons et 5,3% des investissements belges.

La FBCF du Brabant wallon était en croissance de 64,1% entre 2011 et 2019, alors qu'elle n'augmentait que de 23,3% en Wallonie et 33,5% en Belgique sur la même période.

La croissance des investissements est supérieure à celle de la Wallonie pour la plupart des secteurs d'activités, à l'exception des secteurs du commerce et de la réparation, ainsi que ceux de l'information et la communication.

Le Brabant wallon fait partie des 4 arrondissements wallons où le taux d'investissement est supérieur à 30%.

Suivant EUROSTAT, la **formation brute de capital fixe** (FBCF) correspond à la valeur totale, sur une période donnée, des acquisitions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents, moins les cessions. Elle comprend également certains compléments à la valeur des actifs non produits découlant de l'activité productrice des producteurs ou unités institutionnelles. Par actifs

fixes, on entend des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue pendant une durée d'au moins un an. Il consiste souvent en l'achat de machines ou de bâtiments, ces machines et ces bâtiments ayant pour objet de contribuer à la production de biens et services. De plus, les améliorations « sensibles » apportées à ces actifs font partie de la FBCF.

### Formation Brute de capital fixe en 2019

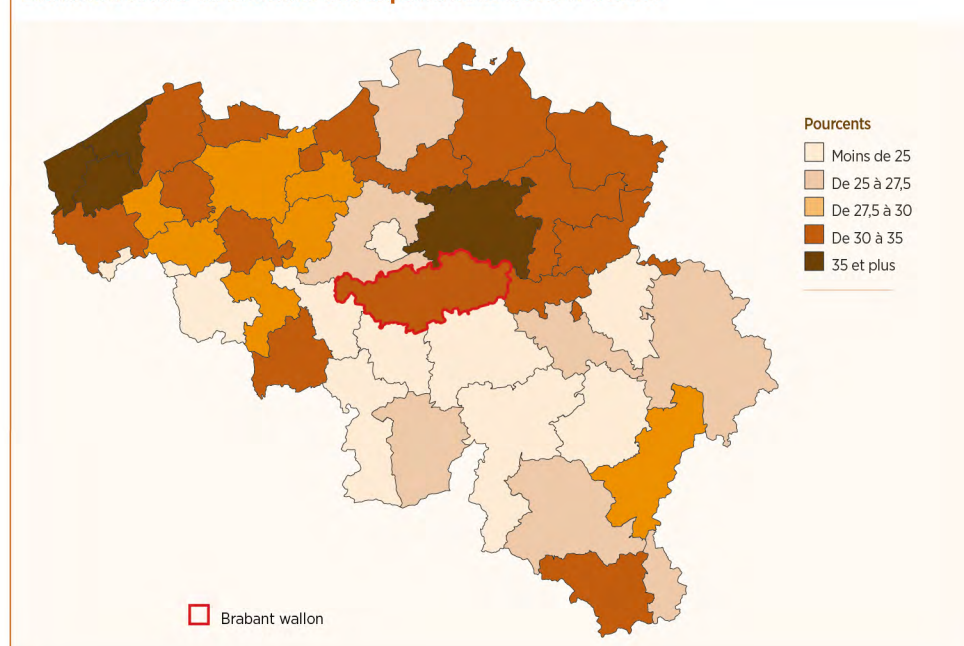
	Montant en Mio d'euros	Part (en %)			Evolution (en %) 2011 à 2019		
		Brabant wallon	Wallonie	Belgique	Brabant wallon	Wallonie	Belgique
<b>Total consolidé</b>	6.172,6	100,0	100,0	100,0	64,1	23,3	33,5
Industrie manufacturière (C)	1.664,4	27,0	15,8	13,2	27,3	19,2	24,8
Activités immobilières (L)	1.168,1	18,9	26,6	27,9	29,8	6,5	35,4
Activités de services administratifs et de soutien (N)	970,6	15,7	5,4	6,1	1	201,0	73,5
Activités immobilières (L) dont: investissements en logements par les ménages	935,1	15,1	21,7	21,4	20,3	1,2	30,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)	513,1	8,3	5,7	6,9	158,1	102,8	77,8
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (D)	359,0	5,8	3,2	3,4	844,7	50,5	64,9
Enseignement (P)	209,7	3,4	2,9	2,8	26,5	1,0	26,5
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	203,4	3,3	5,7	6,5	-16,7	7,8	9,3
Activités financières et d'assurance (K)	185,8	3,0	2,0	3,8	310,2	19,9	34,2
Information et communication (J)		2,7	5,0	4,9	-34,6	78,8	40,7
Construction (F)	163,9	2,7	3,5	3,3	48,1	31,6	5,3

Le montant total **consolidé** de la FBCF du Brabant wallon était en 2019 de 6,173 milliards d'euros, soit 24,4% des investissements wallons et 5,3% des investissements belges. En passant de 3,761 en 2011 à 6,173 milliards d'euros en 2019, la FBCF brabançonne a augmenté de 64,1%, alors qu'elle augmentait de 23,3% en Wallonie et de 33,5% en Belgique.

11 secteurs représentent plus de 92% des investissements du Brabant wallon, principalement celui de l'industrie manufacturière (YC l'industrie pharmaceutique), les activités immobilières, les services administratifs et de soutien et les activités immobilières. La plupart des secteurs retenus

ont connu une croissance des investissements supérieure dans la BW qu'en Wallonie. En passant de 71,2 millions d'euros en 2011 à 970,6 millions d'euros en 2019, les investissements du secteur des services administratifs et de soutien ont été multipliés par 12,6. Ceux du secteur de la production et de la distribution d'électricité, de gaz et de vapeurs ont été multipliés par 8,4 entre 2011 et 2019 et ceux des activités financières et d'assurance ont été multipliés par 3,1. Par contre, les investissements dans le secteur du commerce et de la réparation ont diminué de 16,7% et ceux de l'information et de la communication a diminué de 34,6%.

### Évolution totale du montant des exportations de 2011 à 2020



En rapportant le montant de la FBCF à celui de la valeur ajoutée, il est possible d'établir une comparaison géographique de l'investissement sur le territoire belge. Ce « taux d'investissement » va de 20,3% à Charleroi à 49,5% à Ostende. Avec un taux

de 30,4%, le BW fait partie des 4 arrondissements wallons dont l'investissement représentait en 2019 plus de 30% de la valeur ajoutée : Waremme (31,1%), ainsi que Mons et Virton (32,2%).

## 6.5 | L'agriculture dans le Brabant wallon

En 2021, le Brabant wallon comptait 1.040 exploitations agricoles, pour une SAU totale de 65.550 hectares. La SAU du BW représente 59,7% du territoire de la province. La taille moyenne des exploitations agricoles y est ainsi de 63,0 hectares, en augmentation de plus de 44% depuis 2000.

Suivant l'Institut des Comptes nationaux, le secteur de l'agriculture représentait 1.440 emplois et une valeur ajoutée brute de 66,9 millions d'euros en 2020.

La taille moyenne des exploitations agricoles en 2021, va de 32,5 Ha à Tubize à 85,5Ha à Hélécinne et 144,6 Ha à Wavre. A Hélécinne, toujours, la taille moyenne des exploitations agricoles a augmenté de 34,6 Ha entre 2000 et 2021, alors qu'elle diminuait de 3 Ha à Mont-Saint-Guibert sur la même période.

En 2021, le Brabant wallon comptait 1.040 exploitations agricoles, pour une Surface Agricole Utilisée (SAU) d'environ 65.550 hectares, soit près de 60% de la surface totale de la Province. la SAU du BW représente plus de 60% du territoire de la Province, ce qui est plus important que la part qu'elle occupe en Wallonie (43,8%) et en Belgique (44,6%).

2021

	Nombre	Part (en %)			Evolution (en %) depuis 2000		
		BW	Wallonie	Belgique	BW	Wallonie	Belgique
<b>Exploitations agricoles</b>							
<b>Total dont:</b>	<b>1 040</b>				-32,1	-38,9	-41,8
<b>Sans terres</b>	9	0,9	1,3	1,9	-52,6	-35,5	-45,8
<b>De 0,01 à moins de 5 ha</b>	74	7,1	5,8	12,3	-70,0	-79,2	-75,0
<b>De 5 ha à moins de 10 ha</b>	69	6,6	7,2	12,9	-48,9	-55,9	-44,2
<b>De 10 à moins de 15 ha</b>	64	6,2	6,5	9,7	-36,0	-41,7	-37,2
<b>De 15 à moins de 20 ha</b>	41	3,9	5,4	7,6	-46,1	-43,0	-40,7
<b>De 20 à moins de 30 ha</b>	112	10,8	10,3	12,3	-28,7	-44,7	-40,9
<b>De 30 à moins de 50 ha</b>	167	16,1	17,1	16,9	-39,1	-48,7	-34,0
<b>De 50 ha et plus</b>	504	48,5	46,4	26,5	-1,2	+5,8	+26,8
<b>Surface Agricole Utilisée (SAU) en ares</b>	6.554.912				-1,9	-2,1	-1,8
<b>Part de la SAU dans la superficie totale (en %)</b>		59,7	43,8	44,6			
		Taille moyenne (en ares)			Evolution (en %) de 2000 à 2020		
		BW	Wallonie	Belgique	BW	Wallonie	Belgique
Taille moyenne des exploitations (en ares)		6 302,8	5818,8	3 799,6	+44,4	+60,3	+68,8
<b>Montant des fermages en 2020 (Euros/Hectares)</b>							
Terres labourées		269	244	310			
Prairies permanentes		253	221	270			

2020

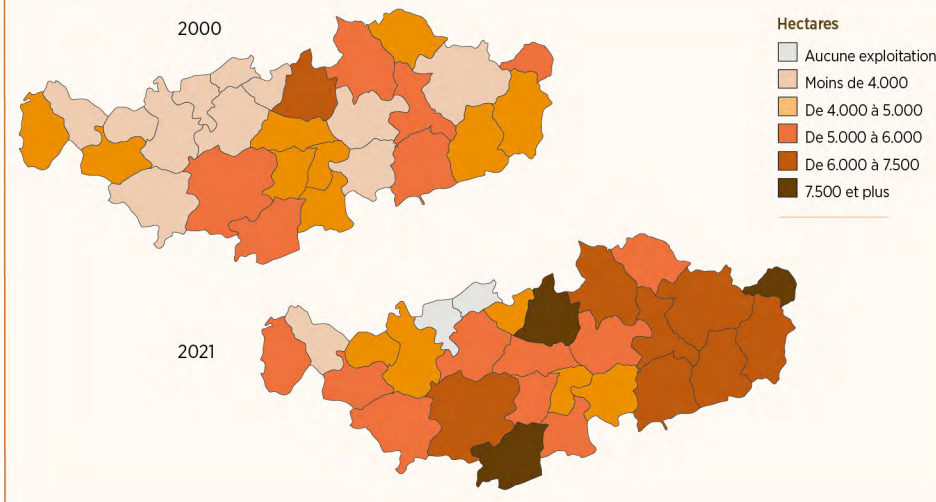
	Millions d'euros	Part (en%) dans VA totale			Evolution (en %) depuis 2003		
		BW	Wallonie	Belgique	BW	Wallonie	Belgique
<b>Valeur ajoutée</b>							
	66,9	0,3	0,7	0,7	-1,8	-19,1	0,7
<b>Emploi total</b>							
	Personnes	Part (en %) dans l'emploi total			Evolution (en %) depuis 2003		
	1 444	0,9	1,4	1,2	-12,6	-20,2	-23,4

La SAU du Brabant wallon est passée de 66.850 hectares en 2000 à 65.550 hectares en 2021, soit une baisse de 1,9%. Sur la même période la SAU de la Wallonie diminuait de 2,1% et celle de la Belgique diminuait de 1,8%. De 2000 à 2021, le nombre d'exploitations agricoles diminuait de 512 unités, soit une réduction de 32,1%, légèrement inférieure à celle mesurée pour la Wallonie (-38,9%) et la Belgique (-41,8%). Avec ses 1.444 emplois en 2020, Le secteur de l'agriculture représentait 0,9% de l'emploi du

Brabant wallon. Cette proportion était de 1,4% en Wallonie et 1,2% en Belgique. La valeur ajoutée du secteur, de 66,9 millions d'euros, représentait 0,3% de la valeur ajoutée provinciale.

Le montant moyen des fermages du Brabant wallon était, en 2020, de 269 euros pour 1 hectare de terres labourées (contre 244 euros en Wallonie et 310 euros en Belgique) et de 253 euros pour 1 hectare de prairies permanentes (contre 221 euros en Wallonie et 270 euros en Belgique).

### Taille moyenne des exploitations agricoles



Vu la réduction de 32,1% du nombre d'exploitations agricoles, leur taille a sensiblement augmenté et est passée de 43,6 hectares en 2000 à 62,0 hectares en 2021, soit une augmentation de plus de 44%, légèrement inférieure à celle enregistrée

en Wallonie (+60,3%) et en Belgique (+68,8%) L'augmentation de la surface moyenne des exploitations agricoles entre 2000 et 2021 concerne toutes les communes du BW, à l'exception de Mont-Saint-Guibert, où elle a diminué de 3 Hectares.

## 6.6 | L'agriculture BIO dans le Brabant wallon

En 2021, le Brabant wallon comptait 144 fermes BIO, soit 13,8% de l'ensemble des fermes de la Province.

Vu la taille relativement réduite des exploitations BIO dans le BW (22,3 Ha, contre 46,7 Ha en Wallonie), la superficie BIO de la Province ne représente que 4,9% de la SAU totale, contre 13,4% en Wallonie.

Plus de la moitié (60%) du territoire BIO du BW est destiné aux « Grandes cultures », alors que ce type de culture ne concerne que 22% de la superficie du territoire BIO wallon. Par contre, les prairies ne représentent que 18% de la surface BIO du BW, alors qu'elles représentent 73% du territoire régional. 22% de la superficie BIO du BW sont destinée aux fruits et légumes, alors que ces productions ne concernent que 3,5% du territoire régional.

Suivant la réglementation européenne, la production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production respectant la préférence de certains consommateurs à l'égard de produits obtenus grâce à des substances et à des procédés naturels. Passer au mode de production biologique implique d'adopter et de respecter le cahier des charges

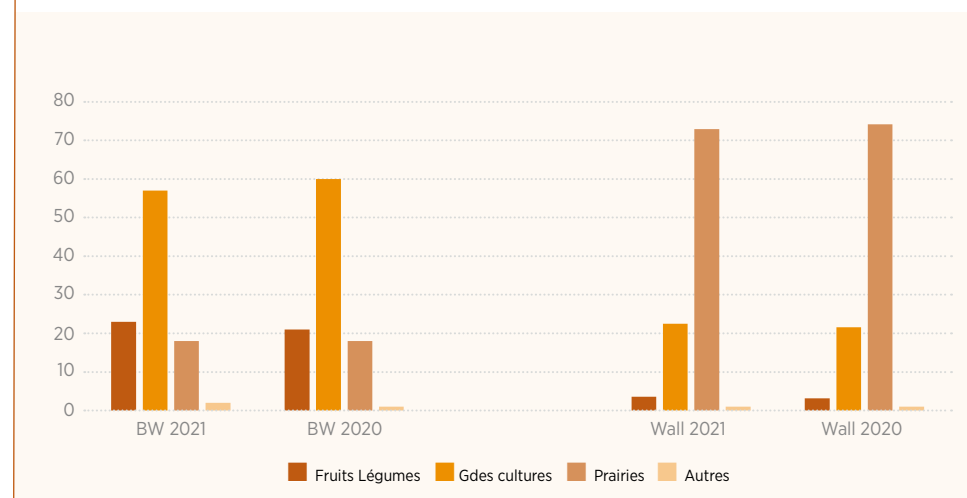
défini par la réglementation. C'est un choix qui ne s'improvise pas, en particulier pour les producteurs qui doivent respecter une période de conversion durant laquelle ce cahier des charges est déjà pleinement d'application. CERTISYS est agréé en Belgique pour réaliser les contrôles et délivrer la certification en agriculture biologique. Après une période de contrôle, un « certificat » est délivré. Ce certificat est lié à des produits ou à des groupes de produits et est valable pour l'année civile en cours. Ce certificat est renouvelé par tacite reconduction les années suivantes.

Fermes BIO	Brabant wallon	Wallonie
Nombre total en 2021	144	.
Part (en %) sur l'ensemble des fermes	13,8	15,5
Evolution (en %) depuis 2016	82,3	31,9
<b>Superficie totale (en Ha)</b>		
Superficie totale en 2021	3.215	92.008
Dont pourcentage certifié	85,5	89,1
Evolution (en %) 2020-2021 de la superficie	2,4	2,3
Surface moyenne des fermes (en Ha)	22,3	46,7

Suivant la publication « Les chiffres du BIO 2021 en Wallonie », coéditée par l'APAQW et BIO WALLONIE, le Brabant wallon comptait en 2021, 144 fermes BIO, soit 13,8% de l'ensemble des fermes enregistrées dans la Province. Ce pourcentage est légèrement inférieur au pourcentage wallon (15,5%). Il faut néanmoins signaler que la Province ne comptait que 79 fermes labélisées BIO en 2016. Le nombre de fermes BIO a donc augmenté de 82,3%, là où il n'augmentait que de 31,9% en Wallonie.

La superficie totale « certifiée » BIO et « en certification » est de 3.215 Ha. 14,5% de cette superficie est « en certification ». Cette superficie représente 4,9% de la SAU totale brabançonne, alors que la superficie BIO de la Wallonie représente 12,4% de la SAU régionale. Les tailles relativement ténues de ses fermes BIO (22,7Ha dans le BW, contre 12,4Ha en Wallonie) expliquent cette « sous-représentation » de la surface certifiée BIO dans notre Province, par rapport à la Wallonie. La surface BIO a augmenté de 2,4% dans le Brabant wallon entre 2020 et 2021, une croissance équivalente à celle calculée pour la Région wallonne (+2,3%).

Répartition (en % de la surface utilisée) de la production des fermes BIO



Calculée en termes de surface utilisée, de la production BIO est sensiblement différente dans le BW à la production wallonne. Plus de la moitié de cette production concerne les « Grandes cultures », soit les céréales (froment, épeautre, avoine, etc.), les mélanges céréales-légumineuses, les cultures fourragères (luzerne, maïs, trèfle, etc.), les pommes-de-terre, les protéagineux (pois, fèves, soja, lupin, etc.). Ce type de culture représente 22% de la production totale BIO wallonne. Par contre, les

prairies permanentes et temporaires représentent 73% de la surface BIO en Wallonie, alors qu'elles ne représentent que 18% de la surface BIO du BW. La surface des prairies est globalement en légère baisse, vu la réduction de la consommation de la viande ovine et bovine. Le Brabant wallon consacre 22% de sa superficie BIO à la production de fruits et légumes, alors que cette proportion est de 3,5% en Wallonie.

# CHAPITRE 7

## Occupation du sol, logement et superficie résidentielle



### Indicateurs clés

#### 7.1. | Occupation du sol et offre potentielle d'habitat

Sur les **209.720 Ha du territoire du Brabant wallon**, 78,4% sont constitués de parcelles cadastrées non bâties, **16,1% sont bâtis**, et le reste de l'espace provincial est « non cadastré ». L'espace bâti représente, quant à lui, 13,7% de l'espace belge et 8,6% de l'espace wallon. L'espace non bâti a diminué de 3,4% **au cours des 20 dernières années** et, sur la même période, **l'espace bâti augmentait de 3.697 Ha, soit 21,2%**. Le taux d'offre potentielle pour l'habitat était en 2021 de 21,9%. **4.097 Ha sont donc encore « disponibles » pour l'habitat dans le BW.**

#### 7.2. | Logement et superficie résidentielle

En 2021, le Brabant wallon comptait **183.193 logements particuliers**, dont 38,9% dans des bâtiments de type « 4 façades et plus » et 23,9% dans des immeubles à appartements. Ce dernier type de logements est celui qui a proportionnellement le plus augmenté au cours des 10 dernières années. **La superficie résidentielle moyenne (SRM) par habitant était en 2021 de 358,4 m<sup>2</sup> dans le Brabant wallon**, alors qu'elle était de 303,2 m<sup>2</sup> sur l'ensemble de la Wallonie. Elle a augmenté de 2,9 m<sup>2</sup> au cours des 10 dernières années dans le BW.



## 7.1| Occupation du sol

Sur les 209.720 Ha du territoire du Brabant wallon, 78,4% sont constitués de parcelles cadastrées non bâties, 16,1% sont bâties, et le reste de l'espace provincial est « non cadastré ». L'espace bâti représente, quant à lui, 13,7% de l'espace belge et 8,6% de l'espace wallon.

L'espace non bâti a diminué de 3,4% au cours des 20 dernières années et, sur la même période, l'espace bâti augmentait de 3.697 Ha, soit 21,2%.

Le taux d'offre potentielle pour l'habitat était en 2021 de 21,9%. 4.097 Ha sont donc encore « disponibles » pour l'habitat dans le BW.

En 2021, 85.970 Ha, soit 78,4% du territoire du Brabant wallon étaient « non bâtis », 17.617 Ha, soit 16,1% du territoire de la province étaient « bâtis » et les 6.133 Ha restants étaient non cadastrés. La surface cadastrée non bâtie, proportionnellement inférieure dans le BW à la Belgique et surtout la Wallonie est principalement constituée de terres

agricoles (48,5%), les surfaces boisées et celles destinées au pâturage y étant proportionnellement moins importantes. 16,1% du territoire provincial est bâti, contre 13,7% du territoire national et 8,6% du territoire régional et, dans cet espace bâti, 13,1% du territoire brabançon est destiné au logement, bien plus qu'en Belgique (10,4%) et en Wallonie (6,6%).

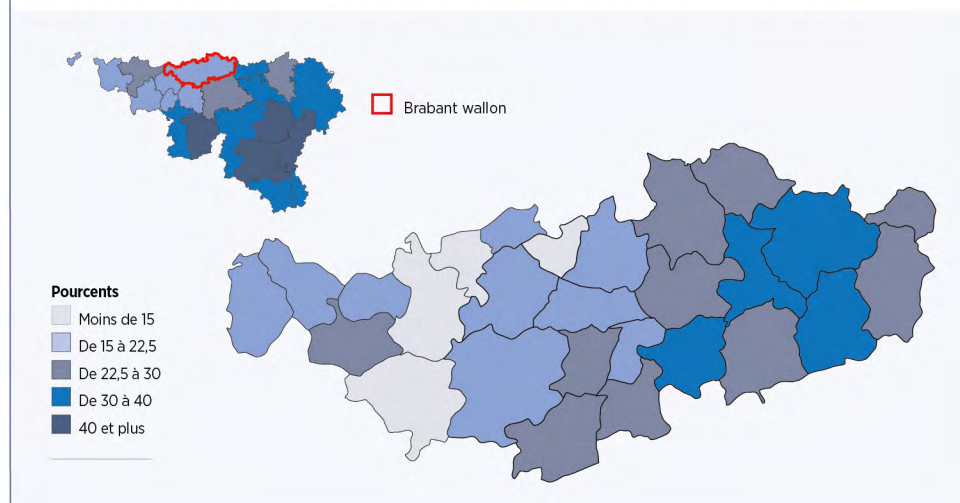
	Superficie en Ha	Part en 2021 (en%)			Évolution de 2002 à 2021 (en %)		
		Brabant wallon	Wallonie	Belgique	Brabant wallon	Wallonie	Belgique
<b>Total dont</b>	<b>109.720</b>						
<b>total des parcelles non bâties dont</b>	<b>85.970</b>	<b>78,4</b>	<b>86,2</b>	<b>79,8</b>	<b>-3,4</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,9</b>
Terres agricoles	53.218	48,5	27,5	30,4	-3,1	-2,1	-2,3
Pâtures et prés	15.085	13,7	22,3	21,1	-9,3	-4,1	-3,6
Bois	9.602	8,8	29,3	19,7	-2,2	-0,4	-0,3
<b>total des parcelles bâties dont</b>	<b>17.617</b>	<b>16,1</b>	<b>8,6</b>	<b>13,7</b>	<b>21,2</b>	<b>20,6</b>	<b>12,6</b>
Logement	14.398	13,1	6,6	10,4	22,5	23,6	14,6
Industrie Stockage	1.263	1,2	0,9	1,6	11,6	11,3	8,0
Commerce Services	545	0,5	0,3	0,5	25,0	12,3	3,3
Bâtiments publics	1.279	1,2	0,8	1,2	20,3	11,6	6,1

L'espace cadastré non bâti du Brabant wallon a diminué de 3,4% au cours des 20 dernières années. Sur la même période, il ne diminuait que de 1,9% en Belgique et de 1,7% en Wallonie. Cette réduction de l'espace non bâti porte principalement sur l'espace destiné au pâturage. La surface boisée de la province, déjà plus faible dans le BW qu'en Wallonie et en Belgique, a baissé de 3,1% au cours des 20 dernières années. Si l'accroissement de l'espace bâti porte principalement sur le logement, l'espace consacré aux services privés et aux bâtiments publics a augmenté de plus de 20%, alors qu'il n'augmentait que de 12% en Wallonie et de 5,3% en Belgique.

Depuis une trentaine d'années, l'urbanisation du territoire wallon s'effectue en respectant le plan d'affectation du sol que constitue le plan de secteur. Les zones d'habitat et zones d'habitat à caractère

rural sont, d'après le Code wallon du Développement Territorial (articles D.II.24 et 25), les zones du plan de secteur destinées principalement à l'habitat. Ces zones s'urbanisent d'année en année, réduisant l'offre foncière pour l'habitat et pouvant ainsi créer des tensions sur les marchés fonciers. Le taux d'offre foncière potentielle théorique se définit comme le rapport entre les terrains non urbanisés situés dans les zones d'habitat et zones d'enjeu communal et la superficie totale de ces zones au plan de secteur. Suivant le plan de secteur, 18.495 Ha du Brabant wallon sont destinés à l'habitat et le total des parcelles bâties en 2021 était de 14.398 Ha. 4.097 Ha du Brabant wallon, soit 21,9% de cet espace, sont donc encore potentiellement constructibles à des fins résidentielles et ces 21,9% représentent le « taux d'offre potentielle pour l'habitat » du BW en 2021. Ce taux est de 30,1% pour l'ensemble de la Wallonie.

Taux d'offre foncière potentielle pour l'habitat au plan de secteur au 01/01/2021



Avec Charleroi (18,3%), La Louvière (18,9%), Tournai-Mouscron (20,9%), Soignies (21,3) et Mons (21,7%), l'arrondissement de Nivelles propose une offre foncière potentielle inférieure à 22%, alors qu'à Philippeville, Marche-En-Famenne, Neufchâteau et Bastogne, elle est supérieure à 40%. Sur le plan communal, le taux d'offre potentielle va de 8,2% à Waterloo à 38,7% à

Ramillies. Waterloo, Nivelles, Rixensart et Braine-l'Alleud ont un taux d'offre inférieur à 15%, alors qu'en plus de Ramillies, Orp-Jauche, Jodoigne, Walhain et Incourt ont un taux supérieur à 30%. Moins de 80 Ha sont encore disponibles à Wavre, Genappe, Ittre et Rixensart, alors que plus de 500 Ha sont encore disponibles pour l'habitat à Tubize, Braine-l'Alleud et Perwez.

7.2 | Logement et superficie résidentielle

En 2021, le Brabant wallon comptait 183.193 logements particuliers, dont 38,9% dans des bâtiments de type « 4 façades et plus » et 23,9% dans des immeubles à appartements. Ce dernier type de logements est celui qui a proportionnellement le plus augmenté au cours des 10 dernières années.

La superficie résidentielle moyenne (SRM) par habitant était en 2021 de 358,4 m<sup>2</sup> dans le Brabant wallon, alors qu'elle était de 303,2 m<sup>2</sup> sur l'ensemble de la Wallonie. Elle va de 189,3 m<sup>2</sup> à Nivelles à 792,4 m<sup>2</sup> à Lasne. Si la SRM a augmenté de 2,9 m<sup>2</sup> au cours des 10 dernières années dans le BW, elle a augmenté de plus de 40 m<sup>2</sup> à Chaumont-Gistoux et à Lasne et a diminué de plus de 10 m<sup>2</sup> à Ittre, à Hélécinne et à Tubize.

En 2021, le Brabant wallon comptait 183.193 logements, soit un accroissement de 10,1% au cours des 10 dernières années. Sur la même période, la population du

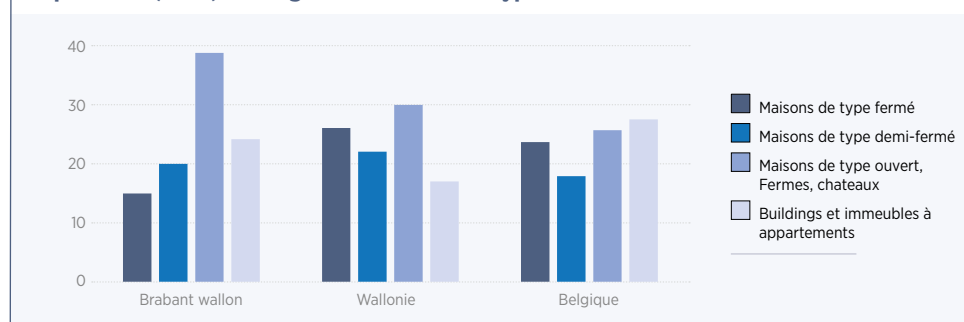
BW n'augmentait que de 5,5% et le nombre de ménages privés de 8,3%. Le taux d'augmentation du nombre de logements est légèrement inférieur en Wallonie (+8,3%) et en Belgique (+8,8%).

	Nombre			Répartition en %			Évolution (en %) de 2012 à 2021		
	BW	Wallonie	Belgique	BW	Wallonie	Belgique	BW	Wallonie	Belgique
<b>Total</b>	<b>183.193</b>	<b>100,0</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>10,1</b>	<b>8,3</b>	<b>8,8</b>		
Maisons de type fermé	27.021	14,8	26,1	23,8	5,6	1,9	0,4		
Maisons de type demi-fermé	36.083	19,7	22,1	17,9	9,6	5,5	6,3		
Maisons de type ouvert, fermes, châteaux	71.242	38,9	29,9	25,5	3,9	4,9	3,8		
Buildings et immeubles à appartements	43.849	23,9	16,8	27,4	29,5	41,4	29,1		
Maisons de commerce	2.944	1,6	2,8	2,9	-14,2	-13,1	-14,2		
Tous les autres bâtiments	2.054	1,1	2,3	2,6	5,8	6,2	11,2		
<b>Superficie résidentielle en m<sup>2</sup></b>		<b>Wallonie</b>	<b>BW</b>	<b>Wallonie</b>					
		358,4	303,2		2,9	10,1			

Le Brabant wallon compte proportionnellement plus de logements dans des bâtiments de type « 4 façades et plus », 38,9%, un pourcentage largement supérieur à celui calculé en Wallonie (29,9%) et en Belgique (25,5%). C'est le nombre de

logements dans des immeubles à appartements qui ont le plus augmenté dans le BW de 2012 à 2021 (+ 29,5% dans le BW, contre +41,4% en Wallonie et + 29,1% en Belgique).

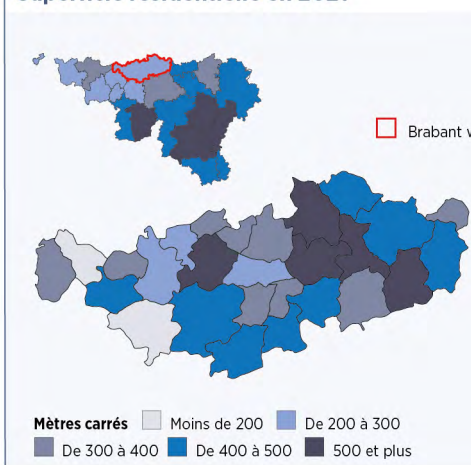
Répartition (en %) des logements suivant le type de bâtiment en 2021



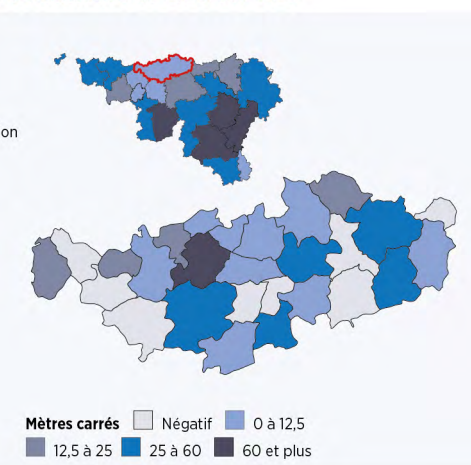
La superficie résidentielle moyenne par habitant (SRM) est le rapport entre la superficie des terrains utilisés pour la fonction résidentielle (jardins compris) et le nombre d'habitants. La SRM du Brabant wallon était en 2021 de 358,4 mètres carrés (m<sup>2</sup>). Sur le territoire wallon, la SRM était inférieure à 250m<sup>2</sup> à Liège, Charleroi et La Louvière, mais

était supérieure à 450m<sup>2</sup> à Marche-en-Famenne et à Bastogne. Nivelles, Ottignies-LLN et Tubize disposent d'une SRM inférieure à 250 m<sup>2</sup>, alors que Ramillies, Grez-Doiceau, Incourt et Chaumont-Gistoux ont une SRM supérieure à 500 m<sup>2</sup> et Lasne dispose d'une superficie résidentielle de 792,4 m<sup>2</sup>.

Superficie résidentielle en 2021



Évolution (en m<sup>2</sup>) de la superficie résidentielle de 2002 à 2021

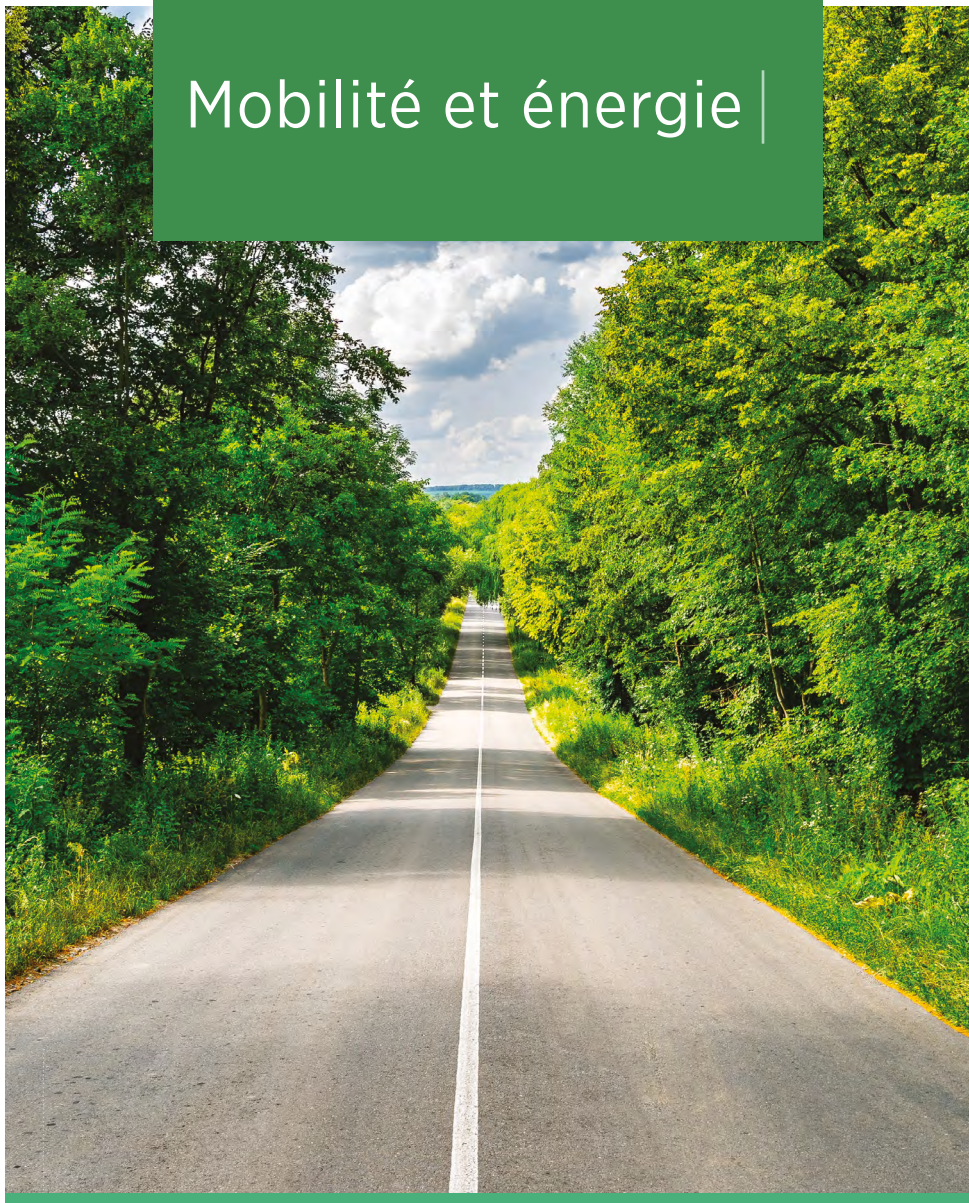


En passant de 348,3 m<sup>2</sup> en 2012 à 358,4 m<sup>2</sup> en 2021, la SRM du Brabant wallon a augmenté de 2,9% au cours des 10 dernières années. Sur cette même période, elle augmentait de 10,1% en Wallonie. Si la SRM de Ramillies a augmenté de 38,6 m<sup>2</sup> à Ramillies,

de 40,3 m<sup>2</sup> à Chaumont-Gistoux et même de 79,9 m<sup>2</sup> à Lasne, sur cette même période, elle a diminué de 11,8 m<sup>2</sup> à Ittre, de 12 m<sup>2</sup> à Hélécinne et de 20,3 m<sup>2</sup> à Tubize.

# CHAPITRE 8

## Mobilité et énergie |



### Indicateurs clés

#### 8.1. | Nombre de voitures par ménage

Avec un indice de **1,3**, le Brabant wallon est la province belge qui comptait le plus de **voitures par ménage** en 2019, bien loin devant Liège, le Hainaut et Anvers, qui n'en comptaient que 1,07. **36,1% des ménages** du Brabant wallon **disposaient de plus d'une voiture**, la moyenne wallonne étant de 27,7%, et 9,1% disposent de 3 voitures et plus. Ce pourcentage plus élevé que la moyenne wallonne (5,9%) s'explique en partie par le fait que la taille moyenne des ménages est légèrement plus élevée dans le BW (2,4 personnes) qu'en Wallonie (2,25 personnes). **18,5% des ménages du Brabant wallon ne disposaient pas de voiture en 2019**, la moyenne wallonne étant de 25,1%.

#### 8.2. | Immatriculation de voitures

**52.268 véhicules à moteur ont été immatriculés dans le Brabant en 2021**, dont 20.954 (40,1%) étaient des véhicules neufs. 79,4% de ces immatriculations concernaient des voitures particulières. Sur la période 2012-2020, le nombre **d'immatriculations de voitures particulières neuves** a augmenté de plus de 25% dans le Brabant wallon, alors qu'il restait relativement stable en Wallonie et en Belgique. Par contre, le BW a connu en 2021 une baisse spectaculaire de ce type d'immatriculations de près de 50%, alors que cette baisse n'était que d'un peu plus de 30% en Wallonie et en Belgique. Si, de 2010 à 2020, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves a toujours été, dans le BW, supérieur au nombre d'immatriculations de véhicules d'occasion, en 2021, les immatriculations de voitures particulières neuves **ne représentaient que 40,3% du nombre total d'immatriculations**

#### 8.3. | Gares et trafic SNCB dans le Brabant wallon

**13 communes du Brabant wallon disposent de 28 gares et/ou points d'arrêt SNCB**. En ayant accueilli **6,14 millions de voyageurs en 2018**, **Ottignies est la première gare wallonne** et la septième gare belge en termes de fréquentation. Cette première place est confirmée par les comptages annuels effectués en 2020 par INFRABEL et la SNCB et se vérifie, tant en termes de **mouvements quotidiens effectués en semaine (23.812)**, qu'en termes de **mouvements effectués le samedi (10.235) et le dimanche (9.128)**. La fréquentation des gares et points d'arrêt est en baisse la semaine dans le Brabant wallon depuis 2007 (-21,8%). Elle est relativement stable le samedi (+0,7%) et en hausse le dimanche (+2,1%).

#### 8.4. | Consommation d'énergie suivant le vecteur

Un **vecteur d'énergie** est le support d'une énergie finale distribuée au consommateur pour satisfaire un besoin. En 2018, la consommation totale d'énergie du Brabant wallon était de 9.956,5 Gigawattheures (GWh), soit 24,6 GWh pour 1.000 habitants et 0,5 GWh par million d'euros de PIB. La consommation finale d'énergie du Brabant wallon concerne principalement la **production pétrolière (54,9%)**, vecteur dont la part est plus importante que celle mesurée dans les autres provinces wallonnes. La part de **l'électricité** dans la consommation finale en énergie du BW est supérieure à 20%, celle du **gaz** est dans la moyenne wallonne, alors que celle des **« autres vecteurs d'énergie »** est inférieure à la moyenne wallonne.

#### 8.5. | Consommation d'énergie suivant le secteur

En 2018, la consommation finale d'énergie du Brabant wallon était en baisse de 12,7% par rapport à 2010. Cette baisse concerne principalement le secteur tertiaire (-35,6%) et l'industrie (-24,2%). **Le secteur du transport représentait en 2018 36,6% de la consommation finale d'énergie du BW. Le secteur industriel, qui représentait encore 45% de la consommation énergétique de notre Province en 2000 ne représentait plus que 14,2% de la consommation énergétique en 2018**. La baisse de la part du secteur industriel est plus spectaculaire dans le BW (-30%) qu'en Wallonie (-15%).

## 8.1 | Nombre de voitures par ménage

Avec un indice de 1,3, le Brabant wallon est la province belge qui comptait le plus de voitures par ménage en 2019, bien loin devant Liège, le Hainaut et Anvers, qui n'en comptaient que 1,07.

36,1% des ménages du Brabant wallon disposaient de plus d'une voiture, la moyenne wallonne étant de 27,7%, et 9,1% disposent de 3 voitures et plus. Ce pourcentage plus élevé que la moyenne wallonne (5,9%) s'explique en partie par le fait que la taille moyenne des ménages est légèrement plus élevée dans le BW (2,4 personnes) qu'en Wallonie (2,25 personnes).

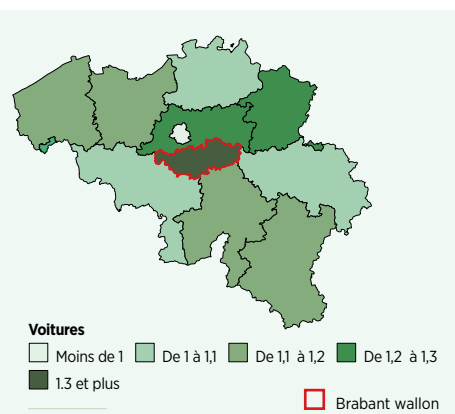
18,5% des ménages du Brabant wallon ne disposaient pas de voiture en 2019, la moyenne wallonne étant de 25,1%. Plus d'un ménage sur 5 n'avait pas de voiture en 2019 à Wavre, Tubize, Nivelles et Ottignies-LLN, alors que moins d'un ménage sur huit était dans le cas à Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Walhain et Lasne.

Statbel, l'office belge de statistique, examine pour la première fois la possession de voitures par les ménages belges, déterminée sur la base des sources administratives. Auparavant, le nombre de ménages belges qui possédaient ou non une ou plusieurs voitures ne pouvait être estimé que sur la base d'enquêtes. Pour pallier cela, Statbel a développé un couplage expérimental qui donne

une vue plus précise, quoiqu'encore incomplète, du nombre de voitures possédées par les ménages. Cinq indicateurs sont présentés ici : la part des ménages privés sans voiture, la part des ménages privés possédant exactement une voiture, la part des ménages privés possédant exactement deux voitures et la part des ménages privés possédant trois voitures ou plus, ainsi que le nombre moyen de voitures par ménage.

Année 2019	Brabant Wallon	Wallonie
Part des ménages sans voiture	18,5	25,1
Part des ménages avec 1 voiture	45,5	47,1
Part des ménages avec 2 voitures	27,0	21,8
Part des ménages avec 3 voitures ou plus	9,1	5,9
Taille moyenne des ménages privés	2,40	2,25
Nombre moyen de voitures par ménage	1,3	1,1

### Nombre moyen de voitures par ménage en 2020

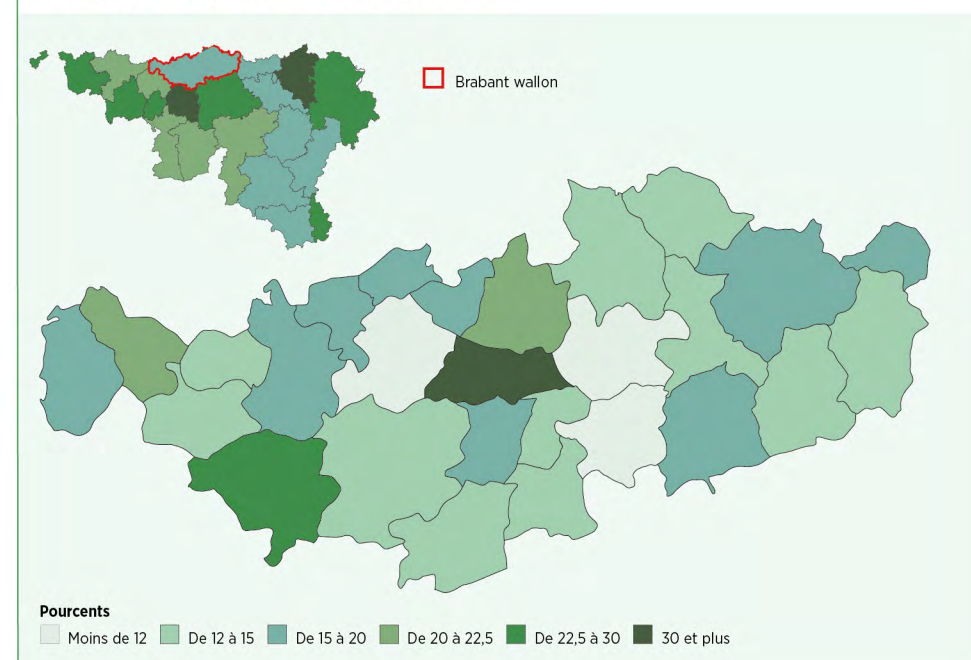


Avec un nombre moyen de 1,3 voitures par ménage, le BW est la province belge qui en compte proportionnellement le plus, devant le Limbourg (1,27) et le Brabant flamand (1,21). Bruxelles ne compte que 0,56 voitures par habitant, alors que Liège, le Hainaut et Anvers en comptent en moyenne 1,07. Si la proportion de ménages sans voiture est très faible dans le Brabant wallon, la proportion de ménages comptant plus d'une voiture est de 36,1% contre 27,7% en Wallonie. Une des explications possibles à la proportion plus élevée de ménages avec 3 voitures et plus, est le fait que la taille moyenne des ménages dans le BW (2,4 personnes) soit légèrement plus élevée que

dans l'ensemble de la Wallonie (2,25). Au niveau communal, Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux et Lasne comptent plus de 12% de ménages disposant de 3 voitures et plus, alors que cette proportion est inférieure à 5% à Nivelles et Ottignies-LLN.

Avec 18,5% des ménages ne disposant pas de voiture en 2019, l'arrondissement de Nivelles fait partie des 5 arrondissements wallons où cette proportion est inférieure à 20% : Waremme (16,5%), Virton (18,6%), Huy et Bastogne (19%). A Liège et Charleroi, plus de 35% des ménages ne disposent pas de voiture, la moyenne wallonne étant, en 2019, de 25,1%.

### Proportion de ménages sans voitures en 2021



Plus d'un ménage sur 5 n'avait pas de voiture en 2019 à Wavre (20,2%), Tubize (22,3%), Nivelles (26,5%) et Ottignies-LLN (31,4%). Ce phénomène

ne concernait que moins d'un ménage sur 8 à Beauvechain (12,4%), Chaumont-Gistoux (11,9%), Walhain (11,6%) et Lasne (11,3%).

## 8.2 | Immatriculation de voitures

52.268 véhicules à moteur ont été immatriculés dans le Brabant en 2021, dont 20.954 (40,1%) étaient des véhicules neufs. 79,4% de ces immatriculations concernaient des voitures particulières.

Sur la période 2012-2020, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves a augmenté de plus de 25% dans le Brabant wallon, alors qu'il restait relativement stable en Wallonie et en Belgique. Par contre, le BW a connu en 2021 une baisse spectaculaire de ce type d'immatriculations de près de 50%, alors que cette baisse n'était que d'un peu plus de 30% en Wallonie et en Belgique.

De 2010 à 2020, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves a toujours été, dans le BW, supérieur au nombre d'immatriculations de véhicules d'occasion. En 2021, par contre, les immatriculations de voitures particulières neuves ne représentaient que 40,3% du nombre total d'immatriculations.

5 2.268 véhicules à moteur ont été immatriculés en 2021 dans le Brabant wallon, dont 41.477 voitures particulières, 6.588 véhicules utilitaires et 4.213 motos. 40,1% de l'ensemble des véhicules immatriculés dans le BW étaient des véhicules neufs. Le pourcentage correspondant

était en Wallonie de 28,0% et en Belgique de 35,5%. 79,4% des véhicules immatriculés étaient des voitures particulières, soit des véhicules routiers automobiles, destinés au transport de voyageurs et conçus pour un nombre de places assises (y compris celle du conducteur) égal au maximum à neuf.

Immatriculations en 2021

	BW		Wallonie	Belgique
	Nombre total			
	Neufs	Occasions		
<b>Nombre total de véhicules</b>	20.954	31.314	40,1	35,5
<b>Voitures particulières</b>	16.752	24.725	40,4	36,8
<b>Véhicules utilitaires</b>	2.982	3.606	45,9	41,0
<b>Motos</b>	1.220	2.993	28,9	24,2

Immatriculations					
		2005	2010	2015	2021
<b>Voitures particulières neuves (BW)</b>		19	24	27	16
		2017	2019	2020	2021
<b>Immatriculations de «SpeedPedelec»</b>	BW	57	90	101	114
	Wallonie	169	259	313	347
	Belgique	5.815	10.279	14.547	16.298

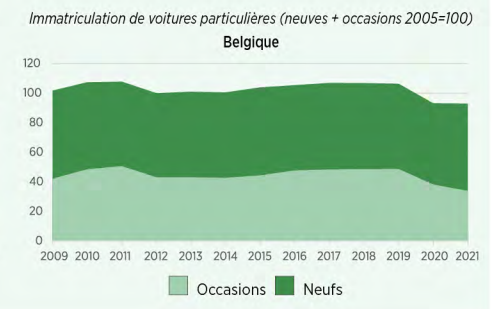
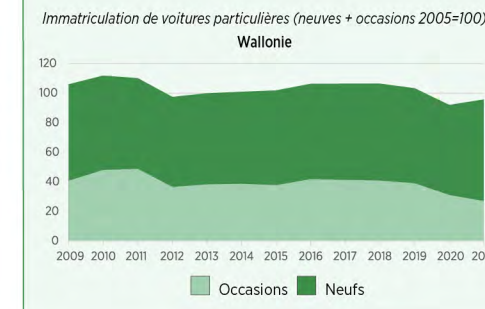
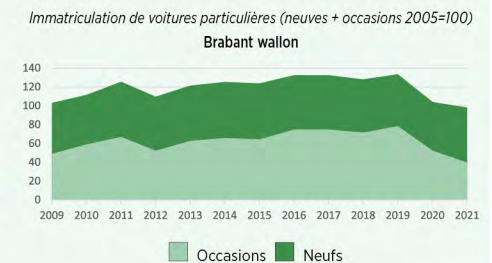
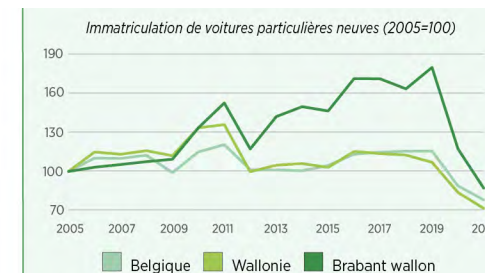
Les différents graphiques publiés correspondent au nombre de **voitures particulières** immatriculées. L'année de référence est 2005, première année pour laquelle nous disposons de chiffres d'immatriculations, tant pour le BW que pour la Wallonie et la Belgique. Ce n'est qu'à partir de 2009 que Statbel a commencé à publier des chiffres sur les immatriculations de

véhicules d'occasion.

Le profil de l'évolution du nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves depuis 2005 dans le BW se démarque fortement du profil correspondant de la Wallonie et de la Belgique. Le BW, comme la Wallonie et la Belgique, a connu une relative

baisse de ses immatriculations en 2009, puis une hausse en 2010 et 2011, suivie d'une baisse consécutive en 2012. De 2012 à 2019, alors que le nombre d'immatriculations est resté relativement stable en Wallonie et en Belgique, il a connu dans le BW une hausse spectaculaire de plus de 25% de 2013 (26.480 immatriculations) à 2019 (33.133 immatriculations). Par contre la baisse du nombre d'immatriculations, qui touche la Wallonie (-30,8%) et la Belgique (-30,3%) depuis 2020, a été beaucoup plus spectaculaire dans le BW. Le nombre d'immatriculations est passé de 33.133 en 2019 à 16.752 en 2021, soit une baisse de 49,4%. Le nombre d'immatriculations en 2021 a été plus faible que celui de 2005 (19.035).

De 2010 à 2020 et à l'exception de 2012, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs a toujours été supérieur au nombre d'immatriculations de véhicules d'occasion dans le Brabant wallon. La ventilation a même été de 58,7% d'immatriculations de véhicules neufs, contre 41,3% de véhicules d'occasion en 2019. Sur la période 2005 à 2020, la proportion d'immatriculation de véhicules neufs n'a jamais dépassé 40% en Wallonie et 45% en Belgique. La proportion d'immatriculations de véhicules neufs est passée à 28,2% en Wallonie et à 36,5% en Belgique en 2021. En ce qui concerne le Brabant wallon, alors qu'elle était encore à 50,3% en 2020, elle est passée à 40,3% en 2021. Ce constat est vraisemblablement lié aux difficultés d'approvisionnement en voitures neuves et en composants de 2021 et, donc, sur l'achat de véhicules d'occasion lorsque l'acquisition s'avérait nécessaire ou urgente.



Un « Speed Pedelec » est un vélo électrique d'une puissance supérieure à 250 watts. Avec ce type de véhicule, on peut facilement atteindre des vitesses allant jusqu'à 45 km/h. Peut-on encore parler de vélo dans ce cas ? Le Speed Pedelec devrait plutôt relever de la catégorie des cyclomoteurs. Comme on peut le constater dans le tableau le phénomène

Speed Pedelec prend de l'ampleur en Belgique, puisqu'on y recense 2,8 fois plus en 2021 qu'en 2017. Ce phénomène reste cependant très marginal en Wallonie. Le Brabant wallon représentait néanmoins en 2021 près du tiers du nombre d'immatriculations de Speed Pedelec en Wallonie.

### 8.3 | Gares et trafic SNCB dans le Brabant wallon

13 communes du Brabant wallon disposent de 28 gares et/ou points d'arrêt SNCB. En ayant accueilli 6,14 millions de voyageurs en 2018, Ottignies est la première gare wallonne et la septième gare belge en termes de fréquentation.

Cette première place est confirmée par les comptages annuels effectués en 2020 par INFRABEL et la SNCB et se vérifie, tant en termes de mouvements quotidiens effectués en semaine (23.812), qu'en termes de mouvements effectués le samedi (10.235) et le dimanche (9.128).

La fréquentation des gares et points d'arrêt est en baisse la semaine dans le Brabant wallon depuis 2007 (-21,8%). Elle est relativement stable le samedi (+0,7%) et en hausse le dimanche (+2,1%). Seuls les gares et points d'arrêt de Grez-Doiceau (Archennes, Florival, Gastuche et Pérot) ont enregistré une hausse de fréquentation de 2007 à 2020, aussi bien en semaine (+9,2%), que le samedi (+2,1%) et le dimanche (+19,3%).

Sur les 262 communes wallonnes, 132 disposent d'une gare et/ou d'un point d'arrêt SNCB. Le Brabant wallon compte, quant à lui, 13 communes qui disposent de 28 gares ou points d'arrêt. Une 29<sup>ème</sup> gare sera inaugurée en 2025, celle de Braine-Alliance.

48 gares SNCB ont accueilli plus d'un million de voyageurs en 2018. Parmi celles-ci, 4 gares sont situées dans le Brabant wallon : Nivelles (1,32 M), Braine-l'Alleud (1,64 M), Louvain-La-Neuve (1,81 M) et surtout Ottignies qui, ayant accueilli 6,14 M de voyageurs en 2018, est la 7<sup>ème</sup> gare belge et la 1<sup>ère</sup> gare wallonne en termes de fréquentation.

Des comptages visuels sont effectués en octobre par le personnel des gares (Infrabel) et par le personnel d'accompagnement des trains (SNCB) durant 9 jours consécutifs : 5 jours ouvrables encadrés de 2 week-ends. La méthode consiste à relever le nombre de voyageurs montés et descendus pour tous les trains du service intérieur et dans toutes les gares et points d'arrêt. L'indicateur clé donne le nombre de voyageurs montés par gare située sur le territoire de la commune (c'est la localisation géographique de la gare qui prime sur sa localisation administrative),

le nombre moyen de voyageurs montés dans les trains pour un jour ouvrable (du lundi au vendredi, repris sous la colonne «semaine»), pour un samedi et pour un dimanche.

Sur les 161.867 mouvements quotidiens comptabilisés en semaine en Wallonie en 2020, 41.653 l'ont été dans le Brabant wallon, deuxième province, en termes de fréquence, juste derrière le Hainaut (55.122 mouvements), mais devant la Province de Liège (31.667), celle de Namur (28.766) et celle de Luxembourg (8.659). Ottignies-LLN, avec ses 3 gares (Ottignies, Louvain-La-Neuve et Céroux-Mousty) est la commune wallonne qui a connu le plus de mouvements quotidiens en semaine (23.862). Ottignies est également la commune la plus fréquentée le samedi (10.235 mouvements, contre 7.998 mouvements à Liège) et le dimanche (9.128 mouvements, contre 7.853 à Liège).

La fréquentation en semaine des gares du Brabant wallon est globalement en baisse depuis 2007 (date du premier relevé disponible) : -21,8%, contre -27,0% en Wallonie. Par contre, celle des samedis est relativement stable : +0,7% contre -6,7% en Wallonie et celle des dimanches est en hausse : +2,1%, contre -10,7% en Wallonie.

Communes de wallonie: montées et descentes quotidiennes en 2020

Ordre en semaine	Commune	Nombre de gares et de points d'arrêt	Montées et descentes en semaine		Montées et descentes le samedi		Montées et descentes le dimanche	
			Nombre quotidien moyen en 2020	Evolution en % depuis 2007	Nombre quotidien moyen en 2020	Evolution en % depuis 2007	Nombre quotidien moyen en 2020	Evolution en % depuis 2007
1	Ottignies-LLN	3	23.832	-10,8	10	10,9	9	3,4
2	Namur	.	15	-18,7	6	-0,1	4	-21,3
3	Liège	.	14	-22,9	7	-19,8	7	-10,3
4	Charleroi	.	8	-24,9	3	-12,5	3	-12,0
5	Mons	.	7	-36,6	2	-25,8	2	-25,4
6	Tournai	.	4	-33,8	1	-38,1	1	-47,9
7	Braine-l'Alleud	2	4	-25,7	1	12,9	1	6,0
8	Ath	.	3	-27,6	1	55,0	1	64,9
9	Verviers	.	3	-29,1	2	-14,5	2	-18,4
11	Nivelles	1	3	-21,8	1	0,8	924	8,5
17	Tubize	1	2	-40,0	1	5,2	664	17,7
20	Rixensart	2	1	-48,2	489	-45,2	503	-10,2
22	Wavre	5	1	-40,9	878	-41,3	754	-11,3
24	Waterloo	1	1	-25,9	640	24,0	387	11,2
38	La Hulpe	1	833	-45,8	206	-50,4	157	-41,0
48	Grez-Doiceau	4	520	9,2	145	2,1	136	19,3
50	Court-Saint-Étienne	3	487	-32,2	102	17,2	84	20,0
61	Chastre	2	391	-46,9	91	-31,6	52	-50,9
65	Villers-la-Ville	2	361	-30,7	71	-29,0	73	-18,9
66	Mont-Saint-Guibert	1	358	-31,4	85	-11,5	36	-7,7
132	La Calamine	.	21	.	21	.	21	.

Liste des gares belges ayant accueilli plus de 6 millions de voyageurs en 2018

Ordre	Gare	Nombre de voyageurs en 2018 (en Millions)
1	Bruxelles Central	18,33
2	Bruxelles Midi	17,53
3	Gand St Pierre	16,76
4	Bruxelles Nord	12,67
5	Anvers Central	11,95
6	Leuven	10,1
7	Ottignies	6,14

## 8.4 | Consommation d'énergie suivant le vecteur

En 2018, la consommation finale d'énergie du Brabant wallon était de 9.956,5 Gigawattheures, consommation en baisse de 12,7% par rapport à 2010. Cette baisse concerne principalement le secteur tertiaire (-35,6%) et l'industrie (-24,2%).

La consommation finale d'énergie du Brabant wallon concerne principalement la production pétrolière (54,9%), part plus importante que celle mesurée dans les autres provinces wallonnes.

Avec les arrondissements de Charleroi, de La Louvière, de Mons et de Tournai-Mouscron, la part de l'électricité dans la consommation finale en énergie est supérieure à 20%. La part du gaz est dans la moyenne wallonne, alors que la part des « autres vecteurs d'énergie » est inférieure à la moyenne wallonne.

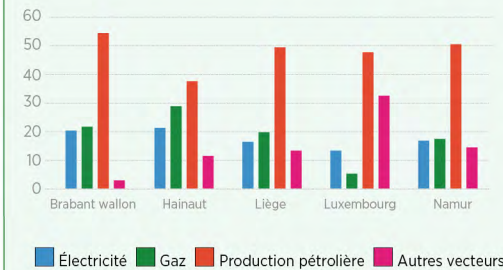
La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final pour tous les usages énergétiques, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même, y compris aux fins de la livraison et de la transformation. En 2018, la consommation finale en énergie était de 9.956,5 Gigawattheures. Cette consommation finale est en baisse de 12,7% par rapport à 2010, alors qu'elle était en baisse de 9,2% sur l'ensemble de la Wallonie. Dans le Brabant wallon, cette baisse a été de 35,6% dans le secteur tertiaire, de 24,2% dans l'industrie, de 9,5% dans le logement et de 4,9% dans le secteur du transport. Par contre, la consommation finale d'énergie a été en hausse de 3,8% entre 2010 et 2018 dans le secteur agricole.

Un **vecteur d'énergie** est le support d'une énergie finale distribuée au consommateur pour satisfaire un besoin ; c'est par exemple le carburant dont il remplit le réservoir de sa voiture, l'électricité qu'il prélève à la prise de courant, le gaz qu'il consomme pour son chauffage, ou la chaleur ou le froid provenant d'un éventuel réseau urbain. C'est toujours la forme d'énergie finale qui est payée par l'utilisateur final. Cet étage des vecteurs d'énergie, s'intercale aujourd'hui entre l'étape de l'offre, constitué par les sources

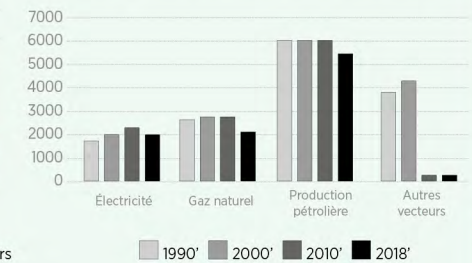
d'énergie (charbon, pétrole, gaz naturel, uranium, hydraulique, vent, soleil, biomasse, géothermie), et l'étape de la demande constitué par les besoins à satisfaire (transports, chauffage-climatisation, multiples usages électriques spécifiques dans les divers secteurs d'activité économique). Le caractère essentiel et nouveau des vecteurs est d'avoir introduit une coupure entre les sources et les besoins : si un usager fait appel au vecteur électricité, il peut ignorer de quoi est faite cette électricité : charbon, gaz, renouvelables ou nucléaire. Cette coupure permet des concurrences économiques et écologiques (lorsque les émissions de CO<sub>2</sub> sont valorisées) : concurrences descendantes entre les sources pour alimenter les vecteurs, entre les vecteurs pour alimenter les usages ; concurrences ascendantes entre les usages pour s'approvisionner en vecteurs, et entre les vecteurs pour s'approvisionner aux sources.

La consommation finale d'énergie du Brabant wallon en 2018 concerne principalement la production pétrolière (54,9%), suivie du gaz (21,9%) et de l'électricité (20,3%). La baisse globale de consommation entre 2010 et 2018 concerne tous les vecteurs d'énergie. Avant 2000, les « autres vecteurs » et principalement les combustibles solides (charbon) représentaient plus du quart de la consommation finale. Ils représentent désormais 2,8% de la consommation finale dans le Brabant wallon, contre 3,4% en Wallonie.

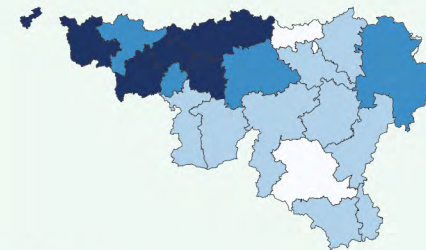
Répartition (en %) de la consommation d'énergie des provinces wallonnes en 2018 suivant le vecteur d'énergie



Évolution de la consommation d'énergie (en Gwh) par vecteur dans le brabant wallon de 1990 à 2018

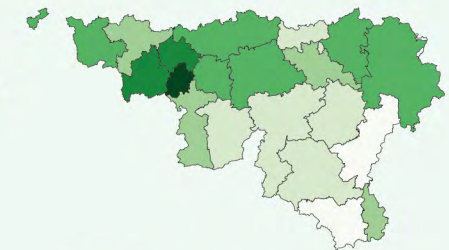


Électricité



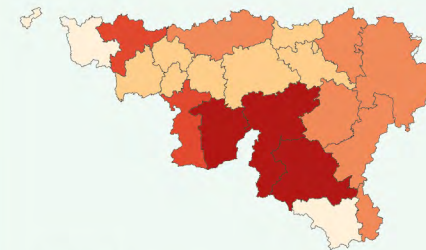
Pourcents  
Moins de 13 De 13 à 18 De 18 à 20 20 et plus

Gaz



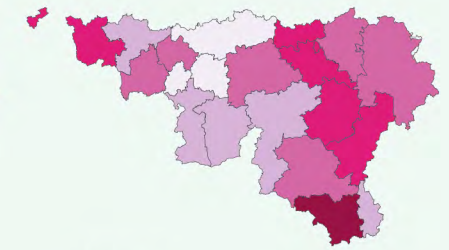
Pourcents  
Moins de 5 De 5 à 10 De 10 à 20 de 20 et à 30 De 30 à 40 40 et plus

Pétrole



Pourcents  
Moins de 30 De 30 à 45 De 45 à 60 De 60 à 70 70 et plus

Autres vecteurs



Pourcents  
Moins de 5 De 5 à 8 De 8 à 20 De 20 à 50 50 et plus

Bien que globalement en baisse, la part de la production pétrolière est supérieure dans le Brabant wallon (54,9%) à sa part dans la province de Namur (50,8%), de Liège (49,8%), de Luxembourg (47,9%)

et du Hainaut (37,5%), où la part du gaz est plus importante (28,9%, contre 21,9% dans le Brabant wallon).

## 8.5 | Consommation d'énergie suivant le secteur

En 2018, la consommation totale d'énergie du Brabant wallon était de 9.956,5 Gigawattheures (GWh), soit 24,6 GWh pour 1.000 habitants et 0,5 GWh par million d'euros de PIB.

Le secteur du transport représentait en 2018 36,6% de la consommation finale d'énergie du BW. Le secteur industriel, qui représentait encore 45% de la consommation énergétique de notre Province en 2000 ne représentait plus que 14,2% de la consommation énergétique en 2018. La baisse de la part du secteur industriel est plus spectaculaire dans le BW (-30%) qu'en Wallonie (-15%).

Sur la période 2000-2010, la consommation énergétique est en légère augmentation pour le secteur tertiaire (+700 GWh), le logement (+400 GWh) et le transport (+200 GWh), mais elle est en baisse depuis 2010, principalement dans le secteur tertiaire (-26,2%).

Avec ses 9.956,5 Gigawattheures (GWh) de consommation annuelle totale d'énergie en 2018, le Brabant wallon fait partie, avec Thuin, Ath et La Louvière des 4 arrondissements dont la consommation finale d'énergie est inférieure à 25 GWh pour 1.000 habitants, la moyenne wallonne étant de 34,7 GWh. Au plan communal, la consommation est

inférieure à 15 GWh/1.000 Hab. à Tubize et Chastre, alors qu'elle est supérieure à 30 GWh/1.000 Hab. à Nivelles, Wavre, Walhain et Perwez. Elle atteint 96,6 GWh pour 1.000 habitants à Ittre. Rapportée au PIB, la consommation d'énergie du Brabant wallon est de l'ordre de 0,5 GWh par million d'euros de PIB, la moyenne wallonne étant de 1,2 GWh.

### Consommation totale d'énergie en 2018

	GWh	Part en %		Evolution (en %) depuis 1990	
	Brabant wallon	Wallonie	Brabant wallon	Wallonie	
Industrie	1.412,9	14,2	31,7	-77,5	-47,6
Logement	3.346,1	33,6	27,3	2,3	-2,9
Tertiaire	1.433,9	14,4	10,5	14,4	30,6
Transports	3.641,5	36,6	29,6	6,0	24,1
Agriculture	122,2	1,2	1,0	2,5	1,1
<b>Total</b>	<b>9.956,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-30,6</b>	<b>-17,6</b>

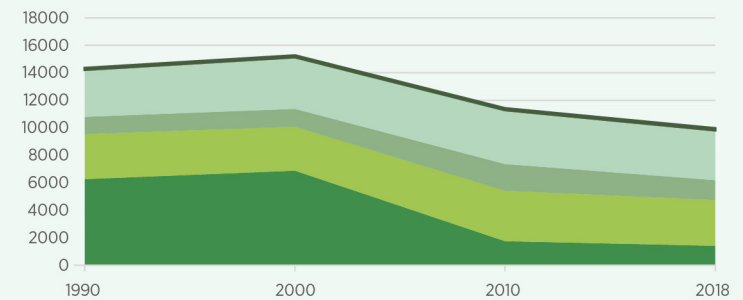
C'est le secteur du transport qui était le plus gros consommateur d'énergie en 2018. Il représentait, en effet, 36,6% de la consommation, alors qu'il n'était qu'en deuxième position en Wallonie, où il représentait moins de 30% de la consommation énergétique totale. Le secteur du logement représente un tiers de la consommation d'énergie dans le BW, alors qu'il ne représente que 27,3% de

la consommation wallonne. Le secteur industriel, qui est le premier consommateur d'énergie en Wallonie, ne représente que 14,2% de la consommation brabançonne. Le secteur tertiaire est sensiblement plus consommateur d'énergie dans le BW qu'en Wallonie, puisqu'il y représente 14,4% de la consommation, contre 10,5% en Wallonie.

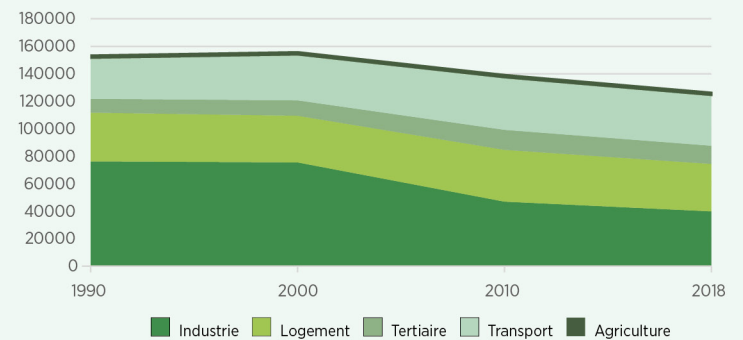
En ayant réduit sa consommation énergétique de 30,6% entre 1990 et 2018, le Brabant wallon suit directement les arrondissements en forte désindustrialisation que sont La Louvière (-46,1%), Charleroi (-40,4%) et Liège (-32,2%). La Wallonie a, quant à elle, diminué sa consommation énergétique de 17,6%. Cette baisse globale se décompose en plusieurs périodes. Entre 1990 et 2000, la

consommation d'énergie augmente de 6,5% dans le BW, alors qu'elle n'augmente que de 1,5% en Wallonie. Elle baisse alors dans le BW de 25,2% entre 2000 à 2010, alors qu'elle ne baisse que de 10,7% en Wallonie. La baisse ralentit entre 2010 et 2018, pour n'atteindre que 12,7%, alors qu'elle reste continue en Wallonie, de l'ordre des 10%.

Consommation finale (en gWh) en énergie du **brabant wallon** par secteur



Consommation finale (en gWh) en énergie de **la wallonie** par secteur



Si, comme en Wallonie, le secteur industriel représentait le plus gros consommateur d'énergie entre 1990 et 2000 (45% de la consommation dans le BW, contre 49% en Wallonie), la part de la consommation du secteur industriel a fortement diminué entre 2000 et 2010 (-30%, contre -15% en Wallonie). Cette proportion s'est stabilisée entre 2010 et 2018. La baisse de consommation énergétique du secteur industriel de 5.000 GWh

entre 2000 et 2010 va de pair avec une légère hausse de la consommation des autres secteurs, sur la même période (+400 GWh pour le logement, +700 GWh pour le tertiaire et +200 GWh pour le transport). Comme en Wallonie, la consommation d'énergie est en baisse entre 2010 et 2018, principalement pour le secteur tertiaire (-26,2% dans le BW, contre -9,4% en Wallonie).



## Annexe 1| Données communales

		Population totale au 1 <sup>er</sup> janvier					Mouvements de population				
		2000	2010	2021	2022	2023	Perspectives 2035	Mouvements naturels		Migrations intérieures	
								Naissances	Décès	Entrées	Sorties
25005	Beauvechain	6 199	6 714	7 190	7 173		7 970	57	43	388	386
25014	Braine-l'Alleud	35 259	38 303	40 093	40 346		40 023	368	370	2 558	2 296
25015	Braine-le-Château	8 994	9 762	10 532	10 638		11 870	103	89	748	644
25018	Chaumont-Gistoux	10 141	11 338	11 630	11 685		11 282	86	75	788	755
25023	Court-Saint-Etienne	8 746	9 843	10 599	10 603		11 550	103	67	782	810
25031	Genappe	13 757	14 692	15 632	15 611		15 578	159	122	1 032	1 049
25037	Grez-Doiceau	11 827	12 683	13 984	14 005		16 156	133	140	842	862
25043	Incourt	4 114	4 859	5 521	5 614		6 717	56	25	431	428
25044	Ittre	5 651	6 315	7 021	7 067		7 522	74	106	466	416
25048	Jodoigne	11 483	12 978	14 309	14 558		16 039	162	149	960	779
25050	La Hulpe	6 943	7 485	7 441	7 499		7 024	74	82	682	608
25068	Mont-Saint-Guibert	5 871	6 800	7 940	8 081		9 649	95	76	751	632
25072	Nivelles	23 751	26 047	29 032	29 085		31 884	289	298	1 988	1 984
25084	Perwez	7 057	7 953	9 449	9 513		11 734	90	85	755	692
25091	Rixensart	21 271	21 668	22 764	22 856		24 195	199	183	1 410	1 322
25105	Tubize	21 461	23 553	27 338	27 774		30 784	307	227	1 801	1 460
25107	Villers-la-Ville	9 092	10 068	10 891	10 970		11 627	125	91	704	624
25110	Waterloo	28 986	29 598	30 379	30 356		32 188	213	335	1 791	1 662
25112	Wavre	31 033	32 910	34 826	35 111		37 110	301	363	2 464	2 148
25117	Chastre	6 487	6 930	7 726	7 727		8 433	72	61	441	436
25118	Hélicine	2 848	3 173	3 648	3 687		4 632	38	30	239	199
25119	Lasne	13 512	13 976	14 271	14 299		13 719	101	103	926	860
25120	Orp-Jauche	7 437	8 258	9 001	9 048		9 914	96	83	577	553
25121	Ottignies-Louvain-la-Neuve	27 380	30 721	31 158	31 363		30 220	258	271	2 345	2 436
25122	Ramillies	5 295	6 043	6 592	6 651		7 651	88	59	359	320
25123	Rebecq	9 877	10 481	10 982	10 977		10 704	99	91	638	656
25124	Walhain	5 412	6 364	7 448	7 485		9 182	91	45	477	499
	<b>Brabant wallon</b>	<b>349 884</b>	<b>379 515</b>	<b>407 397</b>	<b>409 782</b>		<b>435 358</b>	<b>3 837</b>	<b>3 669</b>	<b>15 315</b>	<b>13 488</b>

		Population des moins de 20 ans			Population des 65 ans et plus			Nombre de ménages privés au 01/01/2022	Nombre de lits MR/MRS en 2021				
		Migrations extérieures		2010	2022	Perspectives 2035	2010					2022	Perspectives 2035
		Entrées	Sorties										
		33	51	1 763	1 705	1 845	1 012	1 542	1 933	2 833	0	Beauvechain	25005
		270	228	9 070	8 925	7 839	6 276	8 714	9 989	16 810	423	Braine-l'Alleud	25014
		40	33	2 430	2 443	2 699	1 519	2 304	2 724	4 236	111	Braine-le-Château	25015
		81	66	3 069	2 544	2 144	1 534	2 587	3 221	4 698	62	Chaumont-Gistoux	25018
		66	50	2 728	2 553	2 469	1 253	2 096	2 845	4 265	0	Court-Saint-Etienne	25023
		66	98	3 708	3 724	3 331	2 138	3 110	3 533	6 312	0	Genappe	25031
		98	52	3 175	3 239	3 562	2 030	3 006	3 799	5 508	244	Grez-Doiceau	25037
		25	23	1 298	1 372	1 633	693	1 113	1 386	2 248	0	Incourt	25043
		51	27	1 558	1 637	1 468	948	1 542	2 093	2 726	284	Ittre	25044
		64	69	3 278	3 417	3 423	2 090	3 032	3 658	6 054	129	Jodoigne	25048
		82	80	1 842	1 673	1 293	1 407	1 780	2 219	3 161	146	La Hulpe	25050
		64	44	1 846	1 927	2 111	844	1 534	2 115	3 326	170	Mont-Saint-Guibert	25068
		203	139	5 783	6 017	5 927	4 629	6 409	8 277	13 693	409	Nivelles	25072
		34	34	2 098	2 211	2 421	1 149	1 886	2 541	3 956	184	Perwez	25084
		162	208	5 242	5 199	5 243	4 068	5 242	6 255	9 335	262	Rixensart	25091
		122	76	6 021	6 888	7 153	3 609	5 507	6 679	11 169	249	Tubize	25105
		25	49	2 663	2 700	2 560	1 336	2 188	2 538	4 305	97	Villers-la-Ville	25107
		475	431	7 284	6 533	6 550	5 680	7 219	9 349	12 424	473	Waterloo	25110
		320	246	7 702	7 633	7 745	5 869	7 870	9 568	15 062	612	Wavre	25112
		32	38	1 958	1 948	1 889	786	1 485	1 888	2 964	58	Chastre	25117
		20	26	768	931	1 260	523	707	793	1 511	0	Hélicine	25118
		118	146	3 501	3 133	2 651	2 404	3 323	3 927	5 582	71	Lasne	25119
		32	25	2 145	2 146	2 071	1 267	1 802	2 135	3 575	67	Orp-Jauche	25120
		952	457	7 444	6 328	5 679	4 058	6 302	8 088	14 507	425	Ottignies-Louvain-la-Neuve	25121
		18	25	1 688	1 634	1 743	851	1 243	1 608	2 556	82	Ramillies	25122
		38	24	2 711	2 683	2 123	1 424	2 229	2 543	4 415	93	Rebecq	25123
		32	17	1 766	1 949	2 251	854	1 390	1 684	2 935	85	Walhain	25124
		<b>3 523</b>	<b>2 762</b>	<b>94 539</b>	<b>93 092</b>	<b>91 083</b>	<b>60 251</b>	<b>87 162</b>	<b>107 388</b>	<b>170 166</b>	<b>4 736</b>	<b>Brabant wallon</b>	

Annexe 1| Données communales

		Petite enfance 01/01/2021		Population scolaire (année scolaire 2021) par lieu de scolarisation				Structure d'activité	
		Places d'accueil	Taux de couverture	Pré-scolaire	Primaire	Secondaire	Part d'élèves du secondaire en retard scolaire	Population active	Population active occupée
25005	Beauvechain	96	56,3	263	443	.	8,3	3 417	3 163
25014	Braine- l'Alleud	446	48,8	1 150	2 368	4 004	8,5	18 717	17 108
25015	Braine- le-Château	130	52,7	332	584	.	8,4	5 087	4 625
25018	Chaumont- Gistoux	116	52,5	448	745	.	8,1	5 532	5 059
25023	Court-Saint- Etienne	118	42,1	529	1 168	1 675	11,5	5 006	4 554
25031	Genappe	180	47,1	524	939	217	11,0	7 316	6 669
25037	Grez- Doiceau	140	38,2	384	744	.	9,3	6 370	5 903
25043	Incourt	72	47,8	137	253	.	10,8	2 623	2 436
25044	Ittre	70	44,6	355	666	.	8,2	3 337	3 079
25048	Jodoigne	125	34,9	512	943	2 162	17,1	6 699	6 047
25050	La Hulpe	164	100,3	388	701	390	8,3	3 210	2 946
25068	Mont-Saint- Guibert	132	62,0	247	563	747	9,4	3 835	3 513
25072	Nivelles	431	66,3	1 225	2 412	5 942	12,5	13 413	11 975
25084	Perwez	139	61,1	475	770	509	8,6	4 632	4 297
25091	Rixensart	321	60,7	856	1 636	1 437	9,0	9 804	8 896
25105	Tubize	192	26,9	948	1 851	1 585	16,8	12 041	10 757
25107	Villers-la- Ville	89	31,1	337	559	.	10,2	5 267	4 843
25110	Waterloo	377	62,3	992	2 084	3 312	7,4	12 312	11 155
25112	Wavre	474	58,9	1 191	2 500	4 902	11,5	15 413	13 923
25117	Chastre	104	56,7	244	542	65	8,1	3 570	3 269
25118	Hélicine	34	29,8	97	134	.	14,8	1 714	1 565
25119	Lasne	216	92,9	496	1 033	.	5,8	6 050	5 561
25120	Orp-Jauche	65	30,7	321	635	.	11,3	4 286	3 980
25121	Ottignies- Louvain-la- Neuve	616	96,6	1 321	2 552	4 287	11,2	14 057	12 365
25122	Ramillies	82	45,3	190	313	.	8,7	3 121	2 877
25123	Rebecq	111	39,8	296	557	.	12,9	5 147	4 654
25124	Walhain	42	20,0	203	383	.	7,4	3 554	3 301
	<b>Brabant wallon</b>	<b>5 082</b>	<b>53,5</b>	<b>14 461</b>	<b>28 078</b>	<b>31 234</b>	<b>10,5</b>	<b>185 531</b>	<b>168 521</b>

de la population					Principaux taux Moyenne 2019			Postes d'emploi salariés				
Demandeurs d'emploi inoccupés 2021					Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chomage	Total	Part du temps partiel	Part des SIPL (Saisonniers, Intérimaires et prestations limitées)		
Total	Femmes	18-24 ans	50 - 64 ans	Niveau d'études supérieur								
248	131	36	99	90	73,8	68,4	7,2	2 000	32,3	1,5	Beauvechain	25005
1 639	852	260	533	477	73,2	66,9	8,8	14 737	31,0	1,3	Braine- l'Alleud	25014
440	230	69	157	131	73,7	67,0	8,6	2 635	30,6	1,3	Braine- le-Château	25015
463	246	68	187	193	72,2	66,0	8,4	1 357	33,2	1,2	Chaumont- Gistoux	25018
450	224	78	131	145	72,3	65,7	9,0	1 874	35,4	1,4	Court-Saint- Etienne	25023
616	322	110	216	172	72,9	66,5	8,4	1 930	33,4	1,3	Genappe	25031
489	247	74	192	175	72,1	66,8	7,7	1 976	33,9	1,5	Grez- Doiceau	25037
204	100	35	67	59	73,6	68,4	7,8	680	32,3	1,5	Incourt	25043
249	114	42	82	60	76,0	70,2	7,4	1 957	34,1	1,2	Ittre	25044
644	300	129	174	151	73,1	66,0	9,6	3 070	33,4	1,9	Jodoigne	25048
277	136	29	114	115	71,0	65,1	8,6	3 215	32,0	1,1	La Hulpe	25050
311	151	48	103	108	74,1	67,9	8,1	4 955	31,1	1,2	Mont-Saint- Guibert	25068
1 399	680	229	414	317	73,6	65,7	10,4	18 941	31,3	1,4	Nivelles	25072
340	169	67	101	97	75,8	70,3	7,3	1 881	32,5	1,3	Perwez	25084
915	464	124	340	321	70,4	63,9	9,3	5 772	32,7	1,2	Rixensart	25091
1 309	646	224	382	181	71,6	63,9	10,9	6 033	29,9	2,4	Tubize	25105
414	203	76	134	123	75,8	69,7	7,9	848	34,4	1,1	Villers-la- Ville	25107
1 125	611	133	443	392	66,6	60,4	9,1	8 733	30,4	1,2	Waterloo	25110
1 583	825	248	498	458	71,3	64,4	10,3	24 289	32,7	1,7	Wavre	25112
296	143	53	91	94	72,0	66,0	8,3	1 047	34,6	1,2	Chastre	25117
151	66	34	36	32	74,2	67,8	8,8	234	32,5	1,7	Hélicine	25118
503	284	74	188	225	67,3	61,9	8,3	2 608	32,8	1,2	Lasne	25119
301	150	62	95	77	74,0	68,7	7,0	698	32,3	1,4	Orp-Jauche	25120
1 594	750	224	466	595	66,7	58,7	11,3	20 540	33,2	1,4	Ottignies- Louvain-la- Neuve	25121
220	109	36	72	56	73,4	67,6	7,0	765	34,1	1,3	Ramillies	25122
474	221	98	135	70	72,9	66,0	9,2	1 080	31,8	1,5	Rebecq	25123
254	126	43	84	86	75,1	69,7	7,1	895	33,9	1,1	Walhain	25124
<b>6 905</b>	<b>8 499</b>	<b>2 702</b>	<b>5 534</b>	<b>5 002</b>	<b>71,7</b>	<b>65,2</b>	<b>9,1</b>	<b>134 750</b>	<b>32,3</b>	<b>1,4</b>	<b>Brabant wallon</b>	

Annexe 1| Données communales

		Superficie					Exploitations agricoles en 2021		Mobilité	
		Totale (en Ha)	Artificialisée en Ha		Résidentielle en Ha		Offre foncière potentielle	Nbre d'exploitations	SAU (en ares)	Nombre de véhicules par ménage (01/01/2022)
			1/1/2012	1/1/2022	1/1/2012	1/1/2022				
25005	Beauvechain	3 877,1	840,8	884,7	370,4	333,5	27,8	49	258 096	1,36
25014	Braine-l'Alleud	5 229,3	1 431,8	1 516,6	992,2	1 038,9	13,6	42	197 203	1,23
25015	Braine-le-Château	2 288,7	563,0	641,8	380,8	419,8	20,9	14	61 954	1,43
25018	Chaumont-Gistoux	4 849,9	772,2	828,1	654,1	706,6	28,9	53	289 611	1,44
25023	Court-Saint-Etienne	2 687,3	474,3	495,1	365,0	393,0	25,2	11	60 330	1,24
25031	Genappe	9 027,0	1 127,3	1 150,9	720,3	771,4	20,7	83	602 749	1,38
25037	Grez-Doiceau	5 550,0	863,0	933,0	688,0	739,1	28,1	45	286 107	1,37
25043	Incourt	3 877,4	416,7	454,8	258,5	291,6	33,8	38	272 141	1,35
25044	Ittre	3 498,8	502,9	545,2	294,4	315,1	22,8	31	166 147	1,38
25048	Jodoigne	7 363,9	784,0	859,5	523,3	585,4	31,1	83	513 649	1,21
25050	La Hulpe	1 553,7	403,8	415,8	280,0	288,8	16,8	-	-	1,31
25068	Mont-Saint-Guibert	1 870,0	350,3	418,2	229,1	270,7	18,8	13	56 426	1,29
25072	Nivelles	6 066,3	1 070,4	1 181,4	502,2	543,9	10,6	70	408 490	1,09
25084	Perwez	5 107,1	450,5	522,8	320,1	370,2	22,9	54	404 747	1,27
25091	Rixensart	1 748,3	965,0	979,3	760,9	786,0	12,4	7	31 669	1,28
25105	Tubize	3 277,6	831,7	848,8	496,3	531,3	15,5	34	110 446	1,16
25107	Villers-la-Ville	4 825,2	664,4	747,5	488,6	525,5	22,2	44	338 658	1,33
25110	Waterloo	2 131,1	1 063,0	1 095,6	843,5	878,3	8,2	-	-	1,39
25112	Wavre	4 219,1	1 625,0	1 702,6	1 051,9	1 120,0	18,8	34	491 838	1,28
25117	Chastre	3 153,5	375,3	421,1	295,4	332,4	25,9	44	235 729	1,28
25118	Hélicine	1 708,0	172,0	182,2	114,4	126,4	26,8	13	111 122	1,27
25119	Lasne	4 755,2	1 297,4	1 388,4	1 069,1	1 138,2	21,4	33	190 219	1,75
25120	Orp-Jauche	5 067,2	462,1	494,3	370,4	402,7	29,6	53	364 511	1,37
25121	Ottignies-Louvain-la-Neuve	3 349,3	1 061,9	1 129,8	671,7	714,7	21,3	27	140 286	0,98
25122	Ramillies	4 914,2	369,9	415,5	309,6	345,3	38,3	56	388 055	1,63
25123	Rebecq	3 913,3	664,1	706,4	358,2	380,3	17,9	49	274 363	1,29
25124	Walhain	3 807,4	380,2	441,4	311,9	355,6	33,3	56	272 124	1,31
	<b>Brabant wallon</b>	<b>109 716</b>	<b>19 983,0</b>	<b>21 400,7</b>	<b>13 657,3</b>	<b>14 704,4</b>	<b>21,7</b>	<b>1 040</b>	<b>6 554 912</b>	<b>1,28</b>

		Mobilité		Revenus déclarés à l'IPP						
		Proportion de ménages sans voiture en 2020 (en %)	Immatriculations de voitures particulières (2021)		Revenu moyen par déclaration en euros		Revenu médian en euros		Coefficient interquartile	
			Voitures neuves	Voitures d'occasion	2009	2019	2009	2019	2009	2019
		12,4	196	471	34 616	42 024	24 028	29 725	128	122
		17,8	1 864	2 260	32 380	39 480	22 752	27 746	121	120
		13,9	318	693	30 646	39 087	22 478	28 053	114	116
		11,9	353	781	36 929	45 164	23 224	29 157	153	142
		15,6	296	645	31 784	38 325	22 967	27 448	125	124
		14,9	2 394	980	31 162	40 886	22 119	27 612	120	121
		12,8	375	927	34 624	42 719	22 626	28 013	127	124
		13,4	168	371	33 204	40 486	22 176	28 144	134	122
		13,8	182	454	30 991	37 677	22 298	27 548	118	114
		19,7	380	885	28 962	36 571	20 510	25 481	117	114
		16,9	195	452	35 484	43 299	22 609	27 125	133	129
		15,0	236	547	32 977	39 002	23 431	27 485	130	117
		26,5	1 083	1 604	28 811	36 046	21 251	25 985	108	107
		15,4	254	617	31 059	37 843	22 606	26 925	118	118
		16,6	594	1 229	35 524	42 701	22 831	27 794	131	132
		22,3	721	1 732	25 755	31 440	20 336	24 723	96	98
		13,1	268	644	31 513	40 729	22 919	29 510	123	120
		17,3	2 684	1 714	36 067	44 900	22 912	28 144	133	131
		20,2	1 494	2 166	30 341	37 342	21 613	25 957	117	115
		12,7	216	453	33 253	41 590	23 594	28 766	138	139
		17,1	97	243	29 873	35 897	22 108	27 610	112	107
		11,3	517	1 041	41 748	49 983	23 213	28 552	144	144
		13,3	231	605	30 363	37 548	22 630	28 102	115	114
		31,4	700	1 599	30 055	36 459	21 160	24 928	130	124
		13,3	439	456	30 920	37 900	23 255	27 829	125	124
		15,7	296	709	28 252	34 705	21 013	26 030	109	110
		11,6	201	447	34 965	42 697	23 672	30 135	135	132
		<b>18,5</b>	<b>16 752</b>	<b>24 725</b>	<b>31 958</b>	<b>39 322</b>	<b>22 108</b>	<b>26 976</b>	<b>122</b>	<b>120</b>

Beauvechain 25005  
Braine-l'Alleud 25014  
Braine-le-Château 25015  
Chaumont-Gistoux 25018  
Court-Saint-Etienne 25023  
Genappe 25031  
Grez-Doiceau 25037  
Incourt 25043  
Ittre 25044  
Jodoigne 25048  
La Hulpe 25050  
Mont-Saint-Guibert 25068  
Nivelles 25072  
Perwez 25084  
Rixensart 25091  
Tubize 25105  
Villers-la-Ville 25107  
Waterloo 25110  
Wavre 25112  
Chastre 25117  
Hélicine 25118  
Lasne 25119  
Orp-Jauche 25120  
Ottignies-Louvain-la-Neuve 25121  
Ramillies 25122  
Rebecq 25123  
Walhain 25124  
Brabant wallon

Les parcs d'activités économiques au 30/12/2022

1. Parcs in BW	superficie totale en ha a ca	superficie utile en ha a ca
Nivelles Sud	205 88 00	174 63 00
Nivelles Sud Extension	45 20 00	38 26 74
Vallée du Hain	127 30 00	114 30 00
Jodoigne	33 40 00	27 91 00
Perwez	33 00 00	29 00 00
Tubize - Saintes	50 37 00	43 77 00
Nivelles Nord Portes de l'Europe	85 50 76	73 00 76
Espace Hélécline Innovation	6 71 03	5 90 42
Tubize II	65 93 27	51 76 82
Parc scientifique LLN (cogestion UCLouvain)	147 00 00	126 30 00
<b>Total</b>	<b>800 30 06</b>	<b>684 85 74</b>
3. Parcs communaux	superficie totale en ha a ca	superficie utile en ha a ca
Wavre Nord (WN, Collines, Noire Epine)	187 07 00	168 36 30

superficie cédée en ha a ca	taux d'occupation hors options en %	superficie disponible en ha a ca (équipés et non équipés)	nombre d'entreprises	nombre estimé d'emplois
173 58 00	99,40%	1 05 00	342	4 921
33 81 27	88,36%	4 45 47	71	887
114 30 00	100,00%	0	204	5 406
27 36 73	98,06%	54 27	41	515
29 00 00	100,00%	0	47	564
43 77 00	100,00%	0	66	1 721
50 22 54	68,79%	22 78 22	80	1 678
5 14 16	87,08%	76 26	10	93
36 41 55	70,34%	15 35 27	46	856
110 37 00	87,39%	15 93 00	331	7 481
<b>623 98 25</b>	<b>-</b>	<b>60 87 49</b>	<b>1 304</b>	<b>24 122</b>
	<b>93,52%</b>			
superficie indisponible à la vente en ha a ca	taux d'occupation y compris les options en %	superficie disponible en ha a ca	nombre d'entreprises	nombre d'emplois
18 70 70	100,00%	0	338	11

## Annexe 3 | Top 100 des entreprises du Brabant wallon

Nom de la société	Effectif précis en août 2022	Localité	Activité détaillée
<b>PHARMA FLEX</b>	9086	Nivelles	Fabrication d'autres machines d'usage général. Dépoussiéreurs de comprimés et gélules. Détecteurs de métaux. Systèmes de remplissage automatique de fûts en fin de ligne de production.
<b>GSK BIOLOGICALS</b>	9050	Rixensart	Recherche & développement - Production et commercialisation d'une gamme de vaccins à usage humain.
<b>UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN (UCLouvain)</b>	5840	Ott Lln	Université, instituts, centres de recherche, laboratoires de pointe et spin-offs.
<b>AGC GLASS EUROPE</b>	1993	Ott Lln	Façonnage et transformation du verre plat - Fabrication de miroir en verre - Façonnage du verre creux : taille, gravure, ...
<b>CIMENTERIES CBR</b>	1586	Braine L'alleud	Fabrication de ciment
<b>RENEWI</b>	1400	Mont St Guibert	Traitement et élimination des déchets non dangereux - Ramassage, déversement et traitement des déchets ménagers.
<b>SWIFT</b>	1203	La Hulpe	Télécommunication interbancaire internationale.
<b>NSI IT SOFTWARE &amp; SERVICES</b>	1174	Braine L'alleud	Société IT ancrée dans le paysage belge francophone. Solutions et services IT et de consultance. (ERP, infrastructure, intégration d'applications et mise à disposition de compétences) - Solutions de demain en matière de réseaux privés mobiles pour les entreprises (5G-MPN)
<b>UCB PHARMA</b>	1011	Braine L'alleud	Industrie pharmaceutique - Recherche, production et commercialisation de médicaments.
<b>IN BW INTERCOMMUNALE</b>	894	Nivelles	Expansion économique - Aménagement du territoire - Traitement des déchets - épuration des eaux usées - Crématorium - Production et distribution d'eau potable.
<b>ODOO</b>	712	Ramillies	Développement et intégration de ERP libre.
<b>ION BEAM APPLICATIONS</b>	670	Ott Lln	Fabrication de cyclotrons et autres accélérateurs de particules (traitement du cancer - médecine nucléaire, stérilisation et ionisation dans le domaine médical, alimentaire...)
<b>AJINOMOTO OMNICHEM</b>	666	Mont St Guibert	Chimie fine pharmaceutique - Emulgateurs et substances tensioactives pour l'industrie agrochimie - Extraits végétaux pour l'industrie pharmaceutique et alimentaire.
<b>VILLAGE N°1 ENTREPRISE</b>	595	Wauhtier Braine	Occupation, formation et mise au travail de personnes adultes handicapées mentales - Création, direction et gestion d'ateliers protégés pour personnes handicapées mentales adultes.
<b>ZOETIS</b>	573	Ott Lln	Produits vétérinaires (vaccins viraux et bactériens).
<b>PFIZER ANIMAL HEALTH</b>	537	Ott Lln	Produits vétérinaires (vaccins viraux et bactériens)
<b>NLMK CLABECQ</b>	409	Ittre	Groupe NLMK: fabrication et vente de produits sidérurgiques. Le site de Clabecq produit des plaques d'aciers et est spécialiste des fines épaisseurs

Nom de la société	Effectif précis en août 2022	Localité	Activité détaillée
<b>SOA PEOPLE</b>	350	Wavre	Partenaire d'implémentation de stratégie avec SAP
<b>FABRICOM INFRA SUD SA (COFELY)</b>	350	Braine L'alleud	Entreprise générale d'installation électrique ( centrales distribution, télédistribution, infrastructure)
<b>CENEXI-LABORATOIRES THISSEN</b>	340	Braine L'alleud	Fabrication de produits pharmaceutiques de base - Etude, mise au point de la production des principes actifs destinés à la fabrication de médicaments - Fabrication de médicaments divers, y compris les préparations homéopathiques- Intermédiaires du commerce en produits pharmaceutiques - Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé - Pharmacies.
<b>POLYPEPTIDE</b>	323	Braine L'alleud	Fabrication sur commande pour l'industrie pharmaceutique et agrochimique - Principal fournisseur d'intermédiaires, de principes actifs et de produits biopharmaceutiques.
<b>PHARMACIE SERVAIS</b>	307	Wavre	Pharmacies
<b>RECYFUEL</b>	304	Braine L'alleud	Autre traitement et élimination des déchets non dangereux
<b>CVO EUROPE</b>	303	Braine L'alleud	Conseils informatiques - Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion - Gestion d'installations informatiques.
<b>VAN MIEGHEM LOGISTICS</b>	303	Clabecq	Activités commissionnaires expéditeurs - Transports
<b>TAO BELGIQUE</b>	298	Waterloo	Confection, négoce de vêtements
<b>SABERT CORPORATION EUROPE</b>	296	Nivelles	Commerce de gros - Transformation du papier et emballage alimentaire plastique, dentelles pâtisseries - Fabrication de plateaux, assiettes, contenants e.a. en P.E.T, en PP - Emballages biodégradables
<b>ALLIBERT BENELUX</b>	291	Nivelles	Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage
<b>AUTOMATIC SYSTEMS</b>	288	Wavre	Equipements de contrôle d'accès, de péage et de sécurité pour véhicules et piétons - Barrières automatiques.
<b>DAIICHISANKYO BELGIUM</b>	287	Braine L'alleud	Laboratoires pharmaceutiques
<b>THALES BELGIUM</b>	286	Tubize	Production et commerce de tous produits et systèmes de radiocommunication, de télécommunication et systèmes électroniques similaires.
<b>STEF LOGISTICS SAINTES</b>	285	Saintes	Prestataire logistique 3 températures (alimentaire).
<b>WILL PHARMA</b>	284	Bierges	Vente en gros de produits pharmaceutiques.
<b>IMERYS BELGIUM</b>	275	La Hulpe	La détention à long terme d'actions. Autres conseils en affaires et management. Conseils et assistance aux entreprises. Calcul de coûts et profits des mesures proposées. Gestion et administration de holdings.
<b>OPENWAY EUROPE</b>	273	Corbais	Développeur de logiciels
<b>ADRIA TEC</b>	272	Saintes	Produits pour le bâtiment et génie civil - Etais - Soutènement - Échafaudages.

## Annexe 3 | Top 100 des entreprises du Brabant wallon

Nom de la société	Effectif précis en août 2022	Localité	Activité détaillée
<b>HIGH SECURITY GROUP</b>	270	Walhain	Gardiennage statique et mobile de biens immobiliers, biens mobiliers et intervention après alarme. Inspection magasins et ou gardiennage statique, de contrôle et surveillance de public dans lieux «milieu de sorties». Maîtres-chiens - Chiens de détection - Protection de personnes.
<b>SCHWEPES SUNTORY BENELUX</b>	263	Genval	Industrie de boissons rafraîchissantes.
<b>FIRMENICH BELGIUM</b>	240	Ott Lln	Transfert de technologie - Extraction, production et mise au point d'arômes et extraits naturels pour industries alimentaires.
<b>MSC SOFTWARE BELGIUM</b>	239	Corbais	Développement de logiciels de conception acoustique.
<b>M.D.D. PHARMA</b>	221	Wavre	Commerce de produits pharmaceutiques en magasins spécialisés
<b>AXONE PHARMA</b>	220	Braine L'alleud	Représentant de marques de partenaires de l'industrie pharmaceutique.
<b>A AUTO IMEXSO</b>	220	Waterloo	Importateur-distributeur de voitures
<b>CENTRAN</b>	216	Ott Lln	Programmation informatique - Conseil informatique - Autres activités informatiques
<b>KING BELGIUM</b>	207	Genval	Distribution de produits d'hygiène à usage unique pour le secteur médical et catering vers les collectivités.
<b>VELUX BELGIUM</b>	204	Wavre	Vente de fenêtres pour toits - Matériaux de construction
<b>SGS LAB SIMON</b>	200	Bierges	Laboratoires agréés pour l'analyse des médicaments des produits diététiques, cosmétiques et alimentaires - Expertises analytiques - Développement et validation de nouvelles méthodes de tests pour la Microbiologie, la chimie, la biotechnologie et les stabilités.
<b>EASI</b>	200	Nivelles	IT Solutions & Services, Intégration systèmes AS400 et Lotus Notes, éditeur de progiciels, vente de services sur AS400 et Lotus Notes
<b>T.D. WILLIAMSON</b>	192	Nivelles	Equipements pour pipe-lines - Vannes mécaniques et manuelles - Articles de canalisation - Pièces détachées de matériel de forage- Solution de raclage des pipelines
<b>MAMMA LUCIA</b>	187	Nivelles	Fabrication plats préparés - lasagnes - pâtes fraîches .
<b>AXEDIS</b>	182	Limal	Entreprise de travail adapté - Travaux de sous-traitance industrielle en série : conditionnement divers (étiquetage, mise sous film, alimentaire), assemblage mécanique et électrique, imprimerie, préparation de commandes, peinture, nettoyage de récipients.
<b>VMA NIZET</b>	164	Ott Lln	Electricité générale et industrielle - Installation - Construction tableaux + cabines HT - Electromécanique - Maintenance.
<b>TWIN DISC INTERNATIONAL</b>	150	Nivelles	Fabrication et distribution d'équipement de transmission de puissance - Marché mondial.

Nom de la société	Effectif précis en août 2022	Localité	Activité détaillée
<b>SELLIGENT</b>	150	Braine L'alleud	plateforme de marketing omnicanal qui personnalise le marketing en activant les données pour des expériences client
<b>DELAWARE CONSULTING</b>	150	Wavre	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - Autres activités informatiques - Activités des sociétés holding
<b>CENTRE SCIENTIFIQUE ET TEECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION</b>	150	Ott Lln	Recherches scientifiques et techniques au profit des membres de la construction
<b>CLINIGEN CLINICAL SUPPLIES MANAGEMENT</b>	143	Mont St Guibert	Services d'approvisionnement clinique et d'échantillons biologiques personnalisés
<b>BASF BELGIUM COORDINATION CENTER</b>	143	Waterloo	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
<b>ROSSEL PRINTING</b>	141	Nivelles	Impression des journaux des groupes Rossel, Sud Info, Ciné Télé Revue...
<b>N-SIDE</b>	140	Ott Lln	Management consulting
<b>WESTINGHOUSE ELECTRIC BELGIUM</b>	125	Nivelles	Services de maintenance aux exploitants de centrales nucléaires.
<b>BAOBAB COLLECTION</b>	116	Wavre	Autres commerces de gros d'articles de consommation - Commerce de détail spécialisé en cadeaux pour l'équipement du foyer - Bougies parfumées - Gestion et administration de holdings - Détention à long terme d'actions.
<b>SPIE BELGIUM</b>	115	Lasne	Accompagnement dans la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations économes en énergie et respectueuses de l'environnement.
<b>HECHT</b>	112	Braine L'alleud	Imprimerie
<b>UNIVERCELLS TECHNOLOGIES</b>	108	Nivelles	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation
<b>LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TRENKER</b>	105	Nivelles	Fabrication de produits pharmaceutiques de base et de médicaments.Distribution
<b>MINAKEM HIGH POTENT</b>	100	Mont St Guibert	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques - Commerce de gros de produits chimiques industriels - Recherche et développement en autres sciences physiques et naturelles
<b>INTERNATIONAL INSTITUTE FOR DRUG DEVELOPMENT</b>	99	Ceroux Mousty	Soins de santé
<b>IMPERBEL</b>	97	Perwez	Fabrication de membranes d'étanchéité - Derbigum.
<b>CP BOURG</b>	95	Court St Etienne	Fabrication de machines à assembler le papier et de systèmes pneumatiques de transport de documents - Fabrication d'accessoires on-line pour imprimante laser gros volume - Interfaces pour imprimantes rapides.

## Annexe 3 | Top 100 des entreprises du Brabant wallon

Nom de la société	Effectif précis en août 2022	Localité	Activité détaillée
SUN CHEMICAL	91	Wavre	Commercialisation et distribution de pigments organiques colorants.
DE SMET ENGINEERS & CONTRACTORS	90	Mont St Guibert	Bureau d'études de marché.
XPERTHIS (ZORGI)	88	Nivelles	Solutions informatiques dans le secteur des soins de santé.
EURO HEAT PIPES	87	Nivelles	Recherche et développement - Bureau d'études industrielles - Labo autonome d'analyse, essai, contrôle - Etude et production de systèmes de contrôle thermique pour satellites - Constructions aérospatiales et aéronautiques.
CELYAD ONCOLOGY	84	Mont St Guibert	Biotechnologie. Recherche et découverte de thérapies par les lymphocytes T chimériques récepteurs antigéniques (CAR T) contre le cancer.
AVIENT COLORANTS BELGIUM	80	Ott Lln	Fabrication de matières plastiques de base
QUANTOOM BIOSCIENCES	75	Nivelles	Fabrication de vaccins et de thérapies à base d'ARNm
LARCIER GROUPE	75	Ott Lln	Edition de livres scolaires, universitaires, de références, de formation, juridiques - Edition Multimedia.
INDUSTRIAL PROJECT SERVICES - IPS	75	Nivelles	Bureau d'étude, d'ingénierie - Management projets industriels.
DIASOURCE IMMUNOASSAYS	75	Ott Lln	Commerce des réactifs et matières de base pour le diagnostic et la recherche biomédicale.
ANPI	74	Ott Lln	Promotion de la prévention et de la protection contre l'incendie et le vol - (information, normalisation, laboratoires et inspections) - Centre de documentation.
EURONOVA	71	Mont St Guibert	Centre de recherche - Incubateur de solutions - Conseil en données
AUTOGRAPHE	70	Wavre	Aménagement de véhicules prioritaires (ambulances, police locale et fédérale).
SN PLUS BELGIUM	70	Villers-La-Ville	Production de métaux non ferreux (Pb & Bi) et de sels de ces métaux.
HMS INDUSTRIAL NETWORKS	67	Nivelles	Conseil informatique, fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation.
SWECO BELGIUM	66	Ott Lln	Génie civil - Infrastructures - Pollutions du sol et des eaux souterraines.
RHEA SYSTEM	66	Wavre	Industrie dans le domaine spatial
IMAGE RECOGNITION INTEGRATED SYSTEMS	65	Mont St Guibert	Software - Hardware.HOS
SD WORX	63	Mont St Guibert	Secrétariat social - Administration et gestion de personnel - Calcul des salaires - Fiscalité salariale - Formation socio-juridique.

Nom de la société	Effectif précis en août 2022	Localité	Activité détaillée
ACTITO	63	Ott Lln	Personnalisation des messages en temps réel et les fonctionnalités de marketing automation omnicanal
ALTISSIA INTERNATIONAL	61	Ott Lln	Enseignement de promotion sociale - Formation professionnelle - Autres formes d'enseignement.
VIGAN TECHNOLOGY	59	Nivelles	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
HOSLET (ETABLISSEMENTS)	57	Chaumont-Gistoux	Transports lourds - Exploitation de sablières.
INTERNATIONAL SPICE AND FOOD IMPORT	55	Braine L'alleud	Importation - Conditionnement d'épices - Exportation.
CLUEPOINTS	55	Ott Lln	Fabrications de produits pharmaceutiques de base et autres produits pharmaceutiques. Intermédiaire de commerce de production pharmaceutique, articles orthopédiques. Gros produits pharmaceutiques, pharmacies.
ESCO COUPLINGS	54	Saintes	Développement, conception et fabrication d'accouplements à denture et à disque
REALCO	53	Ott Lln	Fabrication de détergents et produits de traitement des eaux - Spécialisation : introduction de l'enzyme (l'enzyme nettoie et épure) - Mise au point de processus de nettoyage industriels efficaces et économiques à base de formulations enzymatiques - Traitement de la graisse à partir d'enzymes
FIB BELGIUM	52	Saintes	Concepteur de lignes et d'équipements thermiques pour la tréfilerie et fabricant d'équipements (brûleurs) pour des traitements nécessitant une atmosphère contrôlée du type co/co2
UNIFIED POST	50	La Hulpe	Technologies de la communication. Externalisation de documents (factures, etc)
TCO SERVICE	50	Ott Lln	Traiteur - Organisateur de banquets - Cuisine de collectivité : entreprises, écoles, homes.
SOPRA STERIA BENELUX	50	Ott Lln	Activité de conseils et de services
PHARMA TECHNOLOGY	50	Nivelles	Equipement pharmaceutique. Dépoussiéreurs de comprimés et gélules. Détecteurs de métaux. Systèmes de remplissage automatique de fûts en fin de ligne de production.
YAMABIKO EUROPE	48	Wavre	Mécanique générale, réparation nda - Construction de machines et matériel mécanique et électronique nda (robots pour la tonte automatique des pelouses et le ramassage des balles de golf)
INTER BETON	21	Wauthier Braine	Fournisseur de matériaux de construction, béton et béton prêt à l'emploi.

## Conseil d'Administration de la FESBW

<b>Président</b>	Mr	HERMANT	Jean-Pierre	CCI - BW
<b>Secrétaire</b>	Mr	LOUPPE	Thibaut	in BW
<b>Administrateur</b>	Mr	CHAMPAGNE	Jean-Pierre	FWA-BW
<b>Administrateur</b>	Mr	DALNE	Germain	MR - BW
<b>Administrateur</b>	Mr	FLAHAUT	André	PS - BW
<b>Administrateur</b>	Mr	GRAMAGLIA	Enzo	FGTB - BW
<b>Administrateur</b>	Mr	HIERNAUX	Muriel	ÉCOLO-BW
<b>Administrateur</b>	Mr	LORENT	Xavier	CSC - BW
<b>Administrateur</b>	Mr	PUISSANT	Philippe	UCM - BW
<b>Administrateur</b>	Mr	THOREAU	Benoît	LES ENGAGÉS - BW

La Fondation vous invite à consulter sa page web pour approfondir les différentes thématiques et Statistiques qui complètent utilement le présent ouvrage.

En effet, le site reprend la liste des sources statistiques qui ont été consultées pour établir la présente brochure <https://www.inbw.be/fondation-economique-et-sociale-du-bw>

### Sources et remerciements :

L'ensemble des indicateurs repris dans cette brochure ont exploité des sources authentiques publiques. Citons principalement StatBel, le service statistique fédéral, avec BSTAT, sa base de données interactive, l'Iweps, le service statistique régional wallon, avec WalStat, sa base de données locales, EUROSTAT, service statistique de la Commission européenne et les services statistiques d'In BW. D'autres indicateurs se sont, en outre, inspiré des informations disponibles au Bureau Fédéral du Plan, à la Banque Nationale de Belgique et plus particulièrement l'Institut des Comptes nationaux, la Centrale du Crédit aux particuliers et le Service d'Etudes, à l'AVIQ (Wallonie, famille, santé, handicap), à l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS), à l'Administration générale de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de l'exploitation des données, à l'Instance Bassin Enseignement qualifiant, Formation, Emploi du Brabant wallon (IBEFE BW), au Service Public

Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (SPF Emploi), au FOREM, au SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, à l'APAQw et à Biowallonie, à la SNCB et InfraBel, au SPW Energie et à l'Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable ASBL.

Nous tenons, en outre, à remercier certaines personnes qui nous ont aidé dans la recherche d'indicateurs ou d'outils d'aide à la publication. Citons ainsi, monsieur Julien Charlier, géographe à l'IWEPS pour la mise à disposition du fonds de carte et d'appui méthodologique en matière de cartographie, monsieur Didier Henry, de l'IWEPS pour la fourniture des Statistiques décentralisées de l'ONSS, mesdames Elsa Albarello et Hulya Tulumoglu, de la Direction de l'Exploitation des données de la FWB, madame Virginie Losseau de l'IBEFE-BW, ainsi que mesdame Ariane Beaudelot et Mélanie Mailleux de Biowallonie.

### Adresses utiles :

<a href="http://www.brabantwallon.be">www.brabantwallon.be</a>	<a href="http://www.gouverneurbw.be">www.gouverneurbw.be</a>	<a href="http://www.forem.be">www.forem.be</a>
<a href="http://www.ccibw.be">www.ccibw.be</a>	<a href="http://www.ucm.be">www.ucm.be</a>	<a href="http://www.fwa.be">www.fwa.be</a>
<a href="http://www.lacsc.be">www.lacsc.be</a>	<a href="http://www.fgtb.be">www.fgtb.be</a>	<a href="http://www.ps.be">www.ps.be</a>
<a href="http://www.lesengages.be">www.lesengages.be</a>	<a href="http://www.ecolo.be">www.ecolo.be</a>	<a href="http://www.mr.be">www.mr.be</a>





Fondation  
Économique et  
Sociale du  
Brabant wallon

La Fondation Économique et Sociale du Brabant wallon  
en collaboration avec in BW, votre partenaire économique  
et environnemental en Brabant wallon, et la Province du  
Brabant wallon



O2O [www.O2Ocommunication.com](http://www.O2Ocommunication.com) - Photos : Shutterstock, Alamy, iStock, S.P.W.

**Éditeur responsable :** Jean-Pierre Hermant, Fondation Economique et Sociale,  
rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles - [jean.pierre.hermant@skynet.be](mailto:jean.pierre.hermant@skynet.be)